

Le débat sur l'éolien terrestre dans la presse écrite
française et norvégienne pendant les années
2018-2020

Une étude polyphonique

Kari-Britt Hansen



Mémoire de master

Département des langues étrangères

Université de Bergen

Novembre 2020

1. Table des matières

LE DÉBAT SUR L'ÉOLIEN TERRESTRE DANS LA PRESSE ÉCRITE FRANÇAISE ET NORVÉGIENNE PENDANT LES ANNÉES 2018-2020	4
Sammendrag.....	4
Remerciements	5
1. Introduction.....	6
1.1 Thématique.....	6
1.2 Cadre politique.....	7
1.2.1 La nature.....	8
1.2.2 Le climat et le changement climatique.....	10
1.2.3 Organismes internationaux, nationaux ou privés pertinents	11
1.3 Problématique.....	12
1.3.1 Les conflits d'intérêt: Les solutions pour le climat et le pouvoir du langage	12
1.3.2 L'éolien: La quintessence du débat.....	13
1.3.3 Cadre technologique.....	14
1.4 Questions de recherche.....	15
1.5 Théorie	16
1.5.1 Références théoriques principales dans ce mémoire.....	16
1.6 Corpus et méthode.....	17
1.7 Plan du mémoire.....	17
2. Cadre théorique	19
2.1 Introduction et historique	19
2.2 Le cadre historique de la polyphonie linguistique.....	19
2.2.1 Le précurseur russe Mikhaïl Bakhtine.....	19
2.2.2 Les successeurs de Bakhtine	20
2.2.3 La polyphonie au niveau de l'énoncé.....	20
2.2.4 Deux théories récentes.....	21

2.3	La ScaPoLine	22
2.3.1	L'objectif de la théorie	22
2.3.2	Le rapport entre la langue, la phrase, la parole et l'énoncé dans la ScaPoLine .	22
2.3.3	Structure et configuration polyphonique	23
2.4	Le discours rapporté (DR).....	25
2.4.1	Les formes canoniques du DR et leurs intermédiaires.	26
2.4.2	Les marques du DR	28
2.4.3	Les îlots textuels.....	30
2.4.4	Aux confins du discours rapporté.....	32
2.4.5	L'effacement énonciatif	33
2.5	Argumentation par autorité	34
2.5.1	La qualité de l'autorité	35
2.5.2	Raisonnement par autorité et argumentation par autorité polyphonique	37
2.5.3	Les contextes : Discours rapporté (DR) et argumentation	37
2.6	Bilan	38
3.	Le corpus et le cadre méthodologique.....	40
3.1	Le corpus.....	40
3.2	Les genres journalistiques	43
3.3	Cadre méthodologique	44
4.	Analyse polyphonique.....	45
4.1	Introduction	45
4.2	L'emploi des verbes introducteurs	45
4.2.1	Les verbes introducteurs plus <i>Selon X</i> dans le corpus français.	45
4.2.2	Verbes introducteurs dans deux articles du Monde et du Figaro	51
4.2.3	Les verbes introducteurs dans le corpus norvégien.....	56
4.2.4	Les verbes introducteurs : traits différents et communs des textes français et norvégiens.	58

4.2.5	Bilan	60
4.3	Les îlots textuels.....	61
4.3.1	Un reportage des Pyrénées-Orientales	63
4.3.2	Deux articles du genre <i>Tribune libre</i> opposés dans le débat norvégien.....	70
4.3.3	Effets principaux des îlots textuels dans les trois interventions analysées.....	80
4.4	Argumentation par autorité	82
4.4.1	Apparition dans le corpus et analyse des cas	84
4.4.2	Les participants du débat et l'argumentation par autorité	84
4.4.3	Un cas extraordinaire.....	92
4.4.4	Bilan	95
4.5	Résumé des résultats de l'analyse	96
5.	Conclusion.....	100
5.1	Pistes pour des recherches ultérieures	101
6.	Bibliographie.....	102
Annexes	105
1.	Liste des tableaux	105
2.	Les genres journalistiques	106
3.	« Le Figaro »□: Un texte	108

LE DÉBAT SUR L'ÉOLIEN TERRESTRE DANS LA PRESSE ÉCRITE FRANÇAISE ET NORVÉGIENNE PENDANT LES ANNÉES 2018-2020

Debatten rundt vindkraftindustrien i fransk og norsk presse i perioden 2018-2020

Sammendrag

Det foreliggende arbeid er en studie av tekster med det mål for øyet å belyse noen sider av språklig polyfoni og hvordan denne kommer til syne i avisenes papir- og nettutgaver.

Tema i de valgte tekstene er debatten omkring dagens vindkraftindustri. Tekstene er hentet både fra franske og norske aviser. I analysen er det lagt større vekt på relevante forekomster av de lingvistiske temaene enn på en balansert presentasjon av ulike ståsteder i debatten. Både debattanter og journalister er til stede i tekstunderlaget.

Som teoretisk grunnlag for studien er valgt den skandinaviske teorien for lingvistisk polyfoni, «la ScaPoLine» (Nølke & Al, 2004), samt boka «Le discours rapporté en français» (Rosier, 2008).

Resultatene peker i retning av at journalister er forsiktede med å ta stilling i debatten. Men de får fram stemningen i de situasjonene de rapporterer fra ved hjelp av blant annet verb som innleder sitater. Både debattanter og journalister gjengir til dels saftige begreper, korte glimt av andres oppfatninger og karakteristikk, men da ved å markere grafisk at de ikke står inne for det semantiske innholdet i begrepet.

Tekster fra forsvarere og motstandere av vindkraftindustri i det undersøkte materialet tyder på at autoriteter er gode å ha for å understreke egne synspunkt. Sitater fra og henvisninger til både biskoper, presidenter, generaler og store forfattere kan benyttes for å styrke ens sak.

Intensiteten i debatten om vindkraft ser ut til å øke. Motstanderne på bygda er på sett og vis underdog'en, sammen med den idealistiske miljøforkjemperen, mens investorene med økonomiske muskler og næringsinteresser er vinneren. Dette gjenspeiles i språk og ordvalg, i over- og undervurdering av motparten og i grad av nedlatenhet. Så lenge man holder seg til seriøse publikasjoner kan debatten om vindkraft både i Frankrike og Norge utgjøre et interessant område for undersøkelse av flere perspektiver som har å gjøre med polyfonien (flerstemmigheten).

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier ma directrice de Mémoire, Mme Kjersti Fløttum qui m'a fort bien guidé, avec compétence et persévérance.

Je voudrais également remercier M. Jean-Marque Sarale de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 pour ses conseils et pour avoir partagé son étude sur l'éolien .

Ensuite, je tiens à remercier Mme Sophie Huguenot Kilgarriff qui á relevé une grande partie de mes « norvégianismes » et corrigé le texte.

Puis M. Nils Jacob Berland mérite des remerciements pour le sauvetage du fichier « Word » juste avant la date limite.

Enfin, merci à mon mari Janki de sa patience et aux patineuses Kari A, Maj-Britt et Nina pour m'avoir donné du courage.

1. Introduction

L'objectif du mémoire présent sera une étude linguistique des textes concernant l'éolien, publiés dans la presse française et norvégienne dans la période 2018-2020. Le fondement théorique sera « La théorie de la polyphonie linguistique » (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004)¹ et « Le discours rapporté » (Rosier, 2008).

1.1 Thématique

La thématique du mémoire présent est l'éolien en France et en Norvège. L'éolien serait une « solution verte », une source d'énergie souple et acceptable pour tous et un moyen évident, à côté des panneaux solaires photovoltaïques pour résoudre le problème du réchauffement climatique sur la terre.

Au fur et à mesure que les soi-disant parcs d'éoliennes, plus précisément des champs industriels d'aérogénérateurs qui voient une prolifération substantielle dans les deux pays, le débat public s'est aggravé. C'est ce débat que je tente d'analyser sous un angle linguistique, reposant principalement sur la théorie scandinave de la polyphonie linguistique, la ScaPoLine.

Toutes sortes de voix se mêlent dans le débat, et je cite le philosophe français contemporain Alain Finkielkraut pour illustrer un des dilemmes principaux de la problématique : « Ils cherchent des alternatives aux énergies polluantes. D'où leur enthousiasme pour les éoliennes. ... Et les chiffres leur donnent raison. Seulement voilà : les chiffres ne sont pas tout, il y a aussi l'inquantifiable. » (Finkielkraut, 2019)

Le noyau de la problématique du mémoire présent consiste en un clivage de la conception de la nature. L'être humain fait partie de la nature et en est tout à fait dépendant. Mais les sentiments de ceux qui voient le changement climatique comme une source à gagner beaucoup d'argent en investissant dans l'éolien semblent être tout à fait différents des sentiments de ceux qui voient la diversité dans la nature disparaître pendant que les éoliennes industrielles occupent de plus en plus de territoire dans une nature vierge, en Europe et partout dans le monde.

Nous observons des changements climatiques. L'élévation de la température moyenne sur la terre provoquée par les gaz à effet de serre en est une preuve. Pour résoudre ce problème, les

¹ La bibliographie et les références dans le mémoire présent sont du style APA. La combinaison sur l'ordinateur clavier norvégien/langue d'affichage d'Office identique à Microsoft Windows [Français] par défaut, vérification linguistique installée, insère la référence avec nom d'auteur, titre d'article / livre, et numéro de page abrégé « s. X »

idéalistes écologistes et l'industrie de l'énergie renouvelable courent dans la même direction : pour atténuer la production des gaz à effet de serre, il semble nécessaire de remplacer l'énergie fossile par l'énergie renouvelable, c'est-à-dire par des « parcs » d'éoliennes et des champs de panneaux voltaïques (panneaux avec des cellules solaires) . Aujourd'hui ces deux procédés sont les seules technologies éprouvées vertes à côté de l'hydroélectricité. On dit remplacer, mais une augmentation mondiale de la consommation d'énergie, l'électricité incluse, paraît inévitable et pour l'instant la production éolienne d'électricité fait partie de l'augmentation.

1.2 Cadre politique

Le cadre politique est en grande partie définie dans L'Accord de Paris, NATIONS UNIES 2015, où « Les Parties au présent Accord [l'Accord de Paris] sont convenues de ce qui suit », c'est-à-dire de 21 articles qui ont pour but de contribuer à la mise en œuvre de l'objectif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, adoptée à New York le 9 mai 1992 : viser à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, dans le contexte de développement durable et de la lutte contre la pauvreté, entre autre « En rendant les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers *un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques.* » (L'ONU, 2015, s. 3)

Un des moyen pour réduire la production des gaz à effet de serre est d'aller chercher des sources d'énergie « renouvelables ». Mais il faut se souvenir que la somme d'énergie dans l'univers est constante. L'énergie peut être convertie d'une forme à une autre, mais la quantité d'énergie reste invariable. Il faut de l'énergie pour en faire à nouveau. Heureusement, dans le monde nous avons le soleil assez proche. Pour ce mémoire l'utilisation de la notion d'énergie renouvelable, définie comme venant des sources comme le vent, les cascades, le soleil etc. sera pertinente.

En France l'Accord de Paris a comme résultat des limites fixes quant à l'électricité résumées comme suivant: « *D'ici à 2028, le gouvernement veut multiplier par 2,5 les capacités de production d'électricité par des éoliennes terrestres, faisant passer de 6 à 15% la part d'électricité éolienne dans le mix énergétique français.*»²

² LCP, Assemblée nationale : Vent de fronde contre l'éolien, par Vincent Kranen, le 17 janvier 2019.

L'Union Européenne a augmenté l'ambition en matière de développement des énergies renouvelables dans le secteur d'énergie³ (électrique), du chauffage et du refroidissement et des transports en plusieurs étapes. Ils ont fixé un objectif de 32% d'énergies renouvelables en 2030, en tenant compte des obligations découlant de l'Accord de Paris. La Commission Européenne a présenté en décembre 2019 un nouveau *Pacte vert* pour l'Europe, qui vise la neutralité carbone à l'horizon 2050, mais la crise sanitaire du COVID-19 est venue bouleverser la situation. Le but d'une transition énergétique sera quand même primordial pour le monde après la pandémie.

La Norvège est membre de l'ONU est plus ou moins liée à l'Union Européenne par sa participation dans l'EEE (l'Espace économique européen, EØS en norvégien). Selon Le Ministère du Pétrole et de l'Énergie, (OED Det Kongelige Olje- og Energidepartement, 2015, s. 15) l'éolien représente aujourd'hui en Norvège une économie marginale.

L'Assemblée nationale a adopté des taux d'amortissement très favorables à l'éolien terrestre. Il est clair que les Samis de Norvège ont droit aux consultations efficaces avec l'OED dans les domaines qui les regardent.

La Norvège a établi avec la Suède un système de certificats verts, comme un moyen pour achever les obligations mises en place dans une directive de l'Union Européenne sur les énergies renouvelables qui date de 2008. La directive était signée, adoptée et mise en œuvre par les pays AELE (Association européenne de libre-échange, EFTA en Norvégien) / EEE dès le 20 novembre 2011.

1.2.1 La nature

Il paraît plus distinct que jamais que la nature soit la seule source pour une vie humaine dans la dignité. On sait que cette source n'est plus une cruche de Sarepta. Aujourd'hui nous savons que notre activité technologique influence l'atmosphère de la planète bleue. Nous enregistrons des effets néfastes des changements climatiques.

Nous, c'est qui ? En ce moment, 22/05/2020 16:16:25 nous sommes 7.786.191.800 ou presque 8 milliards d'êtres humains sur terre. La population mondiale a connu l'augmentation nette de 152.000 aujourd'hui. Les ressources de la terre, l'atmosphère incluse, sont constantes sauf l'échange d'énergie avec le soleil et un peu de poussière stellaire qui tombe du ciel, c'est-à-dire

³ Je l'interprète comme «énergie électrique»

si nous négligeons les possibilités des interventions menaçantes extérieures comme les astéroïdes.

L'être humain se définit comme intelligent, mais en somme pas toujours très rationnel. Notre avarice, plus ou moins innée, nous rend aveugles devant des solutions possibles afin de pouvoir partager les biens. Dans l'hémisphère Nord nous avons vécu depuis le dix-neuvième siècle dans un développement technologique galopant et nous avons vu la vie quotidienne s'améliorer de génération en génération. Ce que nous avons gagné, nous ne le laissons pas volontairement échapper. Dans l'hémisphère Sud, on n'accepte plus que leurs pays ne représentent que des sources de produits bruts pour la consommation de l'hémisphère Nord.

À travers l'histoire, la relation *l'être humain - la nature* a bougé comme un pendule, de la période mythique où les deux phénomènes *l'être humain - la nature* étaient conçus par le premier comme une unité. (Hegge, 1975, s. 119). Hegge (Ibid.:132) disait en 1975, en norvégien d'abord et puis ma traduction:

« Når det gjelder den nyere tid (her: Renessansen) er det f.eks. klart at samtidig som det utvikler seg en oppfatning av naturen som en rent mekanisk og død materie (den mekanistiske naturanskuelsen som Bacon var talsmann for), så danner det seg en holdning til naturen som en blott og bar ting. I den økonomiske sammenhengen blir den en ren vare som det kan handles vilkårlig med [...]. Natursyn og menneskenes holdninger overfor naturen er absolutt to sider av samme sak.»

« Dans la Renaissance il devient clair qu'en même temps qu'une conception de la nature comme étant une matière mécanique et morte se développe (la conception mécanique de la nature, pour laquelle Francis Bacon était le porte-parole) l'attitude se met en place envers la nature comme rien d'autre qu'une marchandise avec laquelle on peut faire du commerce [...]. La conception de la nature et l'attitude des êtres-humains envers elle vont de pair. »

Le dernier chapitre dans l'article de Hegge, écrit il y a 45 ans, s'appelle: «*En utfordring til vår tid : utviklingen av en ny, kvalitativ naturanskuelse*» (Hegge, 1975, s. 140) « *Un défi à notre époque: le développement d'une nouvelle conception qualitative de la nature* »

Nous avons réussi à créer des institutions supranationales où les Nations Unies jouent un rôle intégrant quant aux questions des ressources terrestres. L'IPBES, *Le Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les écosystémiques*, en norvégien *FNs Naturpanel*, dit que des

« changements transformateurs » sont nécessaires pour restaurer et protéger la nature. Les intérêts particuliers doivent être dépassés pour le bien de tous. (IPBES, 06-05-2019)

1.2.2 Le climat et le changement climatique

Chacun sa conception de la nature, ce mot représentant une complexité si vaste qu'il faut l'étudier phénomène par phénomène pour mieux comprendre sa totalité. Et c'est là que le climat entre en jeu.

D'abord, il semble pertinent de trouver une définition du mot *climat* généralement acceptée. Le Petit Robert (Paul Robert, 1989) établit la définition suivante: Climat n. m. (XIIe ; lat. *climatis*, gr. *klima* « inclinaison » d'un point de la Terre par rapport au Soleil). Ensemble de circonstances atmosphériques et météorologiques (humidité, pressions, température...) propres à une région du globe.

La notion « Le changement climatique », un changement terrestre mesurable avec des effets visibles en cours depuis la Révolution Industrielle, plus précisément la notion du réchauffement climatique, a plus ou moins pris la place dominante d'intérêt et superstructure de la nature entière, dont le climat ne représente qu'un phénomène, d'une importance vitale pour la vie dans toute sa diversité. On sait aujourd'hui que ce phénomène n'est pas indépendant du comportement des êtres humains.

Un document très important au début des discussions mondiales quant au climat était *le Protocole de Kyoto*. L'accord a été signé le 11 décembre 1997 lors de la COP3, la 3^e Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (dont les pays participants se rencontrent une fois par an depuis 1995). *Le Protocole de Kyoto* vise à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'accord est entré en vigueur le 16 février 2005. Son but était de réduire entre 2008 et 2012, d'au moins 5% par rapport au niveau de 1990 les émissions de six gaz à effet de serre : dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote (NOx) et trois substituts des chlorofluorocarbones.⁴ Malheureusement le Protocole ne couvrait que les émissions des pays participants, c'est-à-dire 18 % des émissions globales.

Les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ci-après dénommée « la Convention » ont signé le successeur actuel du *Protocole de Kyoto* sous le titre de *l'Accord de Paris- (Nations Unies) 2015*, « fait à Paris le douze décembre

⁴ fr.wikipedia.org le 15 May 2020: Protocole de Kyoto

deux mille quinze » (L'ONU, 2015, s. 26), remplaçant *le Protocol de Kyoto* le 4 novembre 2016 et mise à jour le 06.11.2019

1.2.3 Organismes internationaux, nationaux ou privés pertinents

Voici dans les sections suivantes, des organismes pertinents pour le débat présenté dans ce mémoire.

1.2.3.1 Organismes internationaux

AELE (Association européenne de libre-échange, EFTA en Norvégien)

AIEA- l'Agence internationale de l'Énergie nucléaire

L'ONU (les Nations unies) :

- l'ACCORD DE PARIS (2015)
- IPBES- le Plateforme intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services écosystémiques

UE (l'Union européenne)

- CRE (la Commission de Régulation de l'Énergie)

1.2.3.2 Organismes français

L'État, Le Gouvernement, Le Sénat

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire

Le Conseil d'État

La Cour des comptes

ADEME- l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ENGIE- (Gaz de France + Suez) – groupe industriel d'énergie français

FEE (France énergie éolienne)

FED (Fédération environnement durable) l'une des principales associations antiéolien

La filière éolienne (en tant que tel)/ la filière française de l'éolien

PPE (la Programmation pluriannuelle de l'énergie)

RTE-Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité

SER - Syndicat des énergies renouvelables)

SNBS - La stratégie nationale bas carbone

1.2.3.3 Organismes norvégiens ou liés à la Norvège

AELE (Association européenne de libre-échange, EFTA en Norvégien)

EØS (Det europeiske økonomiske samarbeidsområdet) - EEE- l'Espace Européen Économique

NINA- Norsk institutt for naturforskning- l'Institut norvégien de Recherche sur la Nature

NRK- la Société de Radiodiffusion norvégienne

NVE- La Direction nationale norvégienne des Ressources en Eau et de l'Énergie

OED- le Ministère du Pétrole et de l'Énergie

1.3 Problématique

1.3.1 Les conflits d'intérêt: Les solutions pour le climat et le pouvoir du langage

Maintenant, 30 ans après l'installation de la première éolienne à Port-la-Nouvelle en Aude , France, les conflits d'intérêt deviennent de plus en plus aggravés. D'un côté il y a ceux qui voient dans l'éolien une des mesures principales pour atteindre l'objectif dans l'Accord de Paris : Limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels plus ceux qui voient dans l'éolien une source des bénéfiques économiques significatifs. De l'autre côté, nous avons les « ne-pas-dans-mon-arrière-cour », les NIMBYs et leurs alliés qui voient dans l'éolien une destruction des zones naturelles inestimables. Cela se voit dans les débats. Il y a une grande variation des manières de tourner le langage, dans les journaux mais encore plus richement colorée sur Face Book et autres univers discursifs sur internet.

Dans le mémoire présent j'étudie comment les participants des débats essaient de gagner l'opinion avec argumentation et convaincre les auditeurs et les lecteurs. Je m'appuie sur une

sélection de théories linguistiques qui ont leurs origines dans les notions de la polyphonie et le dialogisme chez Bakhtine.

1.3.2 L'éolien: La quintessence du débat

On peut simplifier les arguments pour et contre l'éolien d'une manière très banale, prise en considération des sociolectes des participants et sans hiérarchisation:

- Sauver la planète en remplaçant les combustibles fossiles par l'énergie renouvelable
- Remplir les obligations de l'Accord de Paris
- Profiter des offres économiquement très avantageuses qui viennent avec les permis (concessions) par des certificats verts et les GO (Garanties d'Origine) mises aux enchères.
- Arrêter la destruction de la nature vierge avec des grands champs industriels d'éoliennes
- Remplir les obligations de l'IPBES

Le débat sur l'éolien se déroule un peu différemment en France qu'en Norvège. Je n'ai pas réussi à trouver beaucoup de groupes Facebook français pertinents sur l'éolien. Cependant, les grands journaux n'ont pas mal d'articles rédigés par des journalistes et d'autres auteurs. En Norvège, les groupes Facebook sont abondants, des groupes contre l'éolien en particulier et les membres partagent des liens avec les articles des journaux sérieux.

Une autre différence qui pourrait engendrer des traits spécifiques de l'argumentation des deux pays pour et contre l'éolien est le fait que 71,6% de l'énergie électrique (474 TWh en 2017⁵) consommée en France est d'origine nucléaire tandis que la renouvelable hydroélectricité a la capacité de fournir toute la Norvège, où la consommation brute en 2017 était 134,1 TWh⁶. En plus, l'électricité joue un rôle beaucoup plus important dans la totalité de la consommation d'énergie en Norvège. En gros on peut dire que les combustibles fossiles sont réservés aux transports.

Durant la première phase d'industrialisation en Norvège, la prospérité était due à « La houille blanche », c'est-à-dire l'énergie des cascades qui tombaient dans les fjords. La combinaison voies navigables et l'énergie hydroélectrique tout près devenait un succès. En 1969 a commencé

⁵ <https://www.edf.fr->tout-sur-l-energie>

⁶ <https://www.nve.no->nyheter-energi> 2018.01.22

ce qu'on appelle « Le conte de fée norvégien du pétrole ». Presque tout le pétrole et le gaz sont produits pour l'exportation et couvrent respectivement 2 et 3 % du marché global.

Tout de même, les ressemblances dans l'argumentation sont nombreuses.

1.3.3 Cadre technologique

Le pivot du débat, l'éolienne, vaut bien une présentation.

Une éolienne est composée de quatre éléments principaux :

Un rotor composé de pâles (en général deux ou trois) qui tourne sous l'effet du vent, et qui est branché directement ou indirectement sur un générateur électrique.

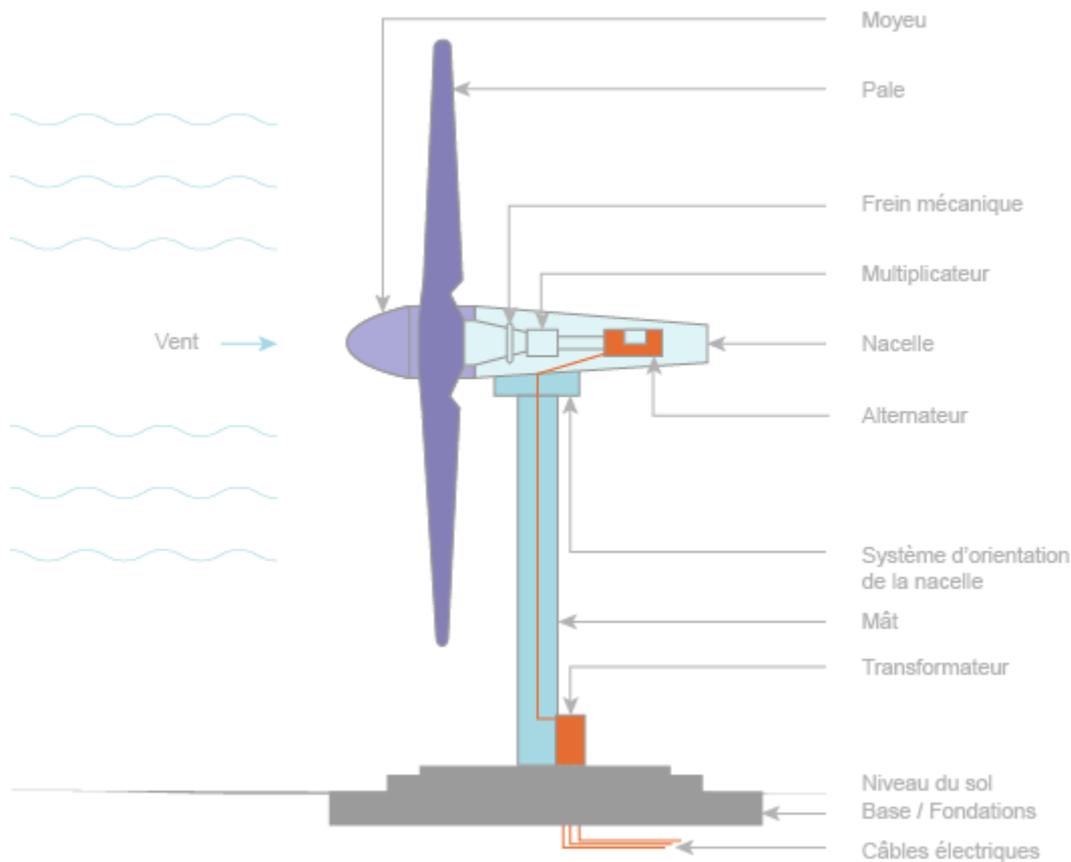
Une nacelle au sommet du mât qui abrite l'ensemble des éléments mécaniques, électriques ou électroniques indispensables au bon fonctionnement de l'éolienne.

Un mât qui permet de placer le rotor et la nacelle à une hauteur suffisante afin que l'effet d'entraînement puisse se produire, tout en supportant leur poids.

Un poste de livraison qui transfère l'électricité produite au réseau électrique.

Source : <https://www.lenergiétoutcompris.fr/travaux-renovation-energetique/produire-son-energie/eolien/fonctionnement>

On qualifie de turbine l'ensemble constitué du rotor et du train d'engrenages. Par extension, ce terme est souvent employé pour désigner l'éolienne dans sa globalité, comme en anglais (*wind turbine*).



Composition d'une éolienne (©Connaissance des Énergies)
dernière modification le 30 janvier 2013

1.4 Questions de recherche

Les questions de recherche dans le mémoire présent sont :

Dans des articles de journal, rédigés par des journalistes :

Est-ce que l'utilisation des verbes introducteurs divers ajoute quelque chose au niveau de l'interprétation des énoncés cités ou à l'ambiance de la situation à laquelle elles ou ils [les journalistes] réfèrent ?

Quand les journalistes se servent des îlots textuels, quel effet veulent-elles ou ils obtenir ?

Dans les interventions rédigées par un participant du débat, quels marqueurs linguistiques utilise l'auteur pour étayer sa propre autorité, affaiblir l'autorité de ses adversaires ou éveiller de la sympathie pour sa cause ?

Sans devancer les résultats; il est clair que les deux groupes principaux d'auteurs mentionnés comme sujets des questions de recherche se servent de toutes sortes d'outils linguistiques pour étayer leur propre autorité et affaiblir celle de leurs adversaires.

Comme le mémoire présent sera concentré autour de trois caractéristiques polyphoniques ; les verbes introducteurs d'un discours rapporté, les îlots textuels et l'argumentation par autorité, j'éliminerai la vaste offre d'autres marqueurs linguistique de l'analyse.

1.5 Théorie

1.5.1 Références théoriques principales dans ce mémoire

En introduisant la théorie de la ScaPoLine l'année 2004, le groupe des chercheurs offrait déjà des outils pertinents à l'aide desquels les questions de recherche dans ce mémoire peuvent être étudiées.

« Il se trouve qu'un locuteur peut utiliser toute la gamme des êtres discursifs pour faire admettre un point de vue » (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004)(p16).

Cette citation fait partie d'une indication au début du livre sur Chapitre 7 : « Argumentation par autorité et autorité polyphonique ». (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, ss. 129-145)

Dans le chapitre sur les îlots textuels se trouve l'assertion suivante :

«La voix d'un locuteur étranger- de l'Autre- est cependant aussi susceptible de se manifester dans des *fragments de texte non propositionnel*.» (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 77)

En acceptant la base théorique de la ScaPoLine, le discours rapporté « sera évidemment le phénomène textuel polyphonique par excellence ». Un ouvrage de référence sur lequel je m'appuie pour trouver des marqueurs linguistiques du discours rapporté et puis discuter de mes observations sera « Le discours rapporté en français » de Laurence Rosier. Rosier range *les verbes introducteurs* parmi les marques canoniques du discours rapporté et son livre fera le fondement théorique pour l'analyse dans la section 4.2 du mémoire présent. (Rosier, 2008)

L'utilisation des *îlots textuels* est une manière dont le locuteur peut se servir pour introduire d'autres êtres discursifs dans son récit. Dans ce mémoire, j'examine des textes, en premier lieu journalistiques, à la recherche de la fréquence de ce phénomène dans le corpus. Puis je ferai

une sélection parmi les observations pour les étudier à la lumière de la théorie ScaPoLine, Chapitre 3 : Discours représenté⁷, particulièrement sous le sous-titre 3.7 Îlots textuels. (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004)(p77-83)

Les chercheurs de la ScaPoLine ont continué à développer la théorie après 2004, et j'en profite quand je le trouve pertinent pour ce mémoire. Il en va de même pour la recherche de Rosier après 2008. (Rosier, 2008)

1.6 Corpus et méthode

L'analyse repose sur 71 textes ; le corpus, dont 44 sont des articles et des interventions françaises (le corpus français). Le reste sont des interventions norvégiennes (le corpus norvégien). Je reviens au corpus dans le chapitre 3.

Avant d'aborder le travail approfondi de ce mémoire, il sera pertinent de dire ce qu'il n'est pas : une comparaison de deux corpus équivalents pour en tirer des conclusions quant aux controverses dans deux pays différents.

Dans ce mémoire j'examine des textes trouvés dans des journaux français et norvégiens, version papier ou publiés sur des sites internet, pour les analyser sur la base d'une partie limitée d'une théorie linguistique, développée et publiée en français par des chercheurs scandinaves.

Quant au choix de méthode, je me sers de la paire quantitatif / qualitatif, compris conformément à l'assertion suivante : « le qualitatif fonctionne sans comptage alors que dans le quantitatif, c'est le comptage qui permet d'atteindre des résultats » (Paveau, 2014)(p2)

Le comptage se fera ici pour quantifier les observations d'îlot textuels et les verbes introducteurs.

1.7 Plan du mémoire

La thématique, la problématique et le cadre théorique sont présentées dans l'introduction, dans le **chapitre 1**.

⁷ Discours représenté (2004) abrégé DR, est plus ou moins synonyme de la notion « Discours Rapporté », aussi abrégé DR. Dans le mémoire présent j'utilise d'ordinaire *la dénomination consacrée de « discours rapporté »* plus récemment abandonné pour *Représentation de Discours Autre* par une de celles qui donnent le ton, Jacqueline Authier-Revuz. (Authier-Revuz, La Représentation du Discours Autre- principes pour une description., 2020)(p58)

Le chapitre 2 sera réservé à une présentation plus profonde des théories étudiées et consultées pour répondre à mes questions de recherche.

Puis je présenterai le corpus et le choix de méthodes et les outils (comptage, comment seront systématisés les résultats etc.) dans le **chapitre 3**.

L'analyse suit dans le **chapitre 4**. L'analyse qui a pour but de répondre aux questions de recherche se fera à la lumière des théories de Nølke & Al. (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004) et de L. Rosier (Rosier, 2008) mais sans éliminer des sources complémentaires pour approfondir l'analyse dans quelques détails.

L'analyse se fera à partir d'une sélection de textes français et norvégiens sur l'éolien dans le corpus entier pour revenir aux questions de recherche quant aux effets créés par quelques marqueurs linguistiques et quant à la manière de s'exprimer pour étayer sa propre autorité et pour affaiblir l'autorité de ses adversaires.

Je présente les résultats de l'analyse toujours dans le **chapitre 4**, avant de conclure et de proposer quelques pistes pour d'autres études à partir de la même thématique dans le **chapitre 5**.

2. Cadre théorique

2.1 Introduction et historique

Le titre du mémoire présent « *Le débat sur l'éolien terrestre dans la presse écrite française et norvégienne pendant les années 2018-2020* » révèle déjà qu'il s'agit au moins de deux voix, des dialogues, quelqu'un qui exprime un point de vue et un autre qui répond. Selon l'encyclopédie un débat se définit concrètement comme un « Examen et discussion d'une question par des personnes d'avis différents » (Hachette, 1980, s. 343). La définition indique que plusieurs voix se mêlent dans un débat, comme une polyphonie implicite ou explicite. Cette définition ne différencie pas les médiateurs du débat ; il s'agit de voix perceptibles à l'oreille, écrites ou pensées.

Il existe aujourd'hui plusieurs écoles de la polyphonie linguistique sous des noms différents mais qui se sont développées à partir de la même source, à savoir de la polyphonie et le dialogisme introduits par le philosophe russe Mikhaïl Bakhtine (1895-1975) dans son travail sur Dostoïevski publié en Russie en 1928 et en 1963 nommé « Problèmes de la poétique de Dostoïevski ».

Sans avoir lu les œuvres de Bakhtine sur Dostoïevski, je cite la source elle-même par cet énoncé en anglais, trouvé sur internet:

« *A plurality of independent and unmerged voices and consciousnesses, a genuine polyphony of fully valid voices is in fact the chief characteristic of Dostoevsky's novels.* »

(<https://www.goodreads.com/book/show/18194026-problems-of-dostoevsky-s-poetics>)

Je m'appuie sur le résumé de l'histoire de la polyphonie linguistique rédigé par un de ses successeurs dans le domaine, Henning Nølke.

2.2 Le cadre historique de la polyphonie linguistique

2.2.1 Le précurseur russe Mikhaïl Bakhtine

Selon Nølke (Nølke, La polyphonie de la ScaPoLine 2008, 2008) la notion de polyphonie a conquis la linguistique et puis successivement envahi les analyses sémantiques. Nølke exprime qu'il ne doute pas que la popularité de la polyphonie parmi les linguistes est dû à la souplesse de la notion. Pour lui la grande leçon que nous a apprise Bakhtine, c'est que tout

discours en cache un autre, il se produit toujours dans un contexte qui appelle d'autres discours.

Nølke constate aussi qu'il y a autant de conceptions de la notion de polyphonie que de linguistes qui s'en servent. Néanmoins on peut distinguer trois écoles qui se sont développées simultanément dans des directions différentes mais qui ont les théories de Bakhtine comme point de départ commun.

Bakhtine utilisait sa notion de polyphonie, mot emprunté au monde de la musique, pour caractériser un texte dans son ensemble : le roman polyphonique. Il présentait la voix de l'auteur et celle du héros du roman comme égales, non hiérarchisées.

2.2.2 Les successeurs de Bakhtine

Trois directions principales, ci-dessous appelées des écoles, se sont développées dans le sillage de Bakhtine:

1. L'approche ducrotienne, le développement d'une polyphonie dite linguistique (la polyphonie de langue, l'analyse au niveau de l'énoncé)
2. L'école de Genève autour d'Eddy Roulet (le modèle de l'organisation du discours, où il y a polyphonie seulement s'il y a plusieurs locuteurs)
3. L'école de Montpellier, un développement nommée la praxématique fondé sur le dialogisme bakhtinien, autour de Jacques Bres.

Pour le mémoire présent, j'ai choisi d'analyser le corpus sous l'angle de la Théorie Scandinave de la Polyphonie, publié en 2004 (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004), enfant linguistique des travaux d'Oswald Ducrot. Pour cette raison, je laisse de côté la praxématique et l'école de Genève pour m'étendre un peu sur l'histoire de la recherche de Ducrot.

2.2.3 La polyphonie au niveau de l'énoncé

Oswald Ducrot introduisait la notion de polyphonie dans les études linguistiques (1982 ;1984). Si Bakhtine s'occupait d'une polyphonie dans *le texte* entier, Ducrot effectue le zoom avant pour aller chercher des voix représentées dans *l'énoncé*, si je peux me permettre une telle analogie.

Selon Nølke, la polyphonie de Ducrot a eu une grande influence sur la sémantique française. Ducrot a introduit une distinction systématique entre *locuteur* et *énonciateur(s)*. Le locuteur, qui dans ce sens peut être comparé à un metteur en scène, peut introduire plusieurs énonciateurs ou *êtres discursifs*, des êtres abstraits qui présentent différents *points de vue*. Selon Nølke, le rapport à l'être réel n'intéresse pas Ducrot. (Nølke, La polyphonie de la ScaPoLine 2008, 2008, s. 13).

« La fonction du locuteur est alors, pour Ducrot, de communiquer les discours des énonciateurs en prenant parti face aux différentes représentations qu'ils constituent. » (Ibid. s. 14). Son but, selon Nølke, semble être d'axer son étude sur *la polyphonie en langue*.

2.2.4 Deux théories récentes

2.2.4.1 « La ScaPoLine » 2004

Malgré l'influence que la recherche de Ducrot a eu sur la linguistique française, il n'a jamais développé lui-même une véritable théorie de la polyphonie (Nølke, La polyphonie de la ScaPoLine 2008, 2008, s. 13). Évidemment, il a ouvert la porte aux chercheurs qui se sont laissé inspirer par ses travaux. Un groupe de linguistes scandinaves ; le danois Henning Nølke, la norvégienne Kjersti Fløttum et la suédoise Coco Norén ont travaillé pendant des années en collaboration avec trois littéraires sur leur projet *Polyphonie. Recherches en linguistique et littérature*. Pour Nølke, Fløttum et Norén leurs résultats linguistiques du projet ont abouti à une théorie appelée *La Théorie Scandinave de la Polyphonie*, publiée en 2004. (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004)

2.2.4.2 « La polyphonie discursive » 2011

Dans un article paru en 2008 Nølke mentionne la différence entre la polyphonie en langue, à laquelle Ducrot s'est concentré, et la polyphonie en discours sur laquelle beaucoup de chercheurs inspirés par Ducrot ont focalisé. Ceux-ci réussissent souvent, selon Nølke à découvrir et à décrire des effets de sens polyphoniques fort intéressants et utiles pour notre compréhension de la polyphonie discursive, même s'ils utilisent parfois les notions développées par Ducrot d'une « manière non formelle et impressionniste ». (Nølke, La polyphonie de la ScaPoLine 2008, 2008, s. 14)

En 2011 le chercheur et linguiste norvégien, Øyvind Gjerstad, a lancé sa propre théorie dans sa thèse *La polyphonie discursive-Pour un dialogisme ancré dans la langue et dans l'interaction*. (Gjerstad, 2011) C'est une théorie dans la tradition bakhtinienne, forte inspirée par la ScaPoLine mais aussi par l'approche genevoise et la praxématique. (Gjerstad, 2011, ss. 48,188)

Si les théories de Bakhtine représentent le fleuve et les théories de ses successeurs ses méandres, je suivrai le méandre ducrotién par la théorie *ScaPoLine* dans ce mémoire. Ce choix me donne la liberté de m'appuyer sur les travaux entrecroisés d'autres rivières.

2.3 La ScaPoLine

2.3.1 L'objectif de la théorie

La théorie scandinave de la polyphonie linguistique, la *ScaPoLine*, a comme but ultime de prévoir et d'expliquer les interprétations auxquelles donnent lieu *les énoncés et les textes*. (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 17). Elle a aussi l'ambition d'assurer l'interface entre les études linguistiques et les études proprement textuelles, des textes littéraires. (Ibid. , s. 21).

Pour obtenir l'objectif de la ScaPoLine; le développement d'un appareil opérationnel d'analyses textuelles, les chercheurs prennent comme point de départ de concevoir le texte comme étant constitué d'énoncés. Ils introduisent la notion de *passage polyphonique*, et l'illustrent comme suivant :

1. Énoncé₁ +énoncé₂ +..... +énoncé_(n-1) +énoncé_n = Passage Polyphonique=PP
2. PP₁ +PP₂ +.....+PP_(n-1)+ PP_(n) = Texte entier

Cette dissection du texte en énoncés pour les additionner en passages du caractère polyphonique, suivi d'une synthétisation morceau par morceau pour revenir au texte global me paraît un chemin raisonnable à suivre pour analyser les textes ou une sélection des textes du corpus et puis répondre aux questions de recherche posées par le mémoire présent.

2.3.2 Le rapport entre la langue, la phrase, la parole et l'énoncé dans la ScaPoLine

Physiquement, les sons de la parole sont la preuve de la langue. La parole s'exprime en phrases, plus ou moins complètes, souvent de manière muette mais visible, comme dans l'écriture. La phrase devient un élément de la langue.

L'énoncé, le résultat d'une énonciation, dans la ScaPoLine envisagé comme **l'image de l'énonciation** est un élément de la parole qui véhicule un contenu sémantique; son sens. La ScaPoLine permet **le sens** d'être « *conçu comme un ensemble d'instructions présentées par l'émetteur afin de permettre au(x) récepteur(s) d'arriver à (...) l'interprétation intentionnée.* » (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 23).

2.3.3 Structure et configuration polyphonique

La ScaPoLine fait la distinction entre *La structure polyphonique* et *La configuration polyphonique* (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, ss. 26-31). Ces deux notions comportent chacune des outils pertinents pour analyser des textes par rapport à leur caractère polyphonique, mais à des niveaux différents.

La configuration polyphonique fait partie du sens, un élément de la description sémantique de l'énoncé.

La ScaPoLine présente une liste des constituants de la configuration polyphonique d'un énoncé :

Le locuteur-en-tant-que-constructeur (LOC) de l'énonciation

Les trois entités construites par LOC :

1. Les points de vue (pdv)
2. Les êtres discursifs sources des points de vue (ê-d)
3. Les liens énonciatifs (liens)
 - a. Le lien de responsabilité
 - b. Le lien de non-responsabilité

Un *point de vue*, abrégé *pdv* uniquement pour une entité sémantique, est formalisé comme suit par la ScaPoLine :

[X] (JUGE) (p))

X symbolise ici la source du pdv, JUGE le jugement et *p* le contenu. (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, ss. 31-32)

Les (ê-d) sont *des images* que LOC construit de différentes *personnes linguistiques* qui peuvent être *représentées* (linguistiquement) dans le discours par des syntagmes nominaux, des

noms propres ou des pronoms personnels. Les (ê-d) peuvent en outre se trouver représentés par des entités se trouvant ailleurs dans l'univers du discours. Pour tous les (ê-d) qui n'ont aucun rapport direct avec le LOC ni l'ALLOC, la ScaPoLine utilise la notion de *tiers*. La théorie distingue *les tiers individuels* (représentés par les noms propres, les pronoms de la troisième personne, des syntagmes nominaux) et *les tiers collectifs*, le ON. Le ON englobera le *nous* et le *je* ou non. Un *être discursif* (ê-d) peut être chargé de la responsabilité d'un ou plusieurs pdv qui LOC laisse paraître.

La notion d'*énonciateur* pour des (ê-d) responsables des pdv différents créés par LOC est fréquemment utilisée par quelques linguistes, par exemple (Rosier, 2008, s. 140) et (Rabatel, Pour une lecture des médias, 2017, s. 504). La notion est réfutée par Nølke comme entité nécessaire dans la ScaPoLine pour l'analyse polyphonique de l'énoncé (Fløttum & Holm, 2000, s. 3), mais il l'utilise hors analyse (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 50) Je me servirai de *la notion d'énonciateur* dans l'analyse du corpus du mémoire présent quand je le trouverai utile.

Un *lien énonciatif* est la relation entre LOC et chaque pdv qui s'entend facilement ou qui se cache dans l'énoncé. Les liens qui se réalisent entre un (ê-d) et un pdv constituent une partie centrale du sens de l'énoncé.

La structure polyphonique se situe au niveau abstrait de la phrase, c'est-à-dire qu'elle ne relève pas de l'observable. C'est une structure constituant un ensemble d'*instructions* sémantiques visant les interprétations possibles de l'énoncé d'une phrase (Gjerstad, 2011, ss. 32-33).

Dans la création du sens traitée au niveau de l'énoncé, les participants du discours sont introduits par l'instance qui énonce, à travers des pronoms personnels, des adjectifs, des modalités etc.

Pour découvrir *la structure polyphonique* dans l'énoncé, il est nécessaire d'examiner le texte qui entoure l'énoncé ; son cotexte, c'est-à-dire son environnement grammatical. « Les énoncés n'apparaissent jamais isolément (sauf lorsqu'ils constituent des textes à eux seuls). » (Rabatel, Pour une lecture des médias, 2017)(p44). L'exemple classique, selon Nølke emprunté du philosophe Henri Bergson (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 26) est en même temps un énoncé isolé, une phrase complète et un petit texte :

Ce mur n'est pas blanc.

Nølke et al. s'en servent pour illustrer la structure polyphonique, comment plusieurs points de vue peuvent être véhiculés à travers un seul énoncé. Selon la ScaPoLine, *la négation*, « le phénomène linguistique polyphonique par excellence » (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 19) est polémique par défaut. Les instructions trouvées dans « Ce mur n'est pas blanc » consistent à faire comprendre au récepteur que deux pdv sont en jeu, l'un positif et l'autre négatif. C'est la négation qui initie la polyphonie dans l'énoncé.

pdv₁ : 'ce mur est blanc'

pdv₂ : 'pdv₁ est injustifié'

Il peut arriver que le mur en question soit blanc mais le locuteur ne prend la responsabilité que pour le pdv qui nie que le mur soit blanc. Sans un cotexte ou un contexte qui le dévoile, le récepteur ne connaîtra jamais l'être discursif responsable du pdv 'ce mur est blanc'. Cet exemple montre comment des suppositions plus ou moins intuitives peuvent être formalisées à l'aide de la théorie polyphonique (Fløttum & Holm, 2000, s. 6), ici représentée par la ScaPoLine.

2.4 Le discours rapporté (DR)

La presse écrite est toujours une arène importante pour informer et se renseigner. Des points de vue se véhiculent à l'aide d'une ou un journaliste, d'une écrivaine ou dans des lettres des lecteurs. L'auteur peut promouvoir ses propres points de vue ou ceux des autres. Une transmission efficace d'un point de vue est de rapporter le discours, d'autrui ou de soi-même ; *le discours rapporté*.

La notion de *discours rapporté* (*reported speech* ou *discourse* en anglais, *gjengitt tale* en norvégien) a été l'objet d'intérêt de nombreux linguistes. La source la plus pertinente pour ce mémoire sera le livre « *Le discours rapporté en français* » par la linguiste belge Laurence Rosier (Rosier, 2008) Selon la préface sur Internet du livre *Reported Discourse* écrite par Bernard Comrie (Güldmann & Roncador, 2002), l'étude du discours rapporté a une histoire vénérable en linguistique et dans les disciplines apparentées. Les exercices en *oratio obliqua* faisaient partie de toute éducation des étudiants en grec et en latin depuis l'Antiquité.

La ScaPoLine propose une analyse du *discours représenté*. Dans le livre de la ScaPoLine publié en 2004, Nølke, qui a rédigé le *chapitre 3* sous le titre *Discours représenté*, distingue

entre *Le discours rapporté*= un discours représenté par une expression introductive ; l'*inquit*, et *Le discours libre*= un discours représenté *sans inquit*.

La solution est montrée dans le schéma des quatre prototypes du discours *représenté* (DR).

	DIRECT	INDIRECT
Inquit	Discours Direct Rapporté	Discours Indirect Rapporté
Sans inquit	Discours Direct Libre	Discours Indirect Libre

Sans inquit, le locuteur *ne rapporte pas*, il *montre*. (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, ss. 61-62)

Plus tard, Rosier présente dans son livre publié en 2008 un regroupement des quatre formes canoniques du *discours autre* un peu différemment. Elle s'en tient à ce que *Le discours rapporté* n'englobe pas seulement *le discours direct* et *le discours indirect* mais aussi les deux formes canoniques du discours *libre*. Quant au choix de *discours représenté* par d'autres linguistes pour remplacer entièrement *le discours rapporté* dans ce contexte, elle explique son propre choix comme ceci : « Cependant cette définition (*le discours représenté*) n'épuise pas l'ensemble des formes du *discours autre*, tantôt reproduit, tantôt représenté. (Rosier, 2008, s. 19).

Pour pouvoir avancer avec ce mémoire sans trop de confusion, il me semble utile de faire mon propre choix qui, dorénavant, sera *le discours rapporté* selon l'interprétation de Rosier, 2008. Quand je le trouve pertinent, je remplace la notion de *discours représenté* par celui de *discours rapporté*, et aussi quand je m'appuie sur *la ScaPoLine*.

Par un *discours rapporté* (DR) on peut rapporter des paroles, des pensées, des émotions, des perceptions, des actes. « L'extension matérielle de la notion de discours dans le DR [...] recouvre des *parole* et des *écrit*, voire des *pensée*, des *croyances* et des *opinions*. » (Rosier, 2008, s. 5) Pour avoir un *discours rapporté* il est nécessaire d'avoir un *discours citant* et un *discours cité* qui rendent le discours rapporté polyphonique par nature.

2.4.1 Les formes canoniques du DR et leurs intermédiaires.

Les formes canoniques du DR sont le discours direct (DR), le discours indirect (DI), le discours indirect libre (DIL) et le discours direct libre (DLL). Rosier montre comment on peut

tourner un DR en le faisant glisser d'une forme à l'autre, lui faisant subir des petits changements étape par étape, en prenant comme base la phrase suivante : *Il n'arrêtait pas de parler: « Ma maladie me hante ! » (DD canonique)*. Rosier crée **un continuum** en commençant avec le DIL, passant par le DI et le DD pour en finir dans le DDL :

DIL : Il n'arrêtait pas de parler de sa maladie, qui le hantait. (DIL canonique)

Il n'arrêtait pas de parler : sa maladie le hantait. (DIL narratif)

Il n'arrêtait pas de parler : nom de nom, comme sa maladie le hantait ! (DIL mimétique).

DI : Il n'arrêtait pas de dire que sa maladie le hantait. (DI canonique)

Sa maladie le hantait, ne cessait-il de répéter. (DI avec incise).

Il n'arrêtait pas de dire que « sa maladie le hantait ! ». (DI mimétique)

Il n'arrêtait pas de dire « sa maladie le hantait ! ». (DI sans que)

DD : Il n'arrêtait pas de dire que « ma maladie me hante ! ». (DD avec que)

Il n'arrêtait pas de dire : «Ma maladie me hante ! » (DD canonique)

IL n'arrêtait pas de parler ma maladie me hante ! (DD émancipé typographiquement)

DDL : Il la regarda. Ma maladie me hante ! (DDL canonique) (Rosier, 2008, s. 53)

Mon impression est qu'aujourd'hui les journalistes se sont éloignés des formes canoniques du DR en faveur de formes de transitions entre les formes canoniques. Chercher des preuves d'une véritable tendance n'entre pas dans le cadre de l'analyse du mémoire présent. Cependant, des observations du phénomène dans les textes seront signalées.

2.4.2 Les marques du DR

2.4.2.1 Les marqueurs graphiques

Rosier a consacré le chapitre 3.1 aux marques dites canoniques du DR. (Rosier, 2008, ss. 55-89). « Tout le monde » reconnaît le *discours direct (DD)* à l'écrit, distingué du cotexte par des guillemets et introduit par deux points, c'est-à-dire par une combinaison des *marqueurs graphiques* spécifiques pour le DD qui combine le discours citant avec le discours cité, ce dernier entre guillemets, à droite des deux points.

Rosier introduit la notion du *discours mixte*, défini en bref comme un discours combinant des marques formelles du DD et du DI (par exemple *L'expert a déclaré que « les mesures prises peuvent avoir des répercussions importantes sur la santé »*) (Rosier, 2008, s. 140)

J'émettrai l'hypothèse que les journalistes des deux corpus se servent fréquemment des formes mixtes pour présenter le discours des participants au débat. Je l'examinerai dans l'analyse du corpus.

2.4.2.2 Les verbes introducteurs

Outre des marqueurs graphiques classiques, le DR sera reconnu par des *verbes introducteurs*, mais comme dit Rosier : « ... les verbes , les locutions, voire les phrases qui servent de discours citant n'occupent pas toujours la première place. » (Rosier, 2008, s. 55)

Rosier réfère aux groupes suivants et en donne des exemples des verbes:

Verba dicendi (dire, répondre)

Modalisés (prétendre, insinuer)

Descripteurs du déroulement énonciatif (poursuivre, conclure)

De la phonation (soupirer, grogner)

Décrivant des actes illocutoires (promettre, féliciter, interroger)

Verba scribendi (écrire, lire, noter)

Des verbes de croyances ou d'attitude propositionnelle (croire, trouver)

Verba sentiendi (se dire) (Rosier, 2008, s. 56) (verbes de perception, comme voir, regarder, entendre, écouter, sentir) (Riegel, Pellat, & Rioul, 2018, s. 818)

Exemple : « En général, elle *se dit* heureuse que le reste du monde ait changé sa perception des Américains » « In general, she is excited about the world changing its view about the Americans. » (Linguee Dictionary, 2020)

Des verbes-gestes (verbes de mouvements et verbes de mimiques gestiques peuvent fonctionner comme introducteurs si l'interprétation permet de comprendre qu'un verbe *de dire* est implicite) (Ibid. s. 56-57)

2.4.2.3 *L'incise*

Selon les grammairiens (Riegel, Pellat, & Rioul, 2018, s. 769) *l'incise* constitue (avec l'incident) un cas d'insertion, d'intercalage sans terme de liaison, d'une proposition, d'un groupe de mots ou d'un mot dans une phrase.

« Les propositions incisives sont liées au discours rapporté : en cas de discours direct ou du style indirect libre, une proposition incise peut s'insérer à l'intérieur ou se placer à la fin d'une phrase pour indiquer qu'on rapporte les paroles ou les pensées de quelqu'un :

Ma femme, es-tu prête ? *cria le sieur* Arnoux apparaissant dans le capot de l'escalier.
(*Flaubert*)

-Ah ! ils nous feront devenir chèvres, *murmurent-elles* (*F.Ponge*) » (Ibid. s. 769).

2.4.2.4 *La concordance de temps*

Je trouve pertinent de mentionner les assertions de Rosier sur les cas classiques : En DD tous les temps sont permis. Le cas classique en DI est celui où le verbe introducteur est conjugué au passé et où le verbe en ce qu'elle appelle la sous-phrase se met naturellement à l'imparfait.

2.4.2.5 *Autres marqueurs du discours rapporté*

Rosier appelle *discordanciels* toutes les expressions, interjections incluses, qui produisent un décrochage énonciatif, qui créent au moins deux espaces énonciatifs, l'un citant, l'autre cité. Les discordanciels se rencontrent toujours comme des signes actualisateurs.

Les connecteurs font partie des discordanciels: « les conjonctions de coordination (*mais, ou, et, donc, or, car*), [...]des adverbes (*alors, puis, ensuite, pourtant, cependant...*) des groupes prépositionnels (*d'une part, d'autre part, en tout cas, en fin de compte, ...*), des présentatifs, (*c'est, voilà*), des locutions (*c'est-à-dire, autrement dit*), etc. » (Riegel, Pellat, & Rioul, 2018, s. 1044)

Les ruptures modales : D'abord, je cite une grammaire norvégienne pour une définition de la notion de *modalité* : « Modalité, catégorie sémantique exprimant l'attitude du locuteur ou de l'énonciateur : modalité affirmative, interrogative, injonctive, etc. » (Helland, 2014, s. 458)

La discordance peut aider à identifier des séquences d'espace énonciatif du personnage, toujours selon Rosier, qui l'exemplifie comme suivant :

« Il décida d'agir⁸. Il **fallait** porter plainte. Téléphoner. Ne toucher rien. (*Tito Topin, Graffiti Rock, p 126*) » (Rosier, 2008, s. 79)

La rupture temporelle en passant du passé simple à l'imparfait évoque ici un discours indirect libre (DIL) dans la pensée de l'énonciateur.

Sous l'étiquette de la rupture modale Rosier introduit aussi l'expression de *sur-assertion* qu'elle définit comme *insister sur l'affirmation* faite. Une sur-assertion dans l'énoncé fera signe ainsi que la présence de morphèmes d'assertion ou de dénégation à tendance polémique. (Ibid. p. 79). S'en servir peut se montrer utile pour des participants d'un débat dans la presse.

2.4.3 Les îlots textuels

La ScaPoLine présente ses perspectives sur *l'îlot textuel* dans le chapitre 3.7. (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, ss. 77-83). C'est une façon dont le locuteur en tant que metteur en scène (LOC) peut se servir pour marquer sa distance des mots qu'il utilise.

Dans l'écrit, l'auteur peut encadrer des mots, un fragment d'une phrase, avec des guillemets, le marqueur prototypique du DR. Les guillemets mettent en relief des mots, des phrases ou des fragments de texte.

Jaqueline Authier sera la première à utiliser la notion d' *îlot textuel* (Authier-Revuz, *Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés.*, 1978, ss. 28,70) où elle discute « Les mots des autres : en parler ou parler avec. » Quand un îlot textuel (IT) apparaît dans un texte, c'est parce que l'auteur veut montrer que le locuteur ne prend pas en charge le contenu entre guillemets. Les guillemets marquent formellement une distance entre le contenu qu'ils encadrent et le cotexte.

Les chercheurs de La ScaPoLine présentent une conception selon laquelle l'IT outre le discours d'autre (discours-AUTRE) peut représenter un discours-MOI.

⁸ La phrase est imprimée comme suit : « Il décida d'agir ». (Rosier, 2008, s. 79) Je suggérais « Il décida d'agir ».

Les marques graphiques créent un obstacle et réveillent la curiosité chez l'allocutaire. Intuitivement, l'allocutaire de l'énoncé où se trouve ce segment flottant va chercher à trouver la source de l'IT. La source peut être explicitement signalée ou non. Dans l'exemple suivant, la source est nommée :

*Le gouvernement va charger les préfets d'identifier avec les élus les secteurs adaptés à l'accueils de nouvelles éoliennes, « indispensables » à la transition énergétique, a déclaré, mardi 3 mars, la ministre de la transition écologique, **Elisabeth Borne**. (« Le Monde », Jeudi 5 mars 2020)*

La source d'IL est sans doute E. Borne, et le journaliste locuteur d'AFP responsable de l'énoncé ne prend pas en charge l'assertion que les éoliennes sont indispensables.

Même si la source n'est pas signalée, dans certains cas il sera possible pour l'allocutaire par inférence de se faire une image de la source inconnue.

La ScaPoLine précise que les guillemets qui encadrent un IT indique que l'IT ne représente pas le point de vue du locuteur. L'emploi des guillemets signalent *un pdv en soi, mis en scène par LOC*. La théorie est exemplifiée avec une analyse de l'énoncé suivant dont l_0 (le locuteur de l'énoncé) est responsable:

Jean s'est acheté un « château » dans lequel LOC présente trois pdv :

pdv₁ : Jean s'est acheté un X

pdv₂ : X= 'château' (X=le bon terme)

pdv₃ : pdv₂ est erroné

l_0 ne prend qu'une 'responsabilité partielle' de l'énoncé complet. (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 80) Les guillemets marquent que l_0 s'en doute du pdv₂, c'est-à-dire: si c'est un vrai château que Jean s'est acheté.

Avec le tableau ci-dessous La ScaPoLine catégorise dans quatre cas les IT qui peuvent paraître dans un texte , où *la polyphonie interne* implique la présence de **L** (locuteur textuel dans la ScaPoLine) pendant que *la polyphonie externe au sens strict* exclut **L**.

X représente le fragment de texte entre guillemets, l_0 le locuteur de l'énoncé et 'ê-d' représente toujours un *être discursif*.

Îlots textuels	IT avec source	IT sans source
Polyphonie externe au sens strict	TYPE 1 I ₀ est dans une non-responsabilité totale quand un tiers individuel est responsable de X	TYPE 3 I ₀ est dans une non-responsabilité totale quand un ê-d non déterminé est responsable de X
	TYPE 2 I ₀ est dans une non-responsabilité partielle quand L est responsable de X	TYPE 4 I ₀ est dans une non-responsabilité partielle quand un ON polyphonique (tiers collectif) incorporant L est responsable de X

(Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 81)

Ce tableau représente un outil pour l'identification des IT dans le corpus de ce mémoire pour mieux catégoriser et soutenir les résultats trouvés.

2.4.4 Aux confins du discours rapporté

Rosier discute dans son livre des cas qui peuvent être qualifiés de *discours rapporté* sans que l'énoncé en question ne contienne les marques prototypiques de la paire *discours citant* et *discours cité*. (Rosier, 2008, s. 99).

Fort probable à rencontrer dans la presse, *selon X*, sera l'introduction qui évoque immédiatement la polyphonie mais qui ne contient pas un verbe introducteur prototypique pour le DR.

D'autres cas démontrés par Rosier sont, par exemple, le *conditionnel journalistique ou médiatif* (mode verbal permettant de rapporter un discours ou une information sans prendre position quant à sa véracité). En plus, Rosier mentionne ce qu'elle appelle d'« autres formes apparentées du *on-dit* » et qui mettent à distance, telles que :

-les formes impersonnelles (*il paraît que, on dit que, soi-disant que, sous prétexte que*), un déverbal (un substantif obtenu en retirant la désinence verbale d'un verbe à l'infinitif, comme *prétendu* (Linguee Dictionary, 2016) et les adverbiaux de mise à distance (*officiellement...*).

-des expressions sous la forme de déverbaux ou des verbes qui modalisent le renvoi à un discours autre, à condition que le contexte permette une telle interprétation. Rosier en donne des exemples :

Le renard : petit zoom sur un animal **réputé pour** être futé.

Pendant très longtemps, **on m'a fait passer pour** la reine des salopes...

Je n'avais pas été à l'étranger pendant toutes ces années de guerre ni fait de ski depuis sept ans, ni eu un homme aimé de moi seule, de santé florissante et **présumé** amoureux. (Rosier, 2008, s. 102)

Aux confins du DR se trouve aussi le DN ; le discours narrativisé. Le DN est, selon Rosier, un discours citant sans discours cité, traité comme un événement et qui intègre la narration, et qui permet de mentionner qu'un discours a eu lieu, sans donner d'existence effective au discours cité.

« Un grand nombre de verbes [...] dénotent [...] des paroles, des pensées, des opinions, en décrivant un acte de parole de façon neutre (parler) ou subjective (ânonner) ». (Rosier 2008, s. 105) Il [Le DN] peut servir d'amorce à des formes de DR plus ou moins littérales et expansées (Ibid. s.107)

2.4.5 L'effacement énonciatif

C'est avant tout Alain Rabatel qui s'occupe de la théorie *de l'effacement énonciatif*. Dans un de ses ouvrages il y a 29 références de l'effacement énonciatif. (Rabatel, 2017). Encore plus pertinent pour le mémoire présent est un article de Sophie Marnette (Marnette, 2004) .

Dans un article réservé spécifiquement à la notion de l'effacement énonciatif, Rabatel inclut une citation de Vion pour pouvoir définir l'effacement énonciatif (EE) :

L'EE correspond à un « « appareil formel » de l'effacement énonciatif », le locuteur donnant l'impression « qu'il se retire de l'énonciation, qu'il « objectivise » son discours en « gommant » non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable. » (Rabatel, L'effacement énonciatif, 2004, s. 4)

Marnette a étudié l'effacement énonciatif dans la presse française contemporaine. Elle dit dans un article publié dans *Langages* :

« Le journaliste-locuteur peut évidemment revendiquer son rôle de reporter/ rapporteur mais les conventions veulent également qu'en dehors des éditoriaux et autres articles à la première personne, la plupart des articles paraissent 'objectifs', c'est-à-dire, d'une certaine manière, effacent la voix du journaliste pour donner la priorité aux sources (sources de discours en tant qu'événements ou sources de discours à propos d'un événement). » (Marnette, 2004, s. 51)

Marnette présente trois types d'effacement énonciatif dans la presse. Elle utilise comme étiquettes pour les ê-d en question (entre parenthèses) : Locuteur citant (L1) et locuteur cité (L2) :

1. L1 efface l'origine de L2
2. L1 efface le vouloir dire de L2
3. L1 efface le dire de L2

(Marnette, 2004, ss. 54-58)

Les trois chercheurs auxquels je viens de référer quant à l'effacement énonciatif introduisent les notions de co-, sur- et sous-énonciation, une terminologie pertinente pour une discussion approfondie de l'effacement énonciatif. Dans le mémoire présent j'étudierai cette partie de la théorie du DR en tentant de rester fidèle à la terminologie de la ScaPoLine. Je ne toucherai que légèrement à l'effacement de la voix du locuteur-journaliste.

2.5 Argumentation par autorité

La ScaPoLine discute *l'argumentation par autorité* dans le chapitre 7, particulièrement dans des textes littéraires, notamment des extraits de *Madame Bovary* de Flaubert. (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, ss. 129-146)

Les chercheurs disent que *l'argumentation par autorité* comme présentée par eux serait « un excellent instrument de persuasion au niveau interactif. » (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 146). À partir d'une telle description, il sera intéressant d'examiner comment les participants dans les débats de l'éolien en profitent.

La notion d' *argumentation par autorité* (*argumentum ad verecundiam*) vient de la rhétorique et « consiste en une figure rhétorique qui présente un argument comme appartenant à une personne qui fait autorité en la matière pour rendre l'effet persuasif du discours plus efficace ». (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 130).

Les (ê-d) dans l'argumentation par autorité peuvent être soit *un tiers individuel* représenté par un nom propre ou par un autre syntagme nominal, soit *le tiers collectif ON*, l'allocutaire *AL-LOC* ou encore *des images de LOC*, le premier représenté par *tu ou vous* et les images de LOC représentées par *je*. Ou bien l'ALLOc et l'image de LOC peuvent simplement être présents *dans des instructions* évoquées par un mot ou par une expression (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 133).

Une des chercheurs de la ScaPoLine fait appel à l'autorité Oswald Ducrot dans l'assertion suivante : « L'argumentation par autorité peut se faire sous deux formes : *l'autorité polyphonique* et *le raisonnement par autorité*. »[...] « ... dans le cas de l'autorité polyphonique, le locuteur *montre* une assertion, tandis que dans le raisonnement par autorité, il *asserte* une assertion ». Norén en donne l'exemple suivant, où elle cite Flaubert dans *Madame Bovary*, dans un dialogue entre Emma et Charles :

En effet, il [Charles] prononça ces mots, singulièrement :

-Nous ne sommes pas près, **à ce qu'il paraît**, de voir M. Rodolphe.

Qui te l'a dit ? fit-elle en tressaillant.

-Qui me l'a dit ? répliquât-il un peu surpris de ce ton brusque ; **c'est Girard**, que j'ai rencontré tout à l'heure à la porte du *Café Français*. (Norén, 2000, ss. 34-35)

Avec l'expression *à ce qu'il paraît*, où la source est un être discursif non-identifié, le locuteur introduit une polyphonie, Charles s'est laissé informer par quelqu'un en lequel il a confiance. L'autorité est montrée mais pas concrétisée. En disant « c'est Girard », Charles, mis en scène par le locuteur, renforce son assertion en référant à une autorité précise dont l'identité a été révélée ; M. Girard. Charles raisonne par autorité.

Je trouve la différence entre les notions d'autorité polyphonique et de raisonnement par autorité subtile. L'intention est d'examiner le corpus dans le but de découvrir des exemples des deux variations de l'argumentation par autorité, s'il y en a.

2.5.1 La qualité de l'autorité

Dans le débat sur l'éolien, le savoir de la technologie, les sciences de la nature, les preuves de changements climatiques, le contenu de l'Accord de Paris etc. jouent un rôle important. Il

n'est pas évident qu'une personne qui se sente obligée de se jeter dans le débat de thèmes aussi exigeants possède assez de connaissance par elle-même pour soutenir ses points de vue. Il sera utile pour elle de s'appuyer sur des experts. Dans un article de philosophie et rhétorique de 1974 intitulé « Argumentum ad Verecundiam » (Woods & Walton, 1974) , les auteurs établissent la liste suivante des cinq conditions d'adéquation , une liste que je trouve pertinente pour l'analyse du corpus au sens du mémoire présent.

1. *AC 1: The authority must be interpreted correctly. (Il faut que l'autorité soit interprétée avec justesse.)*
2. *AC 2: The authority must actually have special competence in an area and not simply glamor, prestige, or popularity. (Il faut que l'autorité ait des compétences particulières dans le domaine concerné, et non pas que du glamour, du prestige ou de la popularité.)*
3. *AC 3: The judgement of the authority must actually be within the special field of competence. (Le jugement expert doit en fait être dans le domaine particulier de compétence.)*
4. *AC 4: Direct evidence must be available in principle. (En principe, il faut que des preuves directes soient disponibles.)*
5. *AC 5: A consensus technique is required for adjudicating disagreements among equally qualified authorities. (Ibid., ss. 141-145) (Une technique pour obtenir le consensus est requis pour l'arbitrage entre autorités ayant les mêmes qualifications.)*

La qualité de l'autorité a peu d'importance pour l'analyse linguistique en tant que tel. Le but de l'analyse est de trouver l'autorité présumée et d'en discuter l'application.

Mais la motivation derrière un point de vue pourrait aussi être intéressante. Pour la motivation du responsable d'une argumentation par autorité, il sera vraisemblablement important que sa source soit considérée fiable et qu'il ait une qualité d'autorité suffisante pour ses sympathisants aussi bien que pour ses adversaires.

2.5.2 Raisonnement par autorité et argumentation par autorité polyphonique

L'*autorité polyphonique* est inscrite dans les instructions d'un mot. C'est une argumentation où l'autorité est *montrée*, ce que Norén envisage par un exemple tiré du roman *Madame Bovary*, d'un dialogue entre les deux personnes principales dans le roman, Emma et Charles Bovary:

« Nous ne sommes pas près, à ce qu'il paraît, de voir M. Rodolphe » (Norén, 2000, s. 34)

Dans le même dialogue entre les protagonistes du roman, il y a un exemple de *raisonnement par autorité*, c'est-à-dire une argumentation par autorité où l'autorité est *asserté* :

« Qui me l'a dit ? répliqua-t-il un peu surpris de ce ton brusque : **c'est Girard**, ... » (Ibid. s. 34).

2.5.3 Les contextes : Discours rapporté (DR) et argumentation

Avant d'aborder explicitement le discours rapporté (voir la section 2.4) je ferai quelques commentaires quant au discours rapporté et l'argumentation.

Dans le chapitre 4 « CONTEXTES » de son livre, Rosier fait ressortir des perspectives du DR et une argumentation que je trouve pertinente pour le mémoire présent. (Rosier, 2008, ss. 115-118)

À mon avis ses points de vue sont liés à la ScaPoline quant à l'argumentation par autorité, discutée ici sous la section 2.5.

Rosier réfère aux spécialistes de l'argumentation qui parlent du « tout argumentatif » d'aujourd'hui. Elle distingue ce qu'elle appelle la *visée argumentative* de la *dimension argumentative*, un point de vue qu'elle appuie par l'exemple suivant de deux cadres linguistiques différents:

« Dans une dissertation, l'usage des citations visera à appuyer son propre discours ou, au contraire, la citation sera discutée à fins contradictoires. Dans une conversation ordinaire où s'échangent des potins, la dimension narrative, ludique et messagère prendra le pas sur la dimension argumentative. » (Ibid. s. 115)

Rosier donne l'espace à l'argumentation utilisée pour achever un positionnement de *soi*. Elle dit que « de connaître beaucoup de citations [...] participe de la construction d'une *image de soi*, [...] un *ethos discursif* qui sera celui du lettré ou de l'érudit ». (Rosier, 2008, s. 116) Ces

postulats de citations semblent bien s'accorder dans le cadre de *l'argumentation par autorité* présentée dans la ScaPoLine par (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, ss. 129-146)

Rosier se demande s'il y a des formes privilégiées du DR à usage argumentatif et elle répond que cela dépend des genres de discours : « on peut avoir un usage de *la citation patrimoniale* (à propos et de mémoire des auteurs) dans [...] un texte argumentatif. » (Ibid. s. 116) De se servir du déjà dit, du discours d'autrui, représente un usage efficace « à fins de conviction et de persuasion. » (Ibid. s. 116) J'aurai ajouté : si la source peut être conçue comme une autorité.

2.6 Bilan

Le cadre théorique principal du mémoire sera la polyphonie linguistique. La source des théories modernes sur la polyphonie linguistique était le philosophe russe Mikhaïl Bakhtine, qui introduisait ses théories pendant de la première moitié du vingtième siècle. Trois écoles importantes ont été développées dans la tradition bakhtinienne : L'approche ducrotienne (Oswald Ducrot, l'école de Genève (Eddy Roulet) et l'école de Montpellier (Jaques Bres).

L'approche ducrotienne inspirait un groupe de polyphonistes scandinaves dans leur développement de *la ScaPoLine, la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Cette théorie focalise sur l'interprétation *des instructions polyphoniques au niveau de l'énoncé*. La notion de *passage polyphonique* représente un enchaînement des énoncés, puis l'enchaînement de plusieurs passages polyphoniques constituent le texte entier. L'énoncé, le résultat d'une énonciation est l'élément qui véhicule le sens de la parole. Les chercheurs ont développé un outil pour analyser des textes en commençant par l'énoncé.

Des notions centrales sont : *LOC* (le locuteur en tant que constructeur de l'énonciation) et les trois entités construites par *LOC* :

le pdv (un point de vue, pas nécessairement le seul, véhiculé par l'énoncé objet d'analyse), *des êtres-discursifs* sources des points de vue et *les liens énonciatifs* (entre *LOC* et le/les points de vue de l'énoncé, des liens montrant si *LOC* est du *pdv* ou non.)

Le discours rapporté (DR) est, selon la ScaPoLine, le phénomène textuel polyphonique par excellence. Les formes canoniques et d'autres formes du discours rapporté représentent le texte, le cotexte ou le contexte des phénomènes qui font l'objet d'analyses dans ce mémoire.

J'ai laissé un peu de place aux marqueurs les plus importants pour l'analyse:

les guillemets, marqueurs graphiques canoniques, les verbes introducteurs et les îlots textuels.

les marqueurs graphiques et les verbes introducteurs sont traités dans le livre de Rosier (Rosier, 2008) . Pour *les îlots textuels* je m'appuie sur *la ScaPoLine*.

J'ai choisi de ne mentionner que brièvement quelques autres marqueurs du DR.

L'effacement énonciatif est un phénomène que je trouve pertinent pour l'analyse, mais dont je n'ai pas fait d'étude théorique approfondie.

Le dernier domaine de recherche développée dans *la ScaPoLine* et dont je me servirais pour l'analyse du corpus sera *l'argumentation par autorité*.

3. Le corpus et le cadre méthodologique

3.1 Le corpus

Comme déjà indiqué dans le chapitre 1, section 1.6, l'analyse se fera à partir de deux groupes de textes journalistiques au sens large: des articles de journaux français et des textes journalistiques norvégiens, trouvés sur les sites internet des journaux du pays, des sites Facebook attachés aux débats de l'éolien et dans des journaux version papier parus pendant la période 2018- 2020. Il faut souligner qu'il ne s'agit pas de commentaires de « tout le monde » sur Facebook mais de textes journalistiques acceptés par des médias sérieux et qui circulent fréquemment dans les sites Facebook des groupes pour et contre l'éolien.

Voir les tableaux numéro 1 et 2 ci-dessous dans la section 3.1.

Selon le contexte, il serait pertinent parfois de référer au corpus intégral comme « le corpus », dans d'autres contextes je ferai référence à chacun des corpus français et norvégien dans les mêmes termes, soit « le corpus » sans souhait d'ambiguïté.

Le corpus français comprend 44 articles de journaux, sélectionnés sur la plateforme *Europresse.com*, presse en ligne au format *html* ou PDF. Les mots clés étaient « éolien* » sans « off-shore /extraterritorial » dans le groupe des sources françaises ; les quatre journaux nationaux « *Le Figaro* », « *Le Monde* », « *Libération* », « *Les Echos* » et le journal régional « *L'Union* » entre le 1er janvier 2018 et le 10 mars 2020. Il y a également un article du « *Sud-Ouest* » trouvé en ligne. Après avoir été téléchargés, tous les textes français ont été imprimés à la bibliothèque de l'université Paul Valéry Montpellier.

Pour le corpus norvégien, j'ai parcouru les sites internet sur Facebook sur lesquels les norvégiens discutent des installations éoliennes. Là où il y avait des liens internet vers des articles de journaux ou d'autres genres journalistiques pertinents pour le débat, je les ouvrais, et les téléchargeais si possible sinon je les copiais en version Word.

Le corpus français:⁹

Tableau 1: Le corpus français (Abréviations : J= Journaliste, P= Participant du débat)

Date de publication	Source FRANCAISE	Numéro interne	Nombres de mots ou pages	Nom d'auteur	Prénom d'auteur	Genre journalistique	Journaliste ou Participant	Titre
20.08.2020	France BLEU Herault		2 pages	Pocher	Stefane	Synthèse	J	"Il faut mettre une bombe et faire péter toutes ces éoliennes", déclare Robert Ménard
23.06.2020	Le Figaro	Fig vox	3 pages	Tribune collective		Lettre au Président	P	Ne sacrifions pas nos plus beaux paysages aux éoliennes!
04.06.2020	Le Figaro	Fig vox	2 pages	Corinthien /Bal	Rosaline/Jean-Louis	Chronique	P	Les défenseurs des éoliennes répondent aux critiques: "Et pourtant, elle tournent!"
18.02.2020	Le Figaro		662	de La Chasnais	Eric	Synthèse	J	Des députés veulent une loi pour encadrer les éoliennes
24.01.2020	Le Figaro	23485	701	Montalbert	Ghislain	Synthèse	J	Les adversaires des éoliennes retrouvent l'espoir
02.12.2019	Le Figaro	23420	244	Mollaret	Guillaume	Synthèse	J	La première éolienne de France a été démontée
28.09.2019	Le Figaro	23365	569	Cheyvialle	Anne	Synthèse	J	Un outil de finance verte pour les banques centrales
29.08.2019	Le Figaro	23339	1598	Finkielkraut	Alain	Chronique	J	Plaidoyer pour une écologie poétique
08.02.2019	Le Figaro	23168	825	Kovacs	Stéphane	Reportage	J	Les éoliennes, ces autres "fâcheuses" du grand débat
02.02.2019	Le Figaro		634	Dumas	Thibault	Synthèse	J	Pays de la Loire: le front anti-éolien ne désarme pas
11.07.2018	Le Figaro	22989	506	Denuit	Delphine	Synthèse	J	Le gel des projets de parcs éoliens suscite la colère dans la filière
05.03.2020	Le Monde	ECO19	72			Notice	J	Les préfets appelés à identifier les secteurs pouvant accueillir des éoliennes
27.02.2020	Le Monde		977	Wakim	Nabil	Synthèse	J	Emmanuel Macron veut freiner l'essor de l'éolien terrestre
25.02.2020	Le Monde		1417	Carriat	Julie	Reportage	J	L'opposition aux éoliennes, ces "ventilateurs pourris", pousse à faire de la politique dans les Pyrénées-Orientales.
09.02.2020	Le Monde		871	Grandjean, Philibert, Lempérière	Alain, Cédric, François	Chronique	P	Energie: "Le problème principal de l'option sans nucléaire est la reconversion des emplois directs du nucléaire dans 15 ans étalée sur vingt ans"
07.02.2020	Le Monde	ECO15	845	Bezat	Jean-Michel	Analyse	J	Les erreurs stratégiques de Gerard Mestrallet ont lourdement pesé
08.10.2019	Le Monde		1085	Wakim	Nabil	Synthèse	J	Éoliennes: La filière française prend son envol
28.09.2019	Le Monde		254	Ganguli	Rajive	Synthèse	J	Terres rares: des matériaux indispensables qui menacent la planète
26.08.2019	Le Monde		911	Wakim	Nabil	Synthèse	J	Electricité: l'imposture des "offres vertes"

⁹ La lettre latine cédille comme en « FRANÇAIS » n'était pas trouvée dans ma version d' EXCEL.

Le corpus français, suite :

Date de publication	Source FRANCAISE	Numéro interne	Nombres de mots ou pages	Nom d'auteur	Prénom d'auteur	Genre journalistique	Journaliste ou Participant	Titre
29.03.2019	Le Monde		619	Barroux	Rémi	Reportage	J	Dans le sud de l'Aveyron, le projet d'un "supertransformateur" électrique ne passe pas
28.03.2019	Le Monde		763	Zabalza	Frédéric	Reportage	J	La Charante-Maritime dit stop aux implantations d'éoliennes
07.02.2019	Le Monde		705	Keltz	Benjamin	Reportage	J	Les éoliennes citoyennes de Plélan-le-Grand
19.01.2019	Le Monde		1079	Moniez	Laurie	Reportage	J	La campagne anti-éolien de Xavier Bertrand
28.11.2018	Le Monde		558	Escande	Philippe	Chronique éditorial	J	L'éolien ,oui, mais pas dans mon jardin (ou face à ma plage)
22.09.2018	Le Monde		1582	Wakim, Piquard	Nabil, Alexandre	Analyse	J	Électricité: Google, Apple, Facebook et Amazon se mettent-ils vraiment au vert?
12.07.2018	Le Monde		429	Wakim	Nabil	Filet	J	La filère éolienne ralentie en France par un imbroglio juridique
29.05.2018	Le Monde		66	Inconnu	Inconnu	Notice	J	Environnement ; L'opposition aux éoliennes s'amplifie en France
19.05.2018	Le Monde		967	Potet	Frédéric	Chronique	J	A Luçay-le-Libre, trop d'éolien tue l'éolien
18.04.2018	Le Monde		674	Wakim	Nabil	Filet	J	Energies renouvelables: La Cour des comptes critiques les dispositifs de soutiens public
20.02.2020	Le Monde	ECO14	484	Wakim	Nabil	Filet	J	Elisabeth Borne dénonce "le développement anarchique" de l'éolien.
28.03.2019	Le Sud-Ouest		Temps de lecture 3 min	Zabalza	Frédéric	Synthèse	J	La Charente-Maritime dit stop aux implantations d'éoliennes
03.12.2019	Les Echos	23087	508	G.	H.	Filet	J	RTE commence à brancher le futur parc de Sant-Nazaire
06.02.2019	Les Echos		918	Tetreau	Edouard	Chronique	E	L'éolien à tout prix, une impasse écologique
17.10.2018	Les Echos		467	Muryel	Jacque	Filet	J	Le vanadium, le métal qui peut révolutionner l'énergie renouvelable
28.09.2018	Les Echos		126	Moreira	Enrique	Notice	J	Engie rachète le développeur éolien français Sameole
25.06.2018	Les Echos		561	Le Billon	Veronique	Filet	J	Des groupes veulent acheter en direct leur énergie verte
01.12.2019	Libération		894	Mathiot/Moullot	Cédric/ Pauline	Synthèse	J	Faudra-t-il vraiment 3 400 éoliennes pour remplacer Fessenheim?
26.03.2019	Libération		737	N	N	Synthèse	J	Éoliennes: la Charantes-Maritime vent debout contre nouveaux projets
12.09.2018	Libération	11598	421	Féraud	Jean-Christophe	Synthèse	J	La loi du marché dit que le nucléaire est mort et la France devient une exception.
08.09.2018	Libération		434	AFP/AFP		Filet	J	Éolien: seulement 118 mégawatts attribués lors d'un appel d'offres national
05.09.2018	Libération		380	N	N	Enquete	J	Pourquoi, dans un parc d'éoliennes il y en a-t-il une proportion notable arrêtées, même si d'autres tournent?
19.07.2018	Libération		575	Bellier	Ulysse	Synthèse	J	Les représentants de l'éolien vent debout contre un vide juridique
19.03.2018	Libération		414	AFP/AFP	AFP/AFP	Synthèse	J	Escroquerie à l'éolien domestique: ouverture de procès à Orléans
11.02.2020	L'Union		468	Godart	Pauline	Synthèse	J	Le parc éolien, toujours en débat

Le corpus norvégien se compose de 27 interventions norvégiennes, c'est-à-dire des textes produits en ligne ou des articles de journaux norvégiens. Je les ai téléchargés de Facebook ou des sites internet des journaux respectifs.

Tableau 2 : Le corpus norvégien (Abréviations : TL= Tribune libre)

Date de publication	SOURCE NORVÉGIENNE	Pages	Auteur	Prénom d'auteur	Type de texte, TL= Tribune Libre	Titre
2019-06-02	Adresseavisen web	1,5	Sivertsen	Sverre	TL	Vindkraft- en energipolitisk skandale
2019-06-12	NRK Nordland	2	Kristoffersen	Kai Jæger	Synthèse	Nesten alle vindkraftanlegg er eid av utenlandske selskaper
2019-09-23	Nordnorskdebatt.no	1	Hongset	Hogne	TL	Hvorfor ikke bruke fakta, Lund?
2019-11-03	Rana Blad	2	Fjeldavli	Christina	TL	Forvaltningen bruker et slags reklamespråk hvor fakta skjønnes
2019-12-11	Adresseavisen web	1	Singsaas	Tor	TL	Samiske interesser og rettigheter satt til side og undertrykt
2020-01-24	Firdaposten.no	2	Dahle/Røyrvik	Elisabeth /Alf Erik		Vindindustrien og dei skråsikre: Kva vil dei med vindkraft på land?
2020-02-03	Nationen	1	Høiland	Steffen	TL	Vind eller vann for norsk industri? LO i Nord-Rogaland støtter våre kamerater i Tysvær og Kvinesdal som kjemper for å stanse planene om vindkraftutbygging.
2020-02-03	Nordnorskdebatt.no	1	Rypdal	Kristoffer	TL	Falskspill fra Hogne Hongset
2020-02-04	Helgelands Avis Web	1	Heimdal	Lasse	TL	Villedende pr-kampanje om vindkraft
2020-03-04	enerWE web filière	1	Brenna	Anders Lie	Éditorial	De folkevalgte har ikke forstått opprinnelsesgarantier
2020-03-04	Vesterålen	0,5	Sellevold	Bjørnar	TL	Vindkraft fra Andmyran: En bløff?
2020-03-05	steigan.no	0,5	Steigan	Pål	Éditorial	Triksing og miksing med vindkraft
2020-03-21	Klassekampen	2	Kongshem	Mette	Chronique	Problemet i vindkraftsaken er den udemokratiske prosessen
2020-03-21	Klassekampen	2,5	Kongshem	Mette	TL	Innspill til NVEs forslag til endringer i konsejnsprosessen for vindkraft på land
2020-03-25	Bergens tidende	1	Andersson	Atle	Synthèse	Vindkraftselskaper ber om unntak fra koronarelgjer
2020-04-03	Rana Blad	1	Jøsevold/ FREYR	Marius Meisfjord	TL	Det avgjørende spørsmålet er ikke om en batterifabrikk kan bygges uten vindkraft, for det kan den
2020-04-05	Adresseavisen web	1,5	Sivertsen	Sverre	TL	Hele vindkraftregimet må forandres
2020-04-06	Aftenposten	2	Gulbrandsen	Lars H.	TL	Klimaelite forstår ikke vindkraftmotstanden.
2020-04-07	Norsk inst. naturforsk NINA	3		NINA	Analyse	Naturkur er nødvendig for å nå klimamålene.
2020-04-08	VON Vern om Nordhordlands-fjella	2	Oppedal	Anita Haukås	TL	Hvorfor fritak for vindkraft, Monica Mæland?
2020-04-15	Dagbladet	1	Lederavd.	Leder	Éditorial	For å redde klimaet må vi ofre litt natur
2020-04-27	FB Motvind Norge	4	Langeland	Knut Arvid	TL	Til Styret i Norwea
2020-04-30	Ukeadressa Midtnorsk debatt	1	Plathe	Erik	TL	Vindkraft omdisponerer areal i svært stor skala uten arealplanprosesser i Norge
2020-05-29	enerWE web filière	2	Nyman	Hilde	Interview	Ja til mer vindkraft. Debatten om vindkraft domineres i dag av useriøse populistere som synes immune mot fakta og rasjonelle argumenter.
2020-06-11	Nettavisen	2	Aak	Johnny	TL	Solbergs batterifabrikk
22.08.2020	Finansavisen	1	Hegnar	Trygve	Éditorial	Betent strid om Europas største batterifabrikk
02.09.2020	Aftenposten	2	Mauren	Arnfinn	Chronique	

3.2 Les genres journalistiques

Les corpus français et norvégiens du mémoire présent se composent des textes différents quant à : l'espace médiatique dans lequel ils sont présentés, la mise en scène et les auteurs locuteurs responsables du texte entier. À la chasse aux opinions pour et contre l'éolien dans les médias des deux pays, j'ai eu du mal à trouver des sites Facebook français qui s'occupent de

cette problématique, mais l'offre fleurit parmi les groupes Facebook norvégiens. Les Norvégiens partagent souvent des articles de journal, pertinents pour le débat de l'éolien sur Facebook.

Les grands journaux français ont beaucoup d'articles où le locuteur coïncide avec la journaliste elle-même, plutôt dans le rôle de reporter ou enquêteur présentant des opinions extérieures que de celui de journaliste politique défendant ses propres points de vue. Mais il y a un petit nombre de chroniques où des écrivains ou journalistes sont invités à apporter un véritable éclairage sur le thème, même très subjectivement. Dans ce groupe on trouve entre autres l'essayiste Edouard Tétreau, pilier d'Emmanuel Macron pour l'élection en 2017 et fondateur de *Mediafin*, et Alain Finkielkraut, philosophe et membre de l'Académie Française.

Dans le corpus il y a des reportages, des synthèses, des enquêtes, des analyses, des chroniques, des lettres ouvertes et des éditoriaux. Pour l'analyse, je suivrai les catégories selon la liste intitulée « Les genres journalistiques » dans l'Annexe2.

3.3 Cadre méthodologique

L'idée derrière le mémoire présent est d'analyser des textes journalistiques pour étudier si et comment les auteurs se servent de trois marqueurs linguistiques particuliers. L'approche théorique se fera par voie de la ScaPoLine, la théorie scandinave de la polyphonie linguistique, et le livre « Le discours rapporté en français » par Laurence Rosier. La problématique dans les textes à étudier sera le débat sur l'éolien terrestre. Le corpus comprend une majorité de textes français plus une sélection de textes norvégiens. À priori, les textes seront étudiés un à un, chacun comme entité. La nationalité du texte objet d'analyse est peu importante, mais si l'analyse découvre des tendances indiquant des traits différents en raison de la nationalité ou des ressemblances surprenantes celles-ci pourront être examinées plus attentivement.

L'approche méthodologique sera à priori qualitative. Le nombre des phénomènes linguistiques objets d'étude seront limités et définis avant d'aborder l'analyse. Avoir une idée de leurs fréquences dans le corpus entier mais aussi faire un comptage séparé entre les textes français et norvégiens pourrait être pertinent. Les résultats du comptage seront présentés au fur et à mesure sous la section pertinente à chaque phénomène.

4. Analyse polyphonique

4.1 Introduction

L'analyse sera effectuée surtout sur le plan qualitatif avec une contribution quantitative mineure. Le corpus entier sera l'objet primordial pour la contribution quantitative.

Pour les parties qualitatives le corpus entier servira d'offre de textes qui pourraient se montrer pertinents pour l'analyse spécifique de chacun des trois phénomènes polyphoniques à examiner : l'emploi des verbes introducteurs du discours rapporté, les îlots textuels et l'argumentation par autorité.

Les questions de recherche présentées dans l'introduction, section 1.4, auxquelles l'analyse doit répondre sont les suivantes :

Dans des articles de journal, rédigés par des journalistes :

Est-ce que l'utilisation des verbes introducteurs divers ajoute quelque chose au niveau de l'interprétation des énoncés cités ou à l'ambiance de la situation à laquelle elles ou ils [les journalistes] réfèrent ?

Quand les journalistes se servent des îlots textuels, quel effet veulent-elles ou ils obtenir ?

Dans les interventions rédigées par un participant au débat, quels marqueurs linguistiques utilise l'auteur

- Pour étayer sa propre autorité ?
- Pour affaiblir l'autorité de ses adversaires ?
- Pour éveiller de la sympathie pour sa cause ?
- Y-a-t-il d'autres points de vue dans son texte que ceux de l'auteur ?

4.2 L'emploi des verbes introducteurs

4.2.1 Les verbes introducteurs plus *Selon X* dans le corpus français.

Le corpus français se compose largement des articles rédigés par des journalistes. J'en ai choisi 34 qui par la nature de leur genre journalistique comportent des citations et à cause de cela semblent intéressants pour l'analyse de leur emploi des verbes introducteurs. (Voir le tableau numéro 3)

Dans ce groupe de 34 articles français il devrait être possible de trouver une base de discussion et répondre à l'une des questions de recherche introduites dans le premier chapitre, section 1.4 :

Dans des articles de journal, rédigés par des journalistes:

Est-ce que l'utilisation des verbes introducteurs divers ajoute quelque chose au niveau de l'interprétation des énoncés cités ou à l'ambiance de la situation à laquelle elles ou ils réfèrent ?

Le premier pas de l'analyse sera d'enregistrer les verbes portant le rôle de verbe introducteur du discours rapporté du corpus français. Par l'aide d'une feuille de calcul, les verbes sont classés dans l'ordre alphabétique (Tableau 4) , suivi d'un tri des 15 verbes les plus fréquents (Tableau 5), voir ci-dessous.

Il semble pertinent d'analyser des articles riches en verbes introducteurs, dans l'hypothèse que les journalistes s'en servent par conscience des subtilités sémantiques et stylistiques qu'une variation des verbes introducteurs pourrait donner à l'interprétation de leur texte.

Tableau 3 : Les 34 articles du corpus français choisis pour l'étude de verbes introducteurs

Numero d'article	Date de publication	Source FRANCAISE	Nombres de mots	Nom d'auteur	Prénom d'auteur	Type de texte	Titre
1	2018-09-22	Le Monde	1582	Wakim / Piquard	Nabil /Alexandre	Analyse	Électricité: Google, Apple, Facebook et Amazon se mettent-ils vraiment au vert?
2	2020-02-07	Le Monde	845	Bezatz	Jean-Michel	Analyse	Les erreurs stratégiques de Gerard Mestrallet ont lourdement pesé
3	2018-05-19	Le Monde	967	Potet	Frédéric	Chronique	A Luçay-le-Libre, trop d'éolien tue l'éolien
4	2019-03-28	Le Sud-Ouest		Zabalza	Frédéric	Commentaire	La Charente-Maritime dit stop aux implantations d'éoliennes
5	2018-07-12	Le Monde	429	Wakim	Nabil	Commentaire	La filière éolienne ralentie en France par un imbroglio juridique
6	2019-03-29	Le Monde	619	Barroux	Rémi	Enquete	Dans le sud de l'Aveyron, le projet d'un "supertransformateur" électrique ne passe pas
7	2018-09-28	Les Echos	126	Moreira	Enrique	Notice	Engie rachète le développeur éolien français Sameole
8	2020-03-05	Le Monde	72			Notice	Les préfets appelés à identifier les secteurs pouvant accueillir des éoliennes
9	2019-01-19	Le Monde	1079	Moniez	Laurie	Reportage	La campagne anti-éolien de Xavier Bertrand
10	2019-02-07	Le Monde	705	Keltz	Benjamin	Reportage	Les éoliennes citoyennes de Plélan-le-Grand
11	2019-03-28	Le Monde	763	Zabalza	Frédéric	Reportage	La Charante-Maritime dit stop aux implantations d'éoliennes
12	2019-08-26	Le Monde	911	Wakim	Nabil	Reportage	Electricité: l'imposture des "offres vertes"
13	2020-02-25	Le Monde	1417	Carriat	Julie	Reportage	L'opposition aux éoliennes, ces "ventilateurs pourris", pousse à faire de la politique dans les Pyrénées-Orientales.
14	2019-02-08	Le Figaro	825	Kovacs	Stéphane	Reportage	Les éoliennes, ces autres "fâcheuses" du grand débat
15	2020-02-11	L'Union	468	Godart	Pauline	Synthèse	Le parc éolien, toujours en débat
16	2018-07-19	Libération	575	Bellier	Ulysse	Synthèse	Les représentants de l'éolien vent debout contre un vide juridique
17	2018-09-05	Libération	380	N	N	Synthèse	QUESTION POSÉ D'UN LECTEUR: Pourquoi, dans un parc d'éoliennes il y en a-t-il une proportion notable arrêtées, même si d'autres tournent?
18	2018-09-12	Libération	421	Féraud	Jean-Christophe	Synthèse	La loi du marché dit que le nucléaire est mort et la France devient une exception.
19	2019-03-26	Libération	737	N	N	Synthèse	Éoliennes: la Charantes-Maritime vent debout contre nouveaux projets
20	2019-12-01	Libération	894	Mathiot/Mouillot	Cédric/ Pauline	Synthèse	Faudra-t-il vraiment 3 400 éoliennes pour remplacer Fessenheim?
21	2018-06-25	Les Echos	561	Le Billon	Veronique	Synthèse	Des groupes veulent acheter en direct leur énergie verte
22	2018-10-17	Les Echos	467	Muryel	Jacque	Synthèse	Le vanadium, le métal qui peut révolutionner l'énergie renouvelable
23	2019-12-03	Les Echos	508	G.	H.	Synthèse	RTE commence à brancher le futur parc de Sant-Nazaire
24	2018-04-18	Le Monde	674	Wakim	Nabil	Synthèse	Energies renouvelables: La Cour des comptes critiques les dispositifs de soutiens public
25	2019-10-08	Le Monde	1085	Wakim	Nabil	Synthèse	Éoliennes: La filière française prend son envol
26	2020-02-20	Le Monde	484	Wakim	Nabil	Synthèse	Elisabeth Borne dénonce "le développement anarchique" de l'éolien.
27	2020-02-27	Le Monde	977	Wakim	Nabil	Synthèse	Emmanuel Macron veut freiner l'essor de l'éolien terrestre
28	2018-07-11	Le Figaro	506	Denuit	Delphine	Synthèse	Le gel des projets de parcs éoliens suscite la colère dans la filière
29	2019-02-02	Le Figaro	634	Dumas	Thibault	Synthèse	Pays de la Loire: le front anti-éolien ne désarme pas
30	2019-09-28	Le Figaro	569	Cheyvialle	Anne	Synthèse	Un outil de finance verte pour les banques centrales
31	2019-12-02	Le Figaro	244	Mollaret	Guillaume	Synthèse	La première éolienne de France a été démontée
32	2020-01-24	Le Figaro	701	Montalbert de La	Ghislain	Synthèse	Les adversaires des éoliennes retrouvent l'espoir
33	2020-02-18	Le Figaro	662	Chasnais	Eric	Synthèse	Des députés veulent une loi pour encadrer les éoliennes
34	2020-08-20	France BLEU Herault	2 pages	Pocher	Stefane	Synthèse	"Il faut mettre une bombe et faire péter toutes ces éoliennes", déclare Robert Ménard

Il y a des commentaires (éditoriaux et chroniques), quelques reportages, des synthèses, des analyses, des enquêtes et des hybrides filet-synthèse, analyse-synthèse, enquête-synthèse. Je les ai classé dans la catégorie principale que je trouvais la plus proche.

Pour l'étude des verbes introducteurs, j'ai éliminé les articles les plus pauvres en citations, typiquement parmi des notices, des chroniques ou des lettres de lectrices et lecteurs.

Tableau 4: Les 221 verbes trouvés dans le corpus français

Verbe introducteur	Occurences dans le corpus	Verbe introducteur	Occurences dans le corpus
accuser	1	ne se lasser pas de répéter	1
affirmer	5	noter	7
ajouter	6	pester	1
amorcer	1	plaider pour	2
analyser	2	poursuivre	2
annoncer	3	préciser	2
appeler de leurs vœux	1	préciser sa pensée	1
apporter une explication	1	préconiser	1
apprendre	1	prédire	1
assener	1	prévenir	4
assurer	5	prévoir	1
assumer	1	promettre	1
avancer	1	proposer	1
cache sa colère	2	publier un avis pour	1
citer	2	raconter	1
compléter	1	rappeller	2
confier	1	rassurer	1
confirmer	2	recenser	1
constater	1	recommander	1
craindre	1	reconnaître	4
crier	1	regretter	1
d'après eux	1	relever	1
déclarer	3	remarquer	1
décrire	1	remémorer	1
décrypter	2	répondre	1
défendre	3	répondre à	1
demander	5	résumer	2
dénoncer	7	s'accorder	1
déplorer	2	s'alarmer	2
détailler	2	se défendre	1
dire	6	se désoler	1
écrire	1	se dire prêt à	2
espérer	1	s'effarer	1
estimer	10	se féliciter	1
évoquer	2	se plaindre	1
expliquer	20	se prononcer	1
faire succéder des mots tendres	1	se réjouir	1
faire valoir	2	Selon X	9
féliciter	1	s'en désoler	1
indiquer	4	s'exclamer	1
insister	5	s'expliquer	1
interpeller	1	s'exprimer	1
invoquer	1	s'indigner	2
lâcher, les yeux mouillés	1	s'inquiéter	1
lancer	1	s'insurger	3
martéler	1	s'interroger	1
maugréer	1	souligner	10
mener campagne	2	tacler	1
mettre en avant	1	tirer la sonnette d'alarme	1
ne pas voir	1	vouloir	2
ne pas mâcher ses mots	1	vouloir croire	1
		Total général	221

Parmi les verbes j'ai inclus des introducteurs tirés de situations linguistiques aux confins du DR, comme *selon X, d'après eux*.

Entre 221 occurrences comptées dans les articles de cette sélection du corpus français, j'ai fait un tri des verbes les plus fréquents, apparaissant quatre fois ou plus.

Je dirais que ce tri de 15 verbes qui représente 50% des 221 occurrences trouvées sont des *verba dicendi*, des alternatives plus ou moins modalisées du verbe *dire*. Le verbe *dénoncer* a plusieurs connotations selon son contexte.

Selon X, préposition + nom ou pronom, comportant dans la liste la variante *d'après eux*, est un terme inclus parce qu'il se produit fréquemment dans le corpus français comme locution introductive du DR aux confins du phénomène.

Commentaire sur le neutre « selon X » et les journaux :

Je n'ai trouvé qu'un seul cas de *selon X* et *d'après eux* dans « *Le Figaro* ». Le reste des *selon X* et aucun *d'après eux* figurent dans « *Le Monde* », « *Les Echos* » et « *Libération* », pourvu que mes observations soient correctes.

Tableau 5: Les 15 verbes introducteurs les plus fréquents du corpus français

Verbe	Occurrence
expliquer	20
estimer	10
souligner	10
Selon X	9
dénoncer	7
noter	7
ajouter	6
dire	6
affirmer	5
assurer	5
demander	5
insister	5
indiquer	4
prévenir	4
reconnaître	4

4.2.2 Verbes introducteurs dans deux articles du Monde et du Figaro

Le comptage dans les 34 articles des journalistes, c'est-à-dire des interventions comparables quant au type et le rôle de l'auteur parmi une totalité de 44 interventions françaises donne comme résultat 221 verbes dits introducteurs d'un discours rapporté dans un sens large.

Dans ces 34 articles je n'ai pas trouvé de cas où l'auteur parle de lui à la première personne. Sa voix semble être effacée.

Si la journaliste ne se mêle pas dans le débat, pourquoi une telle variation du choix de verbes introduisant la parole d'autrui ? Est-ce-que ces marqueurs linguistiques l'aident à évoquer des attitudes, des sentiments des gens qui se laissent entendre dans le débat ? Même si l'on ne se mêle pas directement dans le débat, est-ce-que les verbes introducteurs servent à affaiblir, ridiculiser, renforcer etc. la voix des gens qui s'intéressent à l'éolien ?

Pour pouvoir répondre à cette question il est pertinent d'étudier en détail une sélection de textes où la variation se manifeste.

Parmi des articles rédigés par une ou un journaliste¹⁰ il y en a qui sont plus riches en verbes introducteurs que d'autres. Pour analyser l'utilisation des verbes introducteurs différents, j'ai fait le choix de deux articles, le plus riche en verbes introducteurs du corpus français, et le quatrième en termes de quantité de verbes utilisés mais où il y a une grande variation de types de verbes.

4.2.2.1 « Le Monde » le 27 février 2020 : Emmanuel Macron veut freiner l'essor de l'éolien terrestre.

L'article numéro 27, tableau 3, est très riche en verbes introducteurs. J'y en ai trouvé 22 parmi les 977 mots.

Le journaliste Nabil Wakim, l'auteur de sept articles dans le corpus français proposé, a publié dans « le Monde » du 27 février 2020 une synthèse de la politique française récente concernant l'éolien. Il l'a intitulé *Emmanuel Macron veut freiner l'essor de l'éolien terrestre*. Déjà dans le sous-titre il signale qu'il s'agit d'un thème peu neutre : « *Après avoir encouragé pendant deux ans son développement, l'exécutif amorce, sous la pression des élus locaux, un changement de cap qui ravit les opposants et provoque l'inquiétude de la filière.* »

M. Wakim, parlant ici des éoliennes en tant que thème politique, a choisi d'associer un peu ironiquement la situation au « virage de l'aile ». Le gouvernement français signale selon Wakim une rupture nette quant à l'éolien terrestre, avec les positionnements précédents du gouvernement, dans le cadre de la transition écologique et solidaire. Wakim réfère à une table ronde à Pau le 14 janvier où Macron « a planté la première graine de cette nouvelle donne ».

M. Wakim se sert de formes de DR variées. Un trait général de l'article est l'utilisation du discours rapporté mixte, au sens double : le journaliste mélange (ou mixe) les formes de DR mixte avec le DD.

La polyphonie linguistique est presque omniprésente dans la synthèse en question. L'article commence comme suit : *Un vent mauvais souffle-t-il sur l'éolien terrestre ?* À la limite, c'est le souffle d'Éole, la voix du dieu, dont l'auteur-locuteur parle. Puis, après cette ouverture poétique, Wakim introduit plusieurs locuteurs rapportés. Des îlots textuels arrivent dans la description des actes de langages du président français.

¹⁰ Tous les deux genres ont contribué avec textes.

Wakim ne se mêle pas dans le débat. On ne voit pas facilement s'il est pour ou contre l'éolien. Mais pour donner des couleurs, un tant soit peu à l'article et aux personnages énonciateurs, il varie les verbes introducteurs. La plupart d'entre eux ne paraissent tout de même pas très chargés de sentiments forts.

- 1) « Le consensus sur l'éolien est en train de nettement s'affaiblir dans notre pays », *expliquait-il*, [Président Macron] avant d'*ajouter* que « de plus en plus de gens ne veulent plus voir d'éolien près de chez eux, considèrent que leur paysage est dégradé »

Le premier énoncé est du discours direct, DD, marqué selon la tradition avec des guillemets, et suivi d'une incise introduite par *expliquer* et le verbe introducteur *ajouter* introduisant un DI, tous les deux des verbes très proche du neutre *dire*, un effort pour rapporter un ton un peu pontifiant quand même.

Le second énoncé est rapporté dans la forme de discours mixte, une combinaison entre un DI et en DD, où la parole du locuteur rapporté est représentée entre guillemets, place 8 dans le continuum du DR de Rosier (un continuum que l'auteur précise n'être pas exhaustif). (Rosier, 2008, ss. 52,53) Le verbe *ajouter* explique que l'acte illocutoire est prolongé mais n'apporte rien sur le contenu, ni du point de vue de l'énonciateur ni de celui des gens dont le président parle

Wakim présente les événements chronologiquement. Avec son choix de verbes introducteurs, il transfère l'impression que la température du discours augmente, même s'il s'agit des monologues enchaînés, c'est-à-dire qu'il ne réfère pas à un dialogue entre deux énonciateurs présents au même lieu et en même temps.

- 2) ...dans « Le Monde » du 21 janvier, Elisabeth Borne *déclarait* que « le développement de l'éolien est très mal réparti en France ». « Cela s'est fait de façon anarchique, et on a des territoires dans lesquels il y a une saturation, y compris visuelle », *soulignait* la ministre de la transition écologique et solidaire, *rompant ainsi avec* le discours très enthousiaste sur l'éolien de ses prédécesseurs Nicolas Hulot et François Ruyg. Le 18 février, auditionnée au Sénat, elle *précise sa pensée*, *dénonçant* la « covisibilité avec des monuments historiques » et « une situation d'encerclement autour de certains bourgs qui est absolument insupportable », *plaidant pour* un « développement harmonieux ».

Le journaliste cite la politicienne entre guillemets et il essaie de transférer l'attitude du locuteur rapporté aux lectrices et lecteurs par un éventail de verbes : *déclarer, souligner, rompre avec, dénoncer, plaider pour*. La subjectivité de la locutrice rapportée reste entre guillemets, pendant que les *verba dicendi* renforcés, qui ne sont pas vraiment de la phonation, créent tout de même des images d'engagement et d'affection, de haute voix et intensité dans les énoncés de Mme Borne. (Les paroles auxquelles le journaliste réfère ci-dessus de Mme Borne viennent d'une interview ou « des propos recueillis » dans « le Monde » datant du 20 janvier 2020, sous le titre « Elisabeth Borne : Nous voulons corriger les insuffisances du passé ». Elle y présentait comment le gouvernement français a prévu d'arriver à la neutralité carbone en 2050 par La stratégie nationale bas carbone (SNBC) et la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Nabil Wakim était un des journalistes à l'interviewer.

M. Wakim ne prend pas en charge le contenu des énoncés, mais par son choix de verbes introducteurs il est le responsable de la description de Mme Borne comme étant une personne dévouée à une cause. M. Wakim insère une remarque des prédécesseurs de la ministre actuelle, adhérents de l'éolien, où il réfère à un discours passé de ceux-ci mais sans rapporter ce discours directement. Il affirme qu'il y a une rupture entre la politique de la nouvelle ministre, que la nouvelle politique sur l'éolien *rompt avec* celle de ses prédécesseurs.

4.2.2.2 « Le Figaro » le 8 février 2019 : Les éoliennes, ces autres « fâcheuses » du grand débat

L'article est en 14^{ème} place dans le tableau no. 3, voir section 4.2.1. L'auteur est le journaliste Stéphane Kovacs, mais il remarque dans un rectangle de côté la mention: « Philippe Turpin/Belpress/Andia : Des éoliennes installées à proximité d'habitations, dans le nord de la France ».

Kovacs introduit la polyphonie du débat au début de son article :

- 3) C'est une multitude de vents contraires qui soufflent sur les éoliennes. Défenseurs du patrimoine, amis des oiseaux, protecteurs de l'environnement, anarchistes, zadistes, marins-pêcheurs, châtelains, parlementaires ou « gilets-jaunes », *des voix* de plus en plus disparates *s'élèvent* contre ces gigantesques pylônes qui envahissent nos paysages.

Selon Kovacs, déjà six mois avant la sortie de l'article un collectif de députés *s'alarmait* dans son journal « Le Figaro », discours direct entre guillemets: « La France connaît une véritable crise de saturation de l'implantation des éoliennes ».

Plus tard dans le même paragraphe, M. Kovacs écrit, comme une sorte de réponse à la volonté du gouvernement de multiplier la capacité installée des éoliennes terrestres en dix ans :

4) ...partout la colère *gronde*.

Sans quantifier l'opposition aux éoliennes, ici évidemment dans le nord de la France, Kovacs se sert des verbes de la phonation, comme des voix venant d'un grand chœur : *des voix s'élèvent*, et dans le second cas il personnifie même la colère : *la colère gronde*.

Kovacs renforce ses choix de verbes avec des syntagmes adverbiaux, comme *le thème y est âprement débattu*. Il continue de référer à un évènement à Paris, des gens en écharpes blanches près de la Tour Montparnasse qui manifestent contre des éoliennes de 200 à 240 mètres de haut et

5) *s'effarent de* « *ce gaspillage écologique et économique* »

et que sur le site du grand débat, quelque quatre cents propositions concernent l'éolien.

6) Et même si certains *demanderaient* bien « l'installation gratuite d'une éolienne domestique », la quasi-totalité *crie* « stop aux implantations ! ».

« Le Figaro » par son journaliste introduit les discours des adversaires de l'éolien par des verbes qui décrivent l'état d'esprit du locuteur rapporté en cas de DD, et l'énonciateur en cas de DI:

[...] *se plaint* une autre internaute. Comme les sociétés privées qui les implantent [les éoliennes] sont subventionnées par notre facture d'électricité [...], l'Académie de médecine *évoque* un « syndrome des éoliennes », les associations de préservation de la nature *s'alarme* de ces grandes hélices, le président de la région des Hauts-de-France, où « 70% des projets sont contestés devant les tribunaux », *tape du poing sur la table* : Alors que s'ouvre le grand débat, un décret scélérat vient de paraître qui fait reculer les possibilités pour les habitants concernés de donner leur avis sur les projets de constructions d'éoliennes, *s'indignait-il*.

Le locuteur qui correspond au journaliste du Figaro, ne prend pas non plus la responsabilité des points de vue qu'expriment les locuteurs rapportés. Mais il décrit les adversaires cités de l'éolien d'une manière vivante, pleins d'engagement par ses choix de verbes : *se plaindre, évoquer, s'alarmer, s'indigner*. Le journaliste interprète celles et ceux qu'il cite avant de les présenter aux lectrices et lecteurs. Il fait de son mieux pour que l'on prenne l'engagement au sérieux: on ne badine pas avec quelqu'un qui *tape du poing sur la table*.

Les 34 articles qui composent la base de l'étude des verbes introducteurs des textes rédigés par des journalistes se ressemblent quant au style, au rôle de l'auteur, et au choix préféré du discours mixte dans les synthèses et les reportages.

Le mémoire présent ne comprend pas de comparaison des tendances politiques dans les articles, de la droite à la gauche, du « Figaro » à « Libération », même si le choix des journaux pouvait inviter à une présentation des résultats sous l'angle politique.

Sans plus de preuve présentée ici que les deux exemples déjà analysés du « Figaro » et du « Monde », je dirai que dans le corpus français, les articles du « Figaro » sont un peu plus colorés que les articles du « Monde », de « Libération » et des « Echos ».

La réponse à la question de recherche demandant si et dans quelle mesure des verbes introducteurs ajoutent quelque chose au niveau de l'interprétation des énoncés cités ou à l'ambiance de la situation référée, est donc : oui. Avant tout, ces verbes ajoutent de la vivacité aux textes et aux êtres discursifs. On pourrait dire que ces verbes sont des outils efficaces pour décrire la situation d'énonciation, l'énonciateur inclus, avec le moins de mots possibles. Les journalistes se servent de verbes précis et variés pour ajouter de la subtilité sémantique et stylistique dans des textes où ils s'effacent eux-mêmes comme êtres discursifs.

4.2.3 Les verbes introducteurs dans le corpus norvégien

Le corpus norvégien se compose en grande partie de courriers de lecteurs, de chroniques et de quelques interviews. La plupart sont des monologues, sans dire par là qu'ils sont monophones. Parmi le peu de textes du corpus écrits par des journalistes norvégiens, il y en a un publié par le journal « Bergens Tidende » le 25 mars 2020 du genre reportage- interview intitulé :

Vindkraftselskaper ber om unntak fra koronaregler. Undertittel: Bransjen trenger utenlandsk personell, og vil ha status som samfunnskritisk virksomhet.

En français: *L'éolien réclame des exceptions aux règlements de corona, avec le sous-titre : La filière a besoin du personnel étranger et demande à être considérée comme des entreprises cruciales pour notre société.*

Le journaliste Atle Andersson utilise des tirets comme marqueurs graphiques pour mettre le DD en relief. Il y a six occurrences, et toutes se terminent avec une virgule, suivie de *sier X (dit X)*. Les X sont les PDG des entreprises Zephyr AS et Norwea et le secrétaire général de l'organisation qui réunit les adversaires de l'éolien ; Motvind.

Dans l'exemple (7) un des PDG de la filière parle des problèmes qui arriveraient si les industriels étaient obligés de suivre les règles de quarantaine Covid-19 qui règnent sur le reste des Norvégiens :

- 7) - Men det er klart dette har store konsekvenser. Vi snakker om en investering på to milliarder kroner og der 30-40 selskaper er involvert i utbyggingen. Det er mange som nå ønsker å få hjulene i gang igjen, *sier* Rommetveit.

En français:

- Mais il est clair qu'il y aura de grandes conséquences. Nous parlons d'investissements de l'ordre de deux milliards de couronnes norvégiennes impliquant 30-40 entreprises dans les projets. On est nombreux à vouloir relancer la roue, *dit* Rommetveit.

Dans le texte se trouve aussi d'autres formes de DR, et là il apparaît des similarités avec l'utilisation d'un choix varié de verbes introducteurs dans « Le Monde » et « Le Figaro » discutée dans la section 4.2.2.:

Tableau 6: Les dix verbes introducteurs norvégiens autre que « å si / dire »

<i>å be</i>	<i>ifølge X</i>	<i>å kalle</i>	<i>å besvare</i>	<i>å tilføye</i>	<i>å opplyse</i>	<i>å mene (at)</i>	<i>å avise</i>	<i>å håpe</i>	<i>å forvente</i>
<i>Demander</i>	<i>selon X</i>	<i>appeler</i>	<i>Répondre</i>	<i>ajouter</i>	<i>informer</i>	<i>penser que</i>	<i>rejeter</i>	<i>espérer</i>	<i>prévoir</i>

L'exemple suivant (8) représente une combinaison entre DI *avec que* (mais qui réfère à des pensées à l'origine écrites dans une lettre) et du DD entre guillemets écrit dans la même lettre.

Les marqueurs graphiques de la citation *des pensées* exprimées en *écriture* se distinguent de la façon dont ce journaliste norvégien, pour citer *une parole* en DD (voir l'exemple (7)), utilise un tiret au début de la citation et ferme avec une virgule.

- 8) I brevet til Justis- og beredskapsdepartementet og Olje- og energidepartementet *skriver* organisasjonen [Norwea] at de har «stor ydmykhet for at situasjonen er kompleks og alvorlig», men *tilføyer*: «Likevel mener vi (at) det er viktig å finne gode løsninger for kraftforsyningen generelt, og vindkraft spesielt.»

En français: Dans la lettre aux ministères [deux ministères pertinents norvégiens] l'organisation *écrit* qu'ils auront « beaucoup d'humilité devant cette situation très complexe et sévère », mais *ajoute* : « Malgré cela nous *pensons* qu'il est important de trouver des bonnes solutions pour l'approvisionnement en électricité en général, et pour les éoliennes en particulier. »

Dans l'exemple (9) nous avons du DI avec *que*, et un verbe introducteur autre que *dire*, normalement le verbe préféré pour citer la parole en DD entre tiret et virgule.

- 9) Vindkraftgiganten Vestas Wind Systems *opplyser* at selskapet nå har rundt 200 turbiner fordelt på ti vindkraftverk under utbygging i Norge.

En français: Le fournisseur gigantesque d'électricité éolienne Vestas Wind Systems *informe* que l'entreprise possède environnent 200 turbines distribuées en dix champs d'éoliennes qui sont en cours de construction en Norvège.

Quant à la question de recherche demandant dans quelle mesure la manière dont cet auteur se sert de verbes introducteurs ajoute de la valeur pour les lectrices et lecteurs, je pourrai répondre : très peu. Il y a un seul verbe qui exprime des sentiments, *håpe/ espérer*, sans que cela influence l'ambiance dans ce contexte.

4.2.4 Les verbes introducteurs : traits différents et communs des textes français et norvégiens.

Dans la mesure où le corpus français se distingue du corpus norvégien en ce qui concerne les genres journalistiques, c'est un peu risqué de tirer de fortes conclusions en comparant la fréquence de verbes introducteurs dans la presse française et norvégienne. Mais une comparaison

des trois articles, à savoir deux synthèses françaises et une équivalente norvégienne, montre une différence dans la manière de citer un DD, et par le choix très varié dans les articles français quant aux verbes introducteurs et par un choix de marqueurs graphiques. La synthèse norvégienne se caractérise par le choix exclusif du verbe *dire / sier*, pour citer de manière directe la parole du locuteur rapporté.

Les styles des journalistes des deux pays examinés dans le mémoire présent se rapprochent dès qu'il est question du DI et aussi lorsque référant à une lettre, à des énoncés *écrits* par un locuteur extérieur et rapportés par le locuteur de l'énoncé. Dans les trois cas, le DD est mis entre guillemets et les verbes introducteurs varient dans la catégorie *verba dicendi*, plus ou moins modalisés comme on voit aussi dans l'article norvégien (*be om/ demander, tilføye/ ajouter, avvise/ rejeter*) et des verbes d'attitude (*mene / penser, håpe/ espérer*).

Un autre trait commun des articles choisis est l'absence de la voix-même du journaliste rapporteur que ce soit graphiquement ou visuellement dans les textes. Ils rapportent, ils ne présentent pas leurs propres opinions sur la thématique en question.

Le journaliste norvégien présente la situation éolienne et des restrictions en raison du Covid-19 d'une manière neutre, ou apparemment neutre. En gros, il laisse la parole aux PDG de la filière qui se plaignent des restrictions de peur de perdre argent et temps. De l'autre côté il y a la parole de leur adversaire qui conteste leurs inquiétudes et nie l'argumentation pour une hâte de construction des champs d'éoliennes, qui selon lui est motivée pour l'export et non pas pour satisfaire un besoin d'approvisionnement en électricité du pays.

Le journaliste norvégien cite et choisit les verbes introducteurs des DD et des DI mais il ne se mêle pas au débat. Ses choix de verbes n'apportent aucune température ou engagement de plus que les lectrices et lecteurs pourraient associer avec les sujets parlants, dont les propos sont insérés entre guillemets, entre tiret-virgule ou dans le DI.

Les journalistes français ont choisi la même façon de s'absenter de la discussion. Ils citent les paroles en DD entre marques graphiques. Les DI-mixtes sont introduits avec des verbes plus ou moins modalisés de *dire*. Les deux articles français présentés sous ce chapitre offrent des tableaux des situations plus tendues que celles exposées dans le « Bergens Tidende ». Sans autres descriptions des participants au débat que par le choix des verbes introducteurs des énoncés, les journalistes français réussissent à dramatiser leur présentation des énonciateurs, les ê-d, qui correspondent ainsi aux locuteurs rapportés et leurs points de vue. Ils arrivent à

dramatiser, sans intervenir dans le débat et sans aide d'adjectifs qualifiants pour caractériser les locuteurs rapportés.

Cette technique journalistique de se distancier des points de vue qui consiste à s'omettre soi-même du débat peut être vue sous la lumière de la notion de *l'effacement énonciatif*. Le locuteur de l'énoncé efface sa voix propre en laissant la parole aux participants du débat, ou en version de DD canonique entre guillemets ou en discours mixte.

Au lieu de dire sans s'effacer :

Le président de la région des Hauts-de-France, M. Xavier Bertrand *semble nerveux et fâché*, quand il dit : « 70% de projets sont contestés devant les tribunaux »

le journaliste écrit :

10) « 70% de projets sont contestés devant les tribunaux », Xavier Bertrand *tape du poing sur la table* : Alors que s'ouvre le grand débat etc. »

Parallèlement, nous lectrices et lecteurs entendons la voix du journaliste à travers les verbes de sentiment choisis pour envisager l'énonciation et l'humeur de l'énonciateur.

4.2.5 Bilan

L'analyse de l'emploi des verbes introducteurs a été effectuée afin de répondre à la question de recherche suivante :

« Dans des articles de journal, rédigés par une ou un journaliste : Est-ce que l'utilisation des verbes introducteurs divers ajoute quelque chose au niveau de l'interprétation des énoncés cités ou à l'ambiance de la situation à laquelle elle ou il [les journalistes] réfère ? »

Pour aborder l'analyse, il fallait parcourir le corpus pour enregistrer les verbes introducteurs et éliminer les textes moins intéressants par manque de discours rapporté. Le résultat du comptage dans le corpus français montre 221 occurrences, dont 15 verbes introducteurs apparaissent 4 fois ou plus.

Le corpus norvégien comprend plutôt des textes avec peu de citations et qui ne sont pas très intéressants quant aux verbes introducteurs. Un article publié dans le journal « Bergens

Tidende » fait exception, confirmant ainsi la règle et servira d'exemple d'un style journalistique norvégien et pour l'analyse de l'utilisation des verbes introducteurs du DR.

Deux articles du corpus français sont analysés. Tous les deux sont riches en verbes introducteurs d'une grande variation.

Les journalistes français dans les deux exemples analysés ne se mêlent pas dans le débat. Ils s'effacent comme êtres discursifs dans le texte. Mais ils se servent des verbes introducteurs de façon ciblée pour transmettre l'ambiance dans la situation d'énonciation des locuteurs rapportés.

Dans l'exemple norvégien, le verbe *å si/ dire* est le plus fréquent pour introduire du DD. Le journaliste utilise 10 autres verbes pour marquer le DI avec *que*. Dans l'ensemble, ce n'est pas avec les verbes introducteurs que le journaliste norvégien ajoute autre chose qu'une information neutre.

4.3 Les îlots textuels

J'aborderai l'analyse des effets d'îlots textuels (IT) quantitativement ; par un comptage des occurrences d' IT dans chacun des deux corpus.

Ensuite, pour étudier comment les auteurs se servent des IT, j'examinerai l'article le plus riche en IT du corpus français, écrit par une journaliste et deux articles du genre *tribune libre* en norvégien publiés dans « Nettavisen » et « Aftenposten » respectivement.

En abordant la problématique de l'îlot textuel et son utilisation dans le corpus, il me semble nécessaire de mettre de côté le discours mixte entre DI avec *que* et le DD marqué par des guillemets, lorsqu'il est évident ou vraisemblable par le contexte que le journaliste ne fait que référer la parole ou les points de vue d'un énonciateur connu, la source. Il s'agit des cas où le journaliste ne prend pas position sur l'énoncé entre guillemets et où l'on n'y trouve aucun lien de responsabilité ou de non-responsabilité entre le journaliste-locuteur et l'énoncé d'un locuteur autre.

Les questions de recherche en ce qui concerne les ÎT sont été présentées dans la section 1.4 :

- I. Quand les journalistes se servent des îlots textuels, quel effet souhaitent-elles ou-ils à obtenir ?

Dans les interventions rédigées par un participant au débat :

- II. Quels marqueurs linguistiques utilise-t-elle ou -il pour étayer sa propre autorité, pour affaiblir l'autorité de ses adversaires ou pour éveiller de la sympathie pour sa cause ?

Les principaux marqueurs objets de l'analyse sous la section présente seront les îlots textuels, et je propose de poser la dernière question différemment.

- III. Quand les auteurs participants au débat se servent d' *îlots textuels*, est-ce pour étayer leur propre autorité, pour affaiblir l'autorité de leurs adversaires ou pour éveiller de la sympathie pour leur cause ?

Les îlots textuels servent de marqueurs linguistiques dans tous types de genres journalistiques dans le corpus. C'est déjà une des plusieurs réponses à la question de recherche marquée (II) ci-dessus.

L'hypothèse de l'ÎT comme outil d'obtention d'effets particuliers varie selon le rôle de l'auteur. S'agit-il d'un journaliste rapporteur ou d'un participant au débat ? Il devrait être possible de vérifier ou réfuter cette hypothèse par l'étude des trois textes en question.

Je mettrai de côté les segments entre guillemets qui apparaissent comme du DR mixte dans le comptage des IT. En attaquant le corpus selon une telle ligne, il me semble être proche du choix des chercheurs de la ScaPoLine, qui ont limité leur étude des IT dans les deux catégories suivantes :

1. Îlot textuel **hors DI** avec source explicite
2. Îlot textuel **hors DI** sans source explicite (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 78)

Les articles examinés comprennent chacun entre 200 et 1600 mots.

Tableau 7: Répartition des îlots textuels dans les deux corpus

ÎLOTS TEXTUELS	Français	Norvégien
Nombre d'articles examinés	41	27
Articles avec IT	31	15
Nombre d'ÎT total	160	39
IT par article en moyenne	5,2	2,6
Articles avec nombre d' IT >=10	5	1
Articles avec nombre d' IT 5 à 9	10	1
Articles avec nombre d' IT 1 à 4	16	13

La tendance semble être qu'il y a plus de ÎT dans les textes français que dans les textes norvégiens, ce qui pourrait signaler une différence au niveau du style journalistique français et norvégien. Mais parce que la majorité des textes français sont rédigés par des journalistes alors que les textes norvégiens sont un mélange de genre plus varié, plutôt dominé par des participants s'exprimant en monologue, les prémisses pour une comparaison de la fréquence de l'utilisation des ÎT par les journalistes des deux pays ne sont pas véritablement remplies dans le corpus.

Pour l'analyse d'emploi des ÎT dans le corpus, j'examinerai trois articles, l'un français et les autres norvégiens.

4.3.1 Un reportage des Pyrénées-Orientales

Je commencerai avec un article du corpus français trouvé dans « le Monde », publié le 25 février 2020.

« L'opposition aux éoliennes, ces « ventilateurs pourris », pousse à faire la politique dans les Pyrénées-Orientales », portant le sous-titre : « Pour les élections municipales, des listes citoyennes se construisent sur cette opposition », par la journaliste Julie Carriat.

J'y ai identifié 14 ÎT.

Il s'agit d'un reportage d'une visite à la mairie de Trilla le 21 février 2020. La journaliste décrit la route de Perpignan à Trilla, un bourg dont la description fait penser à un trou, un endroit oublié avec 85 villageois dans les Pyrénées. La journaliste insinue qu'ici le temps s'est arrêté avec Jacques Chirac, le dernier président de la République listé à l'intérieur de la mairie.

Nous, lectrices et lecteurs, suivons la journaliste dans une permanence d'information le 21 février dans la mairie de Trilla, où trois jeunes agents de la société éolienne, Abo Wind, tentent de contenir la colère des riverains.

Pour donner du sens aux références des IT, je trouve nécessaire de les présenter dans leur contexte, suivant l'article chronologiquement ou plutôt linéairement du début à la fin.

11) L'opposition aux éoliennes, ces « *ventilateurs pourris* », pousse à faire de la politique dans les Pyrénées-Orientales

La locutrice de cet énoncé est la journaliste Mme Carriat. Mais ce n'est pas elle, la source de la notion de ventilateurs pourris. Il faut continuer à lire pour trouver la vraie source ; M. Bernard Faux. Dans le sixième paragraphe on trouve une citation en DD :

12) « Nous ne sommes pas des égoïstes, même si c'est vrai, nous partons d'émotion, la colère, contre *ces ventilateurs pourris* devant le Canigou [point culminant emblématique du département] ! », s'explique un des « *anti* », Bernard Faux.

Mme Carriat emprunte l'expression péjorative pour établir d'emblée les sentiments de pessimisme et de colère qui règnent près des champs d'éoliennes dans les montagnes catalanes. La locutrice de l'article ne prend pas en charge le point de vue que les éoliennes sont des ventilateurs pourris, ce que fait M. Faux. Mais elle est toujours responsable du choix de l'emprunt. Puis elle colle l'étiquette « *anti* » sur le nom de l'adversaire des éoliennes, M. Faux. Avant de le citer, elle dessine une scène par un syntagme sans verbe :

13) Dans l'étroite salle de mairie [de Trilla], une quarantaine de personnes, des membres de collectifs anti-éoliens locaux et départementaux, des habitants du village, le maire et ses affidés.

La locutrice-journaliste prend la moitié de l'expression *anti-éolien*, la met entre guillemets et crée un terme moins sévère, plus populaire, sinon ironique : l'« *anti* ». Il y en a *un* « *anti* » et *les* « *anti* » :

14) Parmi les « *anti* », il y a des néoruraux - certains vivent « *en autonomie* » en bordure du village - des retraités et autres acteurs d'un tourisme vert, loin des plages d'Argelès-sur-Mer. Leurs arguments- *arnaque économique au profit de multinationales lointaines, destruction de la biodiversité dans ce couloir d'oiseaux migrateurs, destruction*

des paysages et du foncier, argument sanitaire- font face à des considérations simples.

- 15) Lise, Frédéric et leur fille de 10 ans ont, de leur propre aveu « *tout quitté* » de leur vie de citadins pour s'installer il y a quatre ans à Caramany [à 7 km de Trilla].

Après la narration des histoires des villageois de Trilla, néo-ruraux inclus, la journaliste Julie Carriat présente une poignée de représentants des bourgs voisins, une « table ronde » sans interviewer les participants. Elle les cite. Les locuteurs rapportés sont des fonctionnaires municipaux .

- 16) « *Confiant* » pour les prochaines municipales, Didier Fourcade, maire de Trilla et candidat sans concurrence.....

- 17) À la clé, « *des rentrées d'argent, ni plus ni moins* » et des routes améliorées pour permettre le chantier, fait-il valoir.

La journaliste explique que la colère des anti-éoliens dans les plus gros bourgs ailleurs dans le département a donné naissance à des listes, sans étiquette.

Mme Dolores Carré est candidate contre le maire sortant à Banyuls-dels-Aspres , où Engie Green projette d'installer six aérogénérateurs (éoliennes) de 130 mètres de haut. La locutrice cite Dolorès Carré en DD, et l'incise en aval est arrondie d'une subordonnée relative :

- 18) « On a des personnes de tout bord », explique la fonctionnaire territoriale qui fait campagne en outre contre le « *bétonnage* ».

On passe par Passa et Mme Christine Trébaol, directrice des services généraux de la mairie :

- 19) Son programme s'organise autour d'une promesse de démocratie locale, « *concertation, communication, implication* », la volonté de recréer du « *lien* » dans un village qui bascule, comme d'autres en « *petite cité-dortoir de Perpignan* ».

À Maureillas-las-Illas, le maire sortant André Bordaneil s'en désole du fait que les deux candidats déclarés seront contre les vingt éoliennes envisagées :

20) « Les possibilités de développement là-haut sont très réduites... » , dit-il, réduisant les « *anti* » à « *ceux qui ont de belles villas avec piscine* ».

21) « *C'est comme construire des éoliennes devant Notre-Dame* ».

L'exemple fait partie de ce que Julie Carriat appelle *la typologie des communes contre*. La journaliste l'emprunte à un discours qu'elle rapporte en entier plus tard prononcé par Alphonse Puig, maire de Sainte-Colombe-de-la-Commanderie pour le faire fonctionner comme sous-titre des derniers paragraphes du reportage.

La journaliste explique comment quelques communes échappent aux projets éoliens, pour plusieurs raisons, entre elles pour cause de leur beauté :

22) C'est le cas de Castelnou, fleuron médiéval des « *plus beaux villages de France* », où l'opposition est ancienne et ne fait pas débat.

Le dernier ÎT dans ce reportage se trouve dans le paragraphe final :

1) Pourtant, à l'approche des municipales, les mots des « *anti* » se retrouvent dans la bouche des plus hauts gradés politiques. La ministre de la transition écologique a ainsi déploré récemment « *le développement anarchique* » de l'éolien.

La journaliste a fait de ce reportage un récit de voyage. Elle arrive à Trilla, dans l'Occitanie, selon Carriat la troisième région éolienne française en nombre d'installations (191), loin derrière les Hauts-de-France (439 installations) et la région Grand-Est (367).

Arrivée à Trilla, elle s'installe dans la salle de la mairie, parmi des « *anti* » locaux et départementaux, des habitants de Trilla, le maire de Trilla et les maires des bourgs voisins etc. Elle a dû observer, écouter, prendre des notes, puis rédiger. Finalement, dans « *Le Monde* » du 25 février 2020, elle nous présente l'histoire de son voyage, où elle s'est transformée de reporter en narratrice par son style littéraire, et dans des séquences de prose sans DR, et dans la variation du style de rapporter le discours d'autrui.

Les ê-d du texte sont la journaliste-locutrice et les tiers, représentés par leurs paroles citées par la journaliste-locutrice. Je n'ai pas réussi à trouver des traces d'interview chez Carriat ici.

Aucun ALLOC en tant qu'allocutaire représenté à la deuxième personne n'apparaît dans le texte mais nous, les récepteurs de l'histoire racontée par Carriat, assumerons ce rôle. Il n'y a pas de dialogue dans le reportage, même s'il y a maintes citations entre guillemets, du DR sous la forme de DD.

La caractéristique la plus prononcée est le nombre d'ÎT, 14 relevés dans ce texte de 1417 mots. Dans le premier tiers de l'article, l'occurrence d'ÎT ne saute pas aux yeux. Ce n'est qu'après l'établissement de l'image un peu triste de Trilla et lorsqu'elle commence à citer des villageois que cela accélère, avec l'exemple (14).

La locutrice répète un schéma presque constant. Elle balance entre les confins du DR et le DD. Les passages comportant les ÎT sont directement liés aux citations en DD des sources nommées. Il y a des DR qui ressemblent aux discours mixtes, mais au lieu de réunir les paroles de l'énonciateur entre une seule paire de guillemets, elle les présente dans des phrases complètes où elle prend la responsabilité pour les pdv qui paraissent neutres et met entre guillemets les pdv des autres. En plus il y a des cas douteux quant à la responsabilité des pdv présentés.

Dans l'exemple (14) Carriat fait de l'ÎT une partie de sa propre description des villageois en introduisant leurs arguments contre l'éolien. La phrase introductrice (14) est suivie d'une phrase polyphonique, loin des formes canoniques du DR, mais qui véhicule d'autres voix que celle de la locutrice. La phrase représente une rupture avec les autres exemples, par l'utilisation des tirets pour mettre les paroles-arguments des « anti » en relief. Il est vrai que la combinaison n'est pas ÎT – DD ou l'inverse, mais assez proche.

Exemple (15) : Julie Carriat véhicule par l'ÎT « *tout quitté* », sans citer le discours directement, le point de vue venant d'un des membres de la famille selon lequel ils avaient pris une décision pour pouvoir vivre en paix.

L'exemple (16) montre la locutrice qui continue son histoire dans un style rendu narratif. La voix de Lise est effacée, mais il y a une polyphonie dans l'assertion, l'impression que c'est en fait l'énoncé de Lise qui a été paraphrasé, suivi de sa parole marquée graphiquement en DD.

Lise y tient un gîte. *C'est de là que les éoliennes, si elles se font, seront les plus visibles.* « *Tout ça pour quelques milliers d'euros...* », lâche-t-elle les yeux mouillés.

La séquence suit directement la phrase dans l'exemple (15), donc il vaut mieux la discuter dans le cotexte, selon le modèle de la journaliste : phrase aux confins du DR avec un ou plusieurs ÎT + DD . C'est une séquence un peu intrigante. Est-ce que Lise s'en va dans son gîte avec ses pensées, est-ce que la journaliste rapporte un discours d'une autre, des pensées de Lise (la phrase en italiques sans marques graphiques), dans la forme de DIL? Dans le premier cas, la journaliste n'est pas responsable du pdv, seulement de la construction. Au contraire, si elle ne fait que rapporter ses propres expériences d'une visite sur le terrain ou des faits géographiques sans source, c'est elle la responsable du pdv véhiculé par la phrase. L'exclamation qui ferme la séquence a l'effet d'un ÎT, un segment qui saute du cotexte, mais ne l'est pas si on reste fidèle à la théorie.

Pour le reste des exemples, je me servirai de la nomenclature de la ScaPoLine pour identifier les sources et avérer s'il y a une source identifiable dans la phrase, dans le cotexte ou si la source se trouve hors cotexte (Polyphonie externe):

Tableau 8: Les *ÎT* identifiés dans les exemples 16-23, la source plausible indiqué

Exemple no	ÎT	Source par nom	Titre	Polyphonie interne ou externe
16	« confiant »	Didier Fourcade	Maire de Trilla	Externe
17	« des rentrées d'argent, ni plus ni moins »	Didier Fourcade	„	Externe
18	« le bétonnage »	Dolorès Carré	Candidate à la maire	Externe
19 ₁	« concertation, communication, implication » +	Christine Trébaol	Directrice des services généraux de Passa	Externe
19 ₂	« lien »	Christine Trébaol	„	Externe
19 ₃	« petite cité-dortoir de Perpignan »	Christine Trébaol	„	Externe
20 ₁	Les « anti »	Carriat	Journaliste & auteur	Externe
20 ₂	« ceux qui ont des belles villas avec piscine »	André Bordaneil	Maire sortant de Maureillas-las-Illas	Externe
21	« C'est comme construire des éoliennes devant Notre Dame »	1. Carriat 2. Alphonse Puig	1. Journaliste & auteur 2. Maire de Sainte-Colombe	Externe
22	« plus beaux village de France »	ON ? Doxa ? ou	Un tiers inconnu	Externe
		Alphonse Puig ?	Maire de Sainte-Colombe-de-la-Commanderie	Externe
23	« le développement anarchique »	Elisabeth Borne	Ministre de la transition écologique et solidaire	Externe

Les chercheurs de La ScaPoLine proposent quatre types de figures quant à la responsabilité et les liens énonciatifs entre les pdv encadrés comme *ÎT* et les *ê-d* identifiés ou non identifiés.

(Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 80), répétés dans ce mémoire chapitre 2.4.1.6. Si L=locuteur textuel est présent on se trouve devant une polyphonie interne.

Parmi les exemples 16-23, il y a onze ÎT dont l_0 est la source de deux. Les « *anti* » semble être une étiquette que la locutrice-journaliste a collé sur le groupe qu'elle appelle sans ironie *des anti-éolien* dans son récit en prose, dont on ne connaît pas la source. L'expression « *anti* » fait un peu moins sérieuse. Si *anti* = X, le locuteur l_0 est dans une non-responsabilité totale parce que l'ê-d responsable de X n'est pas déterminé.

Quant à l'exemple (21), un ÎT que la journaliste introduit au milieu du texte, la première fois sans autre source que la journaliste elle-même aux lectrices et lecteurs, il faut continuer à lire le texte de Carriat pour comprendre qu'il s'agit d'une citation du maire de Sainte-Colombe - de-la-Commanderie, un tiers individuel responsable du pdv entre guillemets. Mais par l'emprunt fait par Carriat il est clair que la journaliste a jugé que l'image des éoliennes devant le Canigou et celle des éoliennes devant Norte Dame seraient efficaces pour captiver notre attention, voire notre imaginaire, sans pour autant qu'elle prenne position ouvertement contre ou pour les éoliennes.

Pour les neuf exemples qui ont une source identifiable, l_0 est dans une non-responsabilité partielle. La journaliste a construit les phrases dans lesquelles ces ÎT apparaissent, sans autre marqueurs du DR que les guillemets qui englobent les ÎT. Mais la polyphonie présente nous dit que les points de vue viennent d'autrui. Mêmes ces neuf exemples ne laissent pas de traces de l'opinion de la journaliste quant à la thématique de l'éolien.

L'exemple (22) représente un cas ambigu. L'ÎT se trouve dans un paragraphe où le village de Castelnou est le thème. La journaliste décrit l'inquiétude devant les belles vues des montagnes autour de Castelnou, en citant encore un maire entre guillemets: « C'est notre Fuji ». Il y a une alternative : soit c'est connu partout en France que Castelnou est le plus beau village médiéval du pays, soit l'assertion vient du maire, M. Alphonse Puig qui par conséquent devient la source de l'énoncé.

Je n'ai pas pu identifier que la polyphonie externe dans ce texte. Il n'y a pas d'image de la locutrice présente en locutrice textuelle.

4.3.2 Deux articles du genre *Tribune libre* opposés dans le débat norvégien.

Pour analyser comment les participants au débat se servent d'ÎT, j'ai fait une sélection de deux interventions norvégiennes faites par deux opposants. J'ai trouvé douze îlots textuels

dans le premier texte et six dans l'autre. L'auteur du premier texte défend l'éolien et il est sans pitié envers ces opposants. Le second défend les adversaires de la prolifération des éoliennes. Tous les deux s'occupent de l'énergie au quotidien dans leurs métiers.

M. Johnny Aak, adhérent de l'éolien et partenaire chez les conseillers d'énergie ENERGY MANAGEMENT AS, a publié le 11 juin 2020 l'article :

« Ja til mer vindkraft (Oui à une augmentation du nombre de champs d'éoliennes) » sur Nettavisen Økonomi, site internet d'un journal d'économie.

La rédaction du journal l'a donné comme sous-titre :

«Debatten om vindkraft domineres i dag av useriøse populistere som synes immune mot fakta og rasjonelle argumenter, skriver innsenderen.»

En français : « Le débat de l'éolien se fait aujourd'hui dominer par des populistes non sérieux qui semblent être immuns contre des faits et des arguments rationaux » dit l'auteur. »

Un article écrit par M. Lars H. Gulbrandsen, directeur de recherche de climat et énergie à l'institut Fridtjof Nansen dans « Aftenposten » publié le 6 avril 2020 porte le titre :

«Klimaeliten forstår ikke vindkraftmotstanden . Klimaeliten reduserer ofte lokal vindkraftmotstand til en « not-in-my-backyard »-problematikk. Det blir for enkelt. »

En français : « L'élite du climat ne comprend pas la résistance contre l'éolien. L'élite du climat réduit souvent la résistance locale envers l'éolien à une problématique « pas-dans-mon-arrière-court ». Cela est trop simple. »

4.3.2.1 « Ja til mer vindkraft » de Johnny Aak dans «Nettavisen» le 11 juin 2020.

Pour commencer l'analyse des ÎT dans des textes écrits par quelques participants au débat, j'aborde l'article, ou plus précisément la lettre ouverte dans Nettavisen de M. Aak, conseiller qui soutient la filière éolienne.

Sa lettre comporte onze ÎT « purs », ou plus précisément : des segments entre guillemets qui ne sont pas des énoncés rapportés en propositions complètes sous l'une des formes DD ou discours mixte. Un douzième segment entre guillemets est une question que le locuteur se pose lui-même.

Après une introduction comportant une référence à Bob Dylan, « The answer is blowin' in the wind », une chanson contre la guerre, le locuteur constate :

24) Men en « *krig* » om mere vindkraft eller ikke har vi fått.

En français: Mais nous n'avons pas eu une « *guerre* » pour ou contre l'énergie éolienne.

M. Aak trouve que le débat sur l'éolien dans les médias a été dominé par les adversaires, avant tout mené par « Motvind », qu'il appelle un mouvement de protestation populiste. Il constate l'absence de NORWEA, Energi Norge et la filière éolienne dans le débat et questionne leur stratégie de communication. La question suivante (25) constitue une proposition complète, mais ressemble au ÎT par sa fonction dans le contexte. Puis il entre sur la scène énonciative lui-même et répond:

25) Er den slik : « *Hold kjeft, sitt stille i båten så går det nok over* »? Men dessverre, det går nok ikke over.

Est-elle comme le suivant: « *Taisez-vous, ne faites pas de vagues et ça se passera sans bruit* »? Désolé, ça ne s'arrêtera pas.

M. Aak établit une liste de trois points critiques envers « Motvind » dans le but d'affaiblir la position de l'organisation. Il y a des ÎT dans les deux premiers points.

« Motvind » avait perdu un procès juridique, soupçonné d'avoir voulu ce procès pour tirer des effets de la publicité pour une cause politique.

26) Retten skriver at den oppfatter organisasjonen som en « *protestforening* ».

En français : La Cour écrit qu'elle considère Motvind comme un « *un mouvement de contestation* » .

27) Trusler om å skyte med skarpt og « *profitthorer* » er begrep som brukes i debatten.

Hakekors henges på kommuneskilt og anleggsmaskiner tennes på etc.

En français : Menaces des tirs et de « *putains de profiteuses* » sont des notions utilisées dans le débat. Des croix gammées sont accrochées sur des panneaux de la commune et on met le feu aux engins de terrassement etc.

Dans les exemples déjà présentés de la lettre, l'auteur-locuteur donne l'impression de s'adresser à une chambre d'écho, notion souvent répétée aussi pour les sites Facebook où l'on pense se trouver entre gens de mêmes sympathies. Ici, le locuteur me parle, l'allocutrice, dans l'attente que je sois d'accord. Ses adversaires, « Motvind & compagnie »¹¹ sont traités de tiers. Il parle d'eux mais pas à eux directement. Il mène un dialogue avec lui-même, il tire des conclusions mais il prévoit que je consens à ses assertions. Quant à prendre en charge ou prendre la responsabilité, il réfute ouvertement le point de vue dans l'exemple (25) en répondant lui-même. C'est lui la source du point de vue entre guillemets mais la question n'est qu'une insinuation, tout à fait hypothétique.

Cependant, il a l'air d'accepter la définition de la Cour à propos de Motvind dans l'exemple (26). Il y a une ambiguïté dans l'exemple. Pourquoi faire du mot *protestforening* un ÎT ? Pour l'allocutaire norvégienne, l'expression serait déjà condescendante sans guillemets. Mais l'ÎT donne véritablement un effet de ridicule renforcé, et pourrait annoncer qu'il ne faut pas prendre au sérieux les gens qui font partie de ce mouvement.

Johnny Aak est venu chercher les expressions les plus condescendantes que l'on pourrait trouver chez les adversaires de l'éolien, comme dans l'exemple (27). Le locuteur présente un fragment d'un énonciateur autre, dans ce cas un tiers effacé mais représenté à travers le passif '*begrep som brukes*'.

L'auteur-locuteur n'est pas la source de l'ÎT dans l'exemple (27). Mais il a partiellement raison par sa catégorisation de ses adversaires. Il y a un phénomène qui vaudrait une brève explication :

Les porte-paroles de l'extrême droite ont découvert des courants favorables pour eux avant tout parmi les campagnards contre l'installation des éoliennes dans leurs communes. En Norvège, l'extrême droite a saisi l'opportunité d'aller trouver ses disciples en se lançant dans le débat. Ils renversent l'histoire en prenant des symboles liés à l'extrême droite historiquement pour les coller aux membres du gouvernement et d'autres représentants officiels loin de leur propre politique.

De l'autre côté on trouvera les communistes, faisant semblant ou non d'être préoccupé par les problèmes introduits par la filière éolienne.

Johnny Aak fait un choix, en se permettant lui aussi un peu de démagogie en cachant une grande partie de la vérité, en catégorisant les anti-éolien, un groupe de personnes peu homogène, comme étant des populistes, et plutôt de l'extrême droite. Il arrive à faire ceci par son manque voulu de précision : dans la presse norvégienne nous n'avons pas entendu parler de cette croix gammée à laquelle il fait allusion dans l'exemple (27) qu'une fois¹², bien sûr une fois de trop pour la majorité de la population norvégienne. Les attaques de type 'mettre le feu aux engins de terrassement' sont heureusement très rares. Mais dans le début de l'intervention de M. Aak, il y a une modification qui parle en faveur de lui quant à la véracité. Il affirme que le contenu du groupe Facebook de Motvind (qui n'est pas en fait le site officiel de Motvind mais un groupe Facebook établi en empruntant le nom de l'organisation) n'est que

« *presque* identique au contenu que l'on trouve chez les négateurs de changements climatiques et autres groupes haineux populistes. »

Avant d'aborder une polémique où il attaque des points de vue, selon M. Aak venant de « Motvind », il introduit un personnage qui est professeur de mathématique à l'Université de Tromsø pour étayer sa conception de l'organisation Motvind et ses membres. C'est un exemple *d'argumentation par autorité* (une technique à laquelle je reviendrai plus tard dans mon analyse) par laquelle le locuteur introduit la personne sur laquelle il veut s'appuyer, puis il la cite.

M. Aak écrit :

28) Kristoffer Rypdal, professor i anvendt matematikk ved universitetet i Tromsø , skriver dette i artikkelen «Vindkraftmotstandens populistiske røtter» i Nordnorsk debatt: « Holdningene til vindkraften gjenspeiler generelle populistiske strømmer i samfunnet, og som populismen selv går den på tvers av høyre-venstreaksen. Og som populismen selv er den ganske immun mot fakta og rasjonelle argumenter.»

En français: Kristoffer Rypdal, professeur de mathématique appliquée à l'Université de Tromsø, écrit dans son article « Les racines populistes des adversaires d'éoliennes » concernant un site de débat en Norvège du nord : « Les attitudes envers l'éolien reflètent les courants populistes dans la société en général, et comme le

¹² Nord-Odal le 3 juin 2020

populisme lui-même les attitudes vont à travers de l'axe droite-gauche. Et tout comme le populisme lui-même elles sont assez immunes aux faits et aux arguments rationnels. »

La seconde partie de l'intervention du conseiller d'énergie éolienne est consacrée à un dialogue construit : Le locuteur formule dans trois énoncés entre guillemets, en forme d'assertion, numérotées 1-2-3, son interprétation des idées de Motvind et d'autres groupes anti-éolien :

1. « Vi trenger ikke mere kraft i Norge »

En français : « Nous n'avons pas besoin de plus d'énergie électrique en Norvège. »

2. « Vi kan modernisere- og bygge ut mere vannkraft i Norge »

En français : « Nous pouvons moderniser les stations hydro-électriques et en construire encore des nouvelles. »

3. « Vindkraft ødelegger natur og biologisk mangfold»

En français : « L'éolien détruit la nature et la diversité biologique.»

Selon M. Aak, tous les trois points de vue sont erronés. Ses réponses et conclusions sont un peu déterministes mais elles ne sont pas le centre d'intérêt de ce chapitre. J'ai trouvé pertinent de le mentionner quand même parce que normalement, on aurait dû exiger une connaissance plus approfondie d'un conseiller d'énergie qui jugerait que ses adversaires sont des populistes peu sérieux, immuns aux faits et d'arguments rationaux.

Dans sa propre réponse à sa troisième assertion, une assertion selon lui toujours un point de vue d'un tiers, ses adversaires anti-éolien, il présente six ÎT dans un paragraphe de onze lignes.

29) Det nevnes drap på havørn, men havørn er ikke en truet art og står heller ikke på «*rødlista*»

En français: On parle du pygargue à queue blanche, mais le pygargue n'est pas une espèce menacée en voie de disparition et ne figure pas sur « La liste Rouge »¹³

¹³ La liste rouge de l'UICN, Union internationale pour la conservation de la nature.

30) Men den desidert største «*naturødeleggeren*» som ingen tør å snakke om, som er «*Elefanten i rommet*» nemlig National transportplan (NTP) ...». Den må kalles «*bulldozeren fra helvete*» der alt handler om naturinngrep.

En français: Mais le plus grand «*destructeur de la nature*» que personne n'ose adresser, «*l'Éléphant dans la salle*» c'est en effet le plan national de transport (NTP) [...] » Il faut l'appeler «*le bulldozer d'enfer*» ce plan qui ne traite que des interventions dans la nature.

31) Når skal Motvind aksjonere mot NTP og Nettselskapene? Av det totale fysiske «*fotavtrykket*»..... utgjør dagens vindkraftutbygging bare rundt 12 kvadratmeter...

En français : Quand est-ce-que Motvind militera contre NTP et les filières de distribution d'électricité ? La part de l'«*empreinte*» géographique de l'industrie éolienne ne se monte qu'à 12 kilomètres carrés...

L'auteur fort enthousiaste des éoliennes a pimenté la fin de son intervention d'ÎT.

En lisant les exemples (29) et (31), quelqu'un qui connaît le débat sur les changements climatiques et les éoliennes reconnaîtrait «*rødlista*», «*monstermaster*» et «*urørt natur*» et saurait que M. Aak n'en est pas la source. Par inférence, y compris le contexte et l'attitude de M. Aak déjà révélée, on comprend que le locuteur se sert des deux dernières expressions de façon ironique. Il n'accepte pas le contenu, ni de l'un ni de l'autre. Je reviendrai à «*rødlista*» (la liste rouge) un peu plus tard.

La phrase dans l'exemple (32) suit le schéma de ScaPoLine selon lequel LOC présente trois points de vue :

32) Ils installent constamment des soi-disant «*tours monstrueuses*» dans une «*nature vierge*».

pdv₁ : Ils installent des X₁ dans une X₂

pdv₂ : X₁= des 'tours monstrueuses', X₂ = 'nature vierge' (X₁ et X₂ sont les bons termes)

pdv₃ : pdv₂ est erroné

La source est un ê-d non déterminé externe dont le locuteur laisse des traces en ajoutant *soi-disant* en amont de l'ÎT. L'auteur-locuteur est dans une non-responsabilité totale de ces îlots textuels.

Le cotexte de « *rødlista* / la liste rouge » dans l'exemple (29) n'évoquera probablement que des connotations neutres pour le lectorat norvégien. La notion signale des oiseaux en danger, et selon l'auteur le rapace en question ne l'est pas. Les guillemets pourraient être là parce que « *rødlista* » est le remplacement d'une expression plus scientifique.

Cependant, dans les segments « *naturødeleggeren* » et « *bulldozeren fra helvete* », le premier est un mot synthétisé typique des langues germaniques et l'autre une combinaison créative, paraissent nouveaux. Une interprétation pourrait être que les nouveautés viennent de l'auteur lui-même, qu'elles sont le résultat d'un effort créatif dans le cadre langagier de ses adversaires. Il n'y a pas de source explicite mais il y a un lien énonciatif de responsabilité entre le pdv transféré par l'ÎT et le locuteur. Selon lui, personne (une image du tiers collectif) n'ose adresser « *naturødeleggeren* », sauf lui qui le vise par son vrai nom : le NTP. Le locuteur-auteur est d'accord avec la source imaginaire de la notion de « destructeur de nature », une source qui pourrait être lui-même. Il va de même pour « *bulldozeren fra helvete* ».

Dans ce monde plein d'énergie électrique, puiser aux sources vivantes peut s'arranger facilement par un courrier électronique à l'auteur. Ma demande a eu pour résultat une conversation téléphonique amicale. Avec sa permission, je présente ses points de vue :

M. Aak confirme qu'il utilise des guillemets pour marquer des métaphores. *Rødlista* / *La liste rouge* est une métaphore pour l'index des espèces menacés par l'extension. Les mots *naturødeleggeren* / *le destructeur de nature* plus *bulldoseren fra helvete* / *le bulldozer d'enfer* sont ses propres créations, elles aussi des métaphores, remplaçant le Plan national du transport, et M. Aak les met entre guillemets.

« *L'éléphant dans la salle* » dans le même exemple, (30) est une expression connue dans d'autres langues que le norvégien. C'est un exemple de la polyphonie externe au sens strict. Le locuteur l_0 est dans une non-responsabilité totale, un ê-d non déterminé est responsable de $X=l'$ *éléphant dans la salle*. (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 80)

Par moyen de tous ces ÎT, l'auteur de l'intervention arrive à allumer ses adversaires. L'effacement de la voix de l'autre côté par son style de parler à un allocutaire présumé d'être d'accord

avec lui n'est pas une invitation au dialogue mais très efficace pour s'assurer que le débat ne mourra pas.

4.3.2.2 « *Klimaeliten forstår ikke vindkraftmotstanderne* » par Lars H. Gulbrandsen dans «*Aftenposten*» le 6 avril 2020

L'intervention de M. Lars H. Gulbrandsen a été publiée avant l'article de M. Johnny Aak. C'est « *Aftenposten* », journal national de Norvège qui l'avait accepté sous le titre:

« *Klimaeliten forstår ikke vindkraftmotstanden* »

La notion d'élite est devenue très populaire au cours des dernières années. Sa définition est vague, et son apparition dans un article destiné au grand public évoquera des sentiments divers, selon la position des lectrices et lecteurs. M. Lars H. Gulbrandsen en est probablement bien conscient en introduisant son intervention dans le débat. Selon le site internet officiel de l'institut Fridtjof Nansen M. Gulbrandsen a un doctorat en sciences politiques depuis 2009 et travaille dans la recherche du climat et l'énergie.

Avant d'aborder l'utilisation d'ÎT dans le texte de M. Gulbrandsen, je trouve pertinent de décrire un tant soit peu l'attitude qui englobe les points de vue présentés.

Lars H. Gulbrandsen est l'auteur-locuteur de l'article. Il s'adresse aux lectrices et lecteurs en général après le gouvernement norvégien et l'OED (le Ministère du pétrole et de l'énergie) en particulier mais à la troisième personne. Il affirme que le débat sur l'éolien en Norvège s'occupe de l'équilibre entre les considérations du climat d'un côté et celles de la nature de l'autre côté. Il ajoute que l'on pourrait aussi comprendre le débat comme un affrontement des cultures, entre les villes et la campagne, l'élite du climat dans les grandes villes et les adversaires de l'éolien dans des « *milieux ruraux* », une expression mise entre guillemets par l'auteur : « *på bygda* ». Avec cet ÎT, M. Gulbrandsen introduit sa critique d'une alliance selon lui informelle comportant les politiciens « *progressistes* » du climat, les organisations du climat, les alliances d'intérêts communs et la filière éolienne, qui tous argumentent pour une augmentation de la distribution des champs d'éoliennes. Cette alliance qu'il appelle l'élite du climat ne comprend pas, toujours selon lui, les adversaires locaux de l'éolien.

Son message principal est que les adversaires s'engagent pour la nature, les espèces menacées, la nature vierge, les activités de loisir en plein air et la santé de la population. Pour les adhérents aux champs de turbines, c'est l'augmentation de l'exportation d'électricité qui les intéresse.

Selon M. Gulbrandsen, il aurait été plus facile pour les adversaires d’accepter une propagation des champs d’éoliennes s’il y avait besoin de puissance électrique pour un changement dans les filières d’énergies en Norvège. Selon lui il n’est pas. Il exprime sa conclusion de l’intervention comme suit, formulée comme une question à laquelle il répond lui-même :

32) Og spør du en fra klima-eliten om hvor mye vindkraft vi skal bygge i Norge, ser han overbærende på deg og svarer at vi bygger ut så mye som markedet vil ha. For vindkraft er jo bare en eksportvare, som laks og torsk.

En français: Et si tu demandes à un représentant de l’élite du climat combien de puissance éolienne il faut installer en Norvège, il te regardera d’une manière indulgente et te répondra que nous installerons autant que le marché demande. L’éolien n’est qu’une marchandise, comme le sont le saumon et la morue.

Entre le début et la conclusion, le chercheur du climat se sert des ÎT suivant :

Tableau 9 : Les îlots textuels dans l’article de « Aftenposten » le 4 avril 2020, par Lars H. Gulbrandsen

Îlot textuel norvégien	Traduction en français
ute « på bygda »	« à la campagne »
«progressive» klimapolitikere	des politiciens « progressistes » du climat
« not-in-my-backyard »	«pas-dans-mon-arrière-cour »
«vindkraftopprøret»	«la révolte contre l’éolien »
«bompengeopprøret»	«la révolte contre le péage de l’autoroute »

Les deux premiers ÎT n’ont pas de source identifiable. Ils font partie d’une description de deux parties intéressées par l’éolien : d’une part , les adversaires locaux, ceux qui ont des éoliennes dans leur voisinage « à la campagne » et, selon l’auteur, d’autre part l’élite du climat, ceux qui défendent l’industrie éolienne et la prolifération des champs d’éoliennes pour différentes raisons, comme les politiciens « *progressistes* » du climat.

L’article est un effort de défense de la dignité des adversaires de l’éolien. L’auteur voudrait bien donner une image d’eux plus complexe, plus intelligente ou moins stéréotypée. Dans le cadre de la ScaPoLine, la valeur générale des guillemets d’un ÎT est d’indiquer que le segment entre guillemets *X* ne représente pas le pdv du locuteur. Sans guillemets, l’expression *ute på bygda* aurait signifié des régions rurales non déterminées. Le locuteur a séparé *ute* de *på bygda*, avec des guillemets disant que « *på bygda* » serait n’importe où, loin des grandes villes mais que ce n’est pas lui le responsable d’une telle caractéristique.

Quant à l'ÎT au milieu du segment '*des politiciens « progressistes » du climat*', on pourrait déceler une ambiguïté. Est-ce que le locuteur doute en fait de leur soi-disant progressivité ? Lui, l'auteur peut être conçu comme une autorité de la problématique des changements climatiques lui-même. Veut-il ridiculiser les solutions de ces politiciens et montrer que leurs solutions paraissent progressives au public à première vue mais ne le sont pas globalement pour la nature ? Par rapport à la polyphonie linguistique, nous sommes dans une situation où le lien entre le locuteur de l'énoncé et le segment entre guillemets est la non-responsabilité. La source du segment est un ê-d externe non déterminé. Mais entre guillemets l'expression évoque l'ironie. M. Gulbrandsen essaye de réduire l'autorité de l'élite .

Les deux dernières ÎT dans l'intervention sont introduits comme suit :

33) Klimaeliten sammenligner « *vindkraftopprøret* » med « *bompengeopprøret* »

En français: L'élite du climat compare « la révolte contre l'éolien » à « la révolte contre le péage autoroutier ».

Ici, la source des deux ÎT est 'Klimaeliten'. L'assertion dont les ÎT font partie n'est pas un discours rapporté au vrai sens du terme, mais le verbe *comparer* au présent pourrait quand même évoquer les voix de l'élite du climat, rapportées par l'auteur-locuteur. La fonction des ÎT ici semble être de mettre en relief des notions bien connues pour le lectorat des journaux et puis montrer deux interprétations différentes. L'énoncé aurait été entièrement compréhensible sans les guillemets. Selon l'assertion, l'élite du climat trouve qu'il s'agit de deux batailles égales contre des mesures imposées par l'État. L'auteur-locuteur est d'un autre avis : *Vindkraftopprøret / La révolte contre l'éolien* n'est pas une bataille contre des mesures prises pour sauver le climat. Il représente un engagement pour sauver la nature.

4.3.3 Effets principaux des îlots textuels dans les trois interventions analysées

L'article du Monde apparaît neutre. Mais la journaliste Julie Carriat laisse le microphone aux voisins adversaires des éoliennes dans les Pyrénées-Orientales. Son interprétation au début de l'article de l'ambiance présentée dans la mairie de Trilla ressort par la phrase suivante :

« ... trois jeunes agents d'une société éolienne, Abo Wind, tentent de contenir la colère des riverains lors d'une permanence d'information sur un projet à l'étude... »

De là, ce sont les adversaires, les riverains, qu'elle laisse parler. Ce sont leurs voix qui sonnent à travers le discours rapporté tout au long de l'article. Son utilisation d'îlots textuels l'aide à rapporter les points de vue des sujets parlants d'une manière efficace. Au lieu de citer tout discours sous la forme canonique de DD, elle raconte, décrit les diverses situations et reprend des segments du discours des participants dans la salle de mairie. Elle les marque comme ÎT pour montrer qu'elle, locutrice-journaliste, ne prend pas la responsabilité des pdv des locuteurs rapportés. Il n'y a pas d'ironie, j'aurais dit qu'elle traite des riverains, des maires des bourgs etc. avec respect. Dans un seul cas la journaliste exprime-t-elle des sentiments, plutôt favorables aux adversaires, après avoir cité le point de vue du maire de Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, la comparaison entre le sommet blanc du Canigou et Notre Dame de Paris, où elle écrit :

« Dans la typologie des communes contre, il y a aussi, *il est vrai*, les villages qui sont trop beaux pour que l'idée effleure les promoteurs... »

Le participant et défenseur de la filière éolienne norvégienne, M. Johnny Aak, a un rôle d'auteur qui diffère de celui de Julie Carriat. Il exprime ses propres points de vue dans une critique des adversaires d'éolien, qu'il prend pour des gens moins sérieux, qui ne possèdent pas les connaissances nécessaires, des gens parfois même dangereux. Il critique en même temps la filière et ses représentants, qu'il accuse d'être absents du débat. M. Aak introduit des ÎT contenant des mots péjoratifs pour exemplifier le langage des adversaires des éoliennes. En plus, il fait sien le langage des « mouvements de protestants » en construisant des expressions, des métaphores selon lui, pour affaiblir l'autorité de ses adversaires en les faisant apparaître naïfs quant aux vrais problèmes qui détruisent la nature norvégienne.

La troisième intervention d'un objet d'analyse des ÎT dans le mémoire présent est celle publiée dans « *Aftenposten* », écrite par M. Lars H. Gulbrandsen. Son intention est de défendre la complexité des groupes adversaires d'éolien contre l'élite du climat, selon lui une alliance informelle des politiciens « progressistes » du climat, des organisations protectrices du climat, des groupes d'intérêt et des représentants de la filière éolienne, tous argumentant pour une augmentation des éoliennes en Norvège. Il met entre guillemets des expressions qui circulent dans le débats, quelques-unes comme caractéristiques des adversaires des éoliennes et d'autres pour caractériser d'autres tendances dans la société. Elles parlent de la véracité du X dans l'assertion suivante, abrégée de ce qu'il contredit :

Ils [Les adversaires de l'éolien] sont des X [not-in-my backyard=NIMBY]

pdv1 : Ils sont des X

pdv2 : X = 'NIMBY' (X est le bon terme)

pdv3 : pdv2 = erroné

C'est pdv3, le point de vue de l'auteur-locuteur, M. Gulbrandsen. Il n'aime pas que l'on compare « vindkraftopprøret » avec « bompengeopprøret ». Dans ce cas, il propose deux étiquettes qui se ressemblent linguistiquement, est qui sont établies dans la société. Et il essaie de montrer comment l'un des mots exprime un dualisme, que « vindkraftopprøret » est en effet un mouvement *pour* une bonne cause ; c'est-à-dire pour sauver la nature. « Bompengeopprøret » est cependant unidimensionnelle : les adhérents veulent arrêter de payer un impôt de plus pour leurs voitures.

M. Gulbrandsen ne se sert pas des ÎT pour étayer sa propre autorité ou pour affaiblir l'autorité de ses adversaires. Le sens des expressions *vindkraftopprøret* et *bompengeopprøret* mises entre guillemets par Gulbrandsen font partie d'une terminologie publique plus ou moins établie qui a pour but de véhiculer la compréhension de quelques courants qui bougent dans le pays. L'auteur présente dans son intervention des instructions pour que l'élite du climat et nous, lectrices et lecteurs, comprenions les facettes sémantiques de cette langue. Au lieu d'accepter le point de vue de l'élite du climat, que *vindkraftopprøret* et *bompengeopprøret* sont des quantités égales, le locuteur en fait des ÎT, il les marque pour montrer leurs différences qualitatives.

4.4 Argumentation par autorité

Cette partie de l'analyse se fera sous l'angle de la théorie de la ScaPoLine sur l'argumentation par autorité à partir de quatre textes norvégiens et trois textes français de caractère ordinaire, c'est-à-dire des interventions par des participants du débat dont l'intérêt est l'énergie électrique, la façon dont elle est offerte, plus précisément l'éolien, et l'impact qu'elle aura sur l'environnement. L'intention déjà indiquée dans la section 2.3.4. est d'examiner le corpus dans le but de découvrir et d'analyser des exemples des deux variations de l'argumentation par autorité, s'il y en a.

Dans le corpus, il y a un texte français qui s'écarte du reste et qui formera le quatrième exemple français à examiner quant à l'argumentation par autorité principalement. Le texte en question s'occupe autant de la langue que de l'éolien sans que ce dernier perde son rôle symbolique. Tenant compte du fait que le mémoire présent est développé dans un cadre linguistique, il semble pertinent d'inclure un texte qui s'occupe spécifiquement de la langue dans le débat sur l'éolien. Sa forme inclut une certaine quantité de citations littéraires qui invite à l'intégrer dans l'analyse de l'argumentation par autorité.

J'essaierai de montrer le contexte sans trop de citations mais, en même temps, je profiterai du contexte pour redonner un tant soit peu l'ambiance de l'intervention.

Selon la théorie ScaPoLine, l'argumentation par autorité

« repose sur l'idée que LOC construit, dans l'une des deux formes¹⁴, un être discursif autre que l_0 afin de rendre un point de vue convaincant. Ceci demande que l_0 maintienne un lien énonciatif de responsabilité au point de vue asserté. » (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 133)

La problématique au centre de laquelle l'éolien se trouve implique beaucoup de technologie, de politique, d'économie, de sociologie etc. Les citations des professeurs de sciences diverses sont fréquentes dans le corpus du mémoire présent. Le but des textes est d'informer les lectrices et lecteurs, non pas de les divertir.

Dans les chapitre 2, section 2.5.1 du mémoire présent il est question de la qualité de l'autorité à laquelle on se réfère pour étayer voir renforcer ses arguments. Pour les actualités, « tout le monde » pourrait se renseigner sur la crédibilité, par exemple sur la compétence formelle de la soi-disant autorité. Aujourd'hui nous avons Internet, Google etc., les sources encyclopédiques, le téléphone, beaucoup de possibilités de dévoiler une fausse ou faible source. Dans un monde où les notions de *globalité*, « *fake news* » et « *gone viral* » sont entrées dans notre vocabulaire, un certain degré de scepticisme serait à recommander mais cela ne va pas de soi.

¹⁴ 1) La distinction des deux formes en question, *l'autorité polyphonique*, inscrite dans la langue elle-même et *le raisonnement par autorité*, qui se construit à l'aide d'un ê-d autre que l_0 représenté dans le discours, vient de Ducrot. (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, ss. 130-131)

Au niveau de la langue, on aurait pu dire : peu importe la crédibilité dans le vrai monde de l'autorité introduite. Le manque de preuve de la vraie autorité d'un ê-d « ne nous empêche pas, dans le discours, de désigner n'importe qui comme personne qui fait autorité, tant que cela sert à nos fins argumentatives. » (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 137). L'analyse va montrer des cas qui rempliront les conditions linguistiques mais pas les requises rhétoriques quant à la qualité de l'autorité.

4.4.1 Apparition dans le corpus et analyse des cas

L'argumentation par autorité n'est pas rare dans les interventions rédigées par celles ou ceux qui s'engagent ouvertement dans le débat sur les éoliennes terrestres. Ce type d'intervention est assez fréquente dans le débat norvégien, mais arrive aussi dans le corpus français. Le cas prototypique est le discours rapporté des professeurs des universités, experts dans une science où le participant au débat a besoin de chercher du support pour soutenir ses propres arguments.

Il arrive que des journalistes citent des experts où des représentants des autorités, des entreprises, la filière éolienne, des organismes technologiques etc., mais ici ce sont les participants aux débats les plus intéressants.

Les auteurs des interventions sélectionnées portent des titres, et je trouve pertinent d'inclure ceux-ci dans la présentation d'extraits de leurs paroles, pris en compte le thème concernant l'autorité dans l'argumentation.

4.4.2 Les participants du débat et l'argumentation par autorité

Une des questions de recherche du mémoire présent est de quels marqueurs linguistiques les participants du débat se servent-ils pour étayer leur propre autorité, pour affaiblir l'autorité des adversaires et / ou pour éveiller de la sympathie pour sa cause. Une hypothèse serait qu'ils se servent de l'argumentation par autorité. Parce que la nature des textes choisis sont le monologue, les êtres-discursifs les plus fréquents seraient des ê-d à image unique, présentés en tiers individuel ou des tiers collectifs.

En plus, en raison de la nature des textes non littéraires et le besoin des auteurs du support souvent technique, scientifique etc., le raisonnement par autorité serait dominant et l'autorité polyphonique très rare.

Pour pouvoir analyser si et comment les participants au débat utilisent l'opportunité de renforcer leurs arguments en introduisant des autorités, j'ai parcouru des articles rédigés par des participants dans le corpus entier et puis j'ai fait une sélection des textes pertinents norvégiens et français, que je commente au fur et à mesure. D'abord, je présente des extraits de textes norvégiens, suivis des exemples français.

4.4.2.1 Des voix norvégiennes et l'argumentation par autorité

Dans cette section, je présenterai quatre extraits de textes norvégiens. Deux catégories d'êtres-discursifs présentés dans le rôle d'autorité sont représentés.

Les participants du débat norvégien sur l'éolien introduisent souvent des tiers individuels, des experts en se référant ouvertement à eux avec nom et titre dans leurs textes. Selon la ScaPoLine, il s'agit souvent d'un « raisonnement par autorité par le biais d'une représentation d'un être discursif dans le discours. » (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 131)

Le premier exemple a été trouvé dans « Ukeadressa », un magazine hebdomadaire édité au centre de la Norvège, à Trondheim. L'auteur-locuteur se sert d'un être-discursif unique dans chaque extrait. Il s'agit de tiers individuels aux noms propres, plus précisément des noms d'organismes présumés respectés par l'opinion.

Sverre Sivertsen, l'ex-directeur de la communication chez NVE (La Direction nationale norvégienne des Ressources en Eau et de l'Énergie) a eu plusieurs interventions dans le débat. Le 2 juin 2019 il voulait souligner qu'il existe une solution alternative à l'éolien. Il parle d'un potentiel, d'une capacité libre dans les systèmes hydroélectriques en Norvège et il trouve du soutien à l'Université technique de la Norvège, NTNU à Trondheim:

34) *En ny studie fra NTNU viser at dette kan gi mellom 22 og 30 milliarder kWt mer kraft*

En français: Une étude récente de NTNU (l'Université de technique et science de Trondheim) a montré que cela peut donner entre 22 et 30 TWh d'énergie annuelle de plus.

Le 5 avril 2020 le même auteur décrit comment un changement est intervenu dans la loi nationale en 2008, où la filière éolienne était exemptée d'obligation du règlement du territoire,

justifié par l’assertion que sinon les processus deviendraient trop compliqués et trop lents. Le résultat en était, selon l’auteur, que le pouvoir et l’influence ont été fortement centralisés.

Pour étayer sa théorie il s’appuie sur un institut respecté en Norvège:

35) *Fridtjof Nansen Institutt sier i sin studie av konsesjonsarbeidet at makt og innflytelse har havnet hos noen få personer med Olje- og energidepartementet og NVE i spissen.*

En français, un peu paraphrasé:

L’Institut Fridtjof Nansen dit dans son étude du travail sur la concession que dès ces changements le pouvoir et l’influence sont concentrés dans des cercles étroits autour de l’OED (Le ministère du pétrole et de l’énergie) et NVE (l’organisme officiel de l’électricité norvégienne).

Dans les deux extraits (34) et (35), l’auteur énonce des assertions, immédiatement suivies de faits affirmés par des organismes indubitablement spécialisés dans le sujet quant à leur compétence en matières en question.

Une autre variante se présente dans le journal « Firdaposten » le 24 janvier 2020. On la trouve parmi les paroles de deux membres d’un organisme qui s’occupe de la nature dans la région de Sogn & Fjordane, leur intervention intitulée « Vindindustrien og dei skråsikre » (La filière éolienne et les sûrs et certains). Ils font référence aux instructions données par l’IPBES (la Plateforme intergouvernementale sur La Biodiversité et les Services écosystémiques) au niveau international pour restaurer et protéger la nature. Ensuite ils passent à l’argumentation d’autorité par la loi comme ê-d à image unique, en citant la Constitution du Royaume de Norvège:

36) *Kongeriket Norges grunnlov har også ein tydeleg instruks ... «Alle har rett til eit helsesamt miljø og ein natur der produksjonsevna og mangfaldet blir haldne ved lag.*

En français: *La Constitution du Royaume de Norvège dit explicitement que... « Tout*

être humain a droit à un environnement sain et une nature dans laquelle la diversité ainsi que la reproduction se laissent maintenir »

Il ne s'agit pas ici de la LOI [le doxa etc.] non définie et indivisible comme représentant d'une collectivité homogène source d'une idée générale discutée par la ScaPoLine (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 39) mais une loi spécifique.

Parmi les 20 textes norvégiens dans le corpus, il y a une intervention écrite par l'évêque émérite de Nidaros, M. Tor Singsaas dans « Adresseavisen », le 11 décembre 2019. L'évêque défend le droit des Samis dans une péninsule près de la ville de Trondheim, mais constate que les Samis semblent perdre, cas par cas. J'interprète l'énoncé suivant comme un cas d'argumentation par autorité :

37) Etter de store festtalene, blant annet av statsministeren under samenes 100-årsjubileum i Tràante (Trondheim) i februar 2017, *hadde jeg forventet* en helt annen evne og vilje til å lytte til samenes synspunkter, ...

En français: Après les grands discours entre autre de la première ministre en honneur des Sami à l'occasion de leur centenaire à Trondheim, *j'aurais attendu* une compétence et une volonté totalement différente quant aux points de vu des Sami, ...

Selon la ScaPoLine (je cite) :

« il peut être encore plus curieux de voir LOC utiliser une de ses images [plus curieux que si LOC construit l'image d'un allocutaire pour que celui-ci fasse l'autorité] pour renforcer son argumentation. » (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 139)

L'énoncé qui comporte l'expression performative *j'aurais attendu* dans (37) souligne fortement l'argument de l'évêque. Conformément à la terminologie de la ScaPoline, le constructeur de l'énoncé LOC emploi son image L, représenté par le pronom de la première personne *je* comme ê-d dans le rôle d'autorité.

Quant à la qualité de l'autorité ainsi que présentée dans la section 2.5.1, un évêque émérite devrait avoir autant de chance de réussir dans le vrai monde en se servant de lui-même comme autorité, qu'un apothicaire fictif d'une qualité humaine douteuse comme M. Homais, connu

grâce au roman de Flaubert *Madame Bovary* et qui sert de modèle dans l'exemple (14), page 140 (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004) .

4.4.2.2 *La voix des défenseurs de l'éolien dans « Le Figaro » le 4 juin 2020*

Je passerai au premier des deux textes publiés dans « Le Figaro » où l'argumentation par autorité est utilisée comme marqueur linguistique. Les deux interventions représentent des points de vue opposés, et ils sont publiés sur FIGAROVOX/ TRIBUNE avec peu de décalage temporel.

« Le Figaro » offre la tribune aux défenseurs des éoliennes le 4 juin 2020, dans une intervention par Rosaline Corinthien, Présidente de la Commission éolienne du Syndicat des énergies renouvelables, et Jean-Louis Bal, Président du Syndicat des énergie renouvelables, sous le titre :

« Les défenseurs des éoliennes répondent aux critiques : « Et pourtant, elles tournent ! » »

Les auteurs se servent d'un mélange d'assertions subjectives insistantes et des faits techniques et économiques plus ou moins vérifiables. Une de leurs conclusions est que l'éolien serait critiqué parce qu'il « dénature » le paysage. Cependant, selon eux les éoliennes représenteraient un élément structurant des paysages.

Le thème de la section présente sera les observations par rapport à l'argumentation par autorité dans le texte. L'introduction en indique leur plateforme dans le débat et je la cite en entière:

38) « À la faveur de la publication , le 23 avril dernier, de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui fixe la feuille de route énergétique pour les huit prochaines années, plusieurs personnalités réunies au sein d'un collectif de circonstances, ont livré leur vision de l'éolien, fondée sur des contre-vérités non démontrées et des exagérations maintes fois démenties. N'en déplaise à ces détracteurs, l'énergie éolienne est bien une « vraie » énergie renouvelable ! Inutile de rappeler qu'une éolienne produit de l'électricité à partir d'une source renouvelable, inépuisable et propre : le vent... L'énergie nécessaire pour sa fabrication et à son installation est intégralement compensée en moins de douze mois de fonctionnement. »

La fin du paragraphe d'où vient la citation ci-dessus porte un raisonnement par autorité :

39) Non seulement l'éolien ne produit aucun déchet dangereux mais, au surplus, *selon l'ADEME (l'Agence de la transition écologique)*, plus de 90% d'une éolienne en fin de vie est recyclable.

Les locuteurs introduisent comme autorité une organisation présumée être connue et respectée par les lectrices et lecteurs du Figaro.

Ensuite, les défenseurs s'appuient sur ON, un tiers collectif hétérogène pour étayer leurs arguments :

40) En Europe *on* constate que plus l'énergie éolienne se développe, plus les énergies fossiles diminuent.

Qui est l'*Europe* dans ce contexte ? Comme la France fait partie de l'Europe et de l'UE, le ON pourrait englober même les locuteurs. Mais l'Europe, entière ou partielle dont ON fait partie, peut en tout cas représenter un tiers qui fait autorité ici.

Avec l'énoncé suivant :

41) *Nous avons la conviction* que les énergies renouvelables sont la bonne solution pour relever ces défis [la transition énergétique européenne] et, dans cette phase d'incertitude importante [le Covid19] , les pouvoirs publics se devaient d'apporter un élément d'ancrage essentiel pour la relance économique du pays...

Les locuteurs, jouissant d'un statut institutionnel en tant que présidents des Syndicats des énergies renouvelables, visent dans l'exemple (41) eux-mêmes comme autorité. *Avoir la conviction* pourrait être remplacé par le verbe performatif *croire* sans que le sens change.

Les auteurs-locuteurs continuent leur défense des éoliennes. Après avoir montré du respect envers des adversaires de l'éolien et en même temps en les diminuant par l'expression « dans certaines communes » non quantifiées, les auteurs s'appuient sur *les Français* et leur statut dans le monde dans l'exemple suivant :

42) L'opposition constatée dans certaines communes, qu'il ne faut pas nier encore moins mépriser, n'est néanmoins pas représentative de la population française . *Les Français sont majoritairement favorables à l'éolien : ils placent en effet cette technologie en seconde place des énergies renouvelables à développer en priorité. »*

Ici, au niveau de la langue l'anaphore *ils* suivant l'antécédent *Les Français* dans la phrase précédente, représente *un tiers individuel*. Le p.d.v. que *Les français [ils] sont majoritairement favorables à l'éolien*, une assertion dont les auteurs-locuteurs font la source et en sont responsables, s'appuie sur *ils placent l'éolien en seconde place* [ils disent que l'éolien devrait être en seconde place] *des énergies renouvelables*.

On ne peut pas inférer par le contexte ni où ni comment les français l'ont dit. On peut deviner qu'ils ont répondu à une enquête, qu'ils étaient interviewés dans la rue ou qu'il existe d'autres preuves que les français (la nation) se soient exprimés quant à l'éolien. C'est en tout cas un tiers individuel, représenté par le pronom personnel *ils* qui sert d'autorité si on accepte que le verbe *placer* peut remplacer *dire que* comme verbe introducteur.

Même s'il n'y a aucune trace dans le texte autre que les locuteurs de la source du point de vue que la majorité des Français soient favorables à l'éolien, les auteurs se sont déjà présentés comme autorités par leurs titres. Ils pouvaient espérer que l'allocutaire ferait confiance par inférence aux énoncés venant du côté des experts.

4.4.2.3 *La voix des opposants aux éoliennes dans « le Figaro ».*

Le titre « Ne sacrifions pas nos plus beaux paysages aux éoliennes ! » dans la tribune libre du Figaro le 23 juin 2020, ouvre une lettre officielle au Président de la France, demandant un dialogue. La lettre est signée de 12 personnes, tous des présidents d'organismes comme « Maisons Paysannes de France », « Patrimoine Environnement », « Fédération Environnement Durable », « French Heritage Society », « La Sauvegarde de l'art français » etc. en rapport avec l'implantation de 6 500 nouvelles machines en plus des 8000 éoliennes existantes en France.

Ils veulent que quelques remèdes soient apportés au plus vite aux projets déjà en cours, par exemple accroître la distance minimale entre les éoliennes et les habitations, rendre obligatoire l'avis de l'architecte des bâtiments de France ainsi que celui de la Commission régionale du Patrimoine et de l'architecture, réduire le prix d'achat de l'électricité produite par les éoliennes selon la formule préconisée par l'Union européenne. Le groupe des 12 constate : « Les paysages de la France forment le cadre de vie des Français et l'écrin de nos monuments les plus précieux »

Dans l'invitation au dialogue les auteurs font du Président leur allocutaire premier.

43) L'implantation « harmonieuse » de 6500 nouvelles machines encore plus puissantes est un leurre qui va à l'opposé du diagnostic que *vous avez porté*. *La consultation publique récemment* conduite à l'occasion de la révision de la « Programmation pluriannuelle de l'énergie » (*PPE*) a montré que 70% des avis recueillis étaient hostiles à l'éolien, confirmant ainsi *votre jugement*.

'*La consultation publique*' pourrait se faire passer pour une autorité crédible pour l'allocutaire visé, le Président de la France, et pour le lectorat en général. On pourrait questionner la véracité des sources, à dire la qualité de l'autorité qu'ils représentent, en prenant compte de l'assertion dans l'intervention présentée ci-dessus des défenseurs des éoliennes. Les défenseurs référés dans la section 4.4.2.2 écrivent que « la majorité des Français sont favorables aux éoliennes », tandis que les opposants qui présentent la lettre ouverte au président argumentent par autorité pour l'inverse.

L'allocutaire, présent dans le texte dans la subordonnée « le diagnostic que *vous avez porté* » et montré dans l'assertion « confirmant ainsi *votre jugement*. » Les auteurs-locuteurs s'adressent au Président et ils le rendent responsable d'un diagnostic qui leur plaît.

Selon la théorie, « lorsque A (allocutaire textuel) est représenté en tant qu'être discursif textuel dans une argumentation par autorité, il est toujours question d'un raisonnement par autorité. » (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004, s. 137) Dans le segment « *du diagnostic que vous avez porté* » A est représenté par le pronom *vous*.

La fin du paragraphe contient l'énoncé des locuteurs : « (*PPE*) a montré que 70% des avis recueillis étaient hostiles à l'éolien, confirmant ainsi *votre jugement*. » Ici, l'allocutaire n'est pas présent comme ê-d textuel mais montré dans l'expression nominale *votre jugement*. Je dirai qu'il s'agit d'un cas rare d'autorité polyphonique dans la sélection des textes pour cette section de l'analyse présente.

4.4.2.4 *La voix d'un opposant aux éoliennes dans « Les Echos ».*

Un article publié dans « Les Echos » le 6 février 2019, intitulé « L'éolien à tout prix, une impasse écologique » servira de transition entre des textes produits par des participants du débat n'ayant d'autre intention évidente que de défendre ou de protester contre l'éolien. C'est une intervention de M. Edouard Tétreau, associé-gérant de MEDIAFIN, société parisienne dans le

secteur du conseil de gestion. Le langage de M. Tétreau mérite d'être caractérisé comme plein d'originalité.

M. Tétreau explique au lectorat que la France a 74 fleuves, 416 rivières, 1714 canaux et 1288 torrents qui, au total, posent un grand potentiel hydroélectrique, mais que la directive-cadre sur la continuité écologique (2000) impose à la France de détruire tout obstacle qui pourrait faire entrave au cours de l'eau.

L'auteur-locuteur parle *des ayatollahs de l'écologie, de Frankenstein écologique, de jacobinisme bureaucratique*. Il décrit des éoliennes comme *ces cornes d'abondance de béton et de métal mêlés*, il dit que *l'éolien, c'est la cerise sur le gâteau* etc. En lisant son intervention, on verra qu'il ne se sert même pas de guillemets comme marqueurs des expressions qui font image. Je n'ai pu identifier que trois îlots textuels dans son récit et ils sont là pour encadrer des expressions moins burlesque que celles déjà mentionnées.

Son effort pour renforcer ses arguments en s'appuyant sur une autorité arrive déjà dans le premier paragraphe :

44) *Pour paraphraser la formule du général de Gaulle, l'écologie étant une affaire bien trop sérieuse pour la confier à des écologistes, tentons de l'aborder ici en novice et sans parti pris. »*

C'est un guerrier au nom de l'eau coulante qui parle. Il voudrait évoquer la parole du général de Gaulle pour étayer sa propre autorité. Mais il est peu probable que le général soit à l'origine de la maxime paraphrasée. L'historien Jean-Yves Le Naour dit que même si l'on n'a pas pu le vérifier, une des phrases les plus célèbres de Georges Clemenceau serait : « La guerre ! C'est une chose trop grave [ou sérieuse] pour la confier à des militaires ». (Le Naour, 2013) Cependant, si le but est de convaincre le public, plus engagé dans le débat de l'éolien que dans la connaissance des sources des maximes, rien de mieux qu'emprunter l'autorité du général de Gaulle.

4.4.3 Un cas extraordinaire

Lors de ma recherche d'articles français publiés dans la presse pendant la période 2018 à 2020 sur la thématique du mémoire présent, il y avait une intervention parue dans « le Figaro » le 28 août 2019 qui se distinguait des autres. Selon « Le Figaro » l'article serait « le

fruit d'une intervention publique d'Alain Finkielkraut le 4 août dernier à Erbalunga, en Corse. » Le journal l'a intitulé

« Le plaidoyer d'Alain Finkielkraut pour une « écologie poétique » ». (Voir Annexe 3)

L'auteur ne se range ni du côté des défenseurs des éoliennes ni du côté des climatosceptiques. Esthète, il se prononce en faveur de la langue et de l'apparence sensible de la France. Il y a ceux qui présentent leurs points de vue d'une manière un peu pédante dans le débat, parmi les adversaires et les défenseurs de l'éolien, soit des experts dans une des sciences actuelles, soit des NIMBYs, même sans s'appuyer sur des autorités d'une qualité ou l'autre. Rien de tout cela dans l'intervention de Finkielkraut.

4.4.3.1 Les autorités littéraires

Alain Finkielkraut commence son intervention en faisant référence à Octavio Paz, lauréat du Prix Nobel en littérature en 1990, et autorité dans le même domaine qu'Alain Finkielkraut. Paz aurait remarqué que « chaque société repose sur un nom ». Finkielkraut poursuit sa présentation de Paz : poète et penseur, et introduit plusieurs dichotomies pour souligner que « le nom » partage le monde en deux : chrétiens/ païens, musulmans/ infidèles, nous/ les autres, le moderne /l'ancien. Il dit que notre civilisation se conçoit comme devenir, continuant un projet défini par Descartes et Bacon au XVII^e siècle : se rendre maîtres et possesseurs de la nature.

La seconde autorité introduite par l'auteur est George Eliot [Mary Ann Evans, 1819-1880]. Finkielkraut réfère au chef-d'œuvre de Eliot, « *Middelmarch* ». D'un regard rétrospectif le protagoniste décrit un site industriel avec ses grosses machines puissantes, les ouvriers, le bruit s'était transformé en musique, les spectacles (le locuteur cite Eliot) « avaient agi sur lui comme la poésie sans l'aide des poètes, ... une philosophie sans l'aide des philosophes. » (Finkielkraut, 2019, s. 2)

Après avoir cité cet éloge de l'industrialisation, l'auteur nous rappelle « les bienfaits du progrès [qui] méritent notre gratitude ». Puis il évoque l'autre facette du développement dans une série de dichotomies : la terre *crie* grâce/le ciel fait n'importe quoi, tout fonctionne/tout se dérègle, la météo dépend de l'homme/ rien ne va comme il veut, les réchauffements/ refroidissements ; d'autrefois régionaux /maintenant globaux, les Temps modernes hier sous le signe de Prométhée, maintenant sous le signe du docteur Frankenstein, les énergies polluantes/ les éoliennes, les écologistes / les hurluberlus, les écologistes/ les progressistes. La série se termine dans un raisonnement par autorité :

45) «[...] les éoliennes. C'est le moyen, disent-ils [les écologistes et les progressistes] , de ralentir le réchauffement climatique,... Et les chiffres leur donnent raison. »

Dans la première partie de son intervention, Finkielkraut raisonne par autorité pour montrer que la poésie peut servir de moyen pour évoquer la beauté des constellations à priori conçues comme laides : l'entourage industriel. Puis nous sommes invités à une transition où le monde technologique devient dérégulé et les remèdes deviennent laids.

Pour décrire la laideur physique des champs d'éoliennes, l'auteur introduit encore une autorité littéraire ; M. Renaud Camus, un personnage très controversé dont l'auteur admire la capacité de formuler. Finkielkraut, auteur-locuteur défend son choix de source , en se référant à lui-même comme autorité : « Je viens d'avoir 70 ans...La liberté est le cadeau de l'âge. Quand on se sent mortel, l'essentiel prend le pas sur l'opinion. » Camus compare les champs d'éoliennes aux géôles sinistres. Finkielkraut grimpe les descriptions de Camus et passe par les autorités suivantes: René Char, Fabrice Nicolino de « Charlie Hebdo » , Merleau-Ponty et Francis Ponge. Ce dernier serait la source de l'expression : « les ambassadeurs du monde disparus », les poètes disparus, comme Virgile et Ronsard. Finkielkraut assène : « Et c'est Greta Thunberg qui occupe la place laissée vacante. »

Il finit son plaidoyer pour une écologie poétique par une accusation contre les autorités gouvernementales, « les adultes médusés » par Greta Thunberg. « Au lieu d'œuvrer à élargir le vocabulaire des enfants afin d'affiner leur vision, ils écoutent religieusement les abstraites sommations de la parole puérile... L'écologie méritait mieux. »

Dans cette défense de l'esthétique, la beauté et le silence dans la nature, l'auteur va chercher du support dans la plénitude du monde littéraire. Il a choisi comme marqueur linguistique préféré l'argumentation par autorité, outil répétitif pour s'approcher d'une conclusion et pour inclure la langue en tant que tel et la poésie dans le débat de l'écologie, les éoliennes incluses.

4.4.3.2 Deux îlots textuels importants

À part « les ambassadeurs du monde muet », il n'y a que deux îlots textuels, la « biodiversité » et les « écosystèmes ». Ils apparaissent après une citation de Fabrice Nicolino, journaliste à « Charlie Hebdo » sur la situation des espèces menacées. Selon Finkielkraut, les papillons, les grenouilles et les fleurs sauvages ne se trouvent pas seuls devant la menace de disparition. Même la capacité de s'exprimer et de formuler des énoncés magnifiques comme le fait Nicolino est en train de disparaître.

Finkielkraut écrit :

46) L'écologie officielle ne connaît plus la nature, ni le nom de ses habitants, mais seulement la « *biodiversité* » ou les « *écosystèmes* », ce qui veut dire que le souci de l'être s'exprime désormais dans la langue de l'oubli de l'être.

Les deux termes mis entre guillemets servent à étayer le point de vue de l'auteur, après une transformation paraphrastique de ma part, que nous vivons une sorte de double paradoxe, une aliénation de la langue et de la nature.

4.4.4 Bilan

L'argumentation par autorité comme marqueur linguistique est le thème de la section 4.4. La question de recherche posée dans ce mémoire à laquelle une analyse des occurrences de l'argumentation par autorité pourrait répondre est:

Dans les interventions rédigées par les participants au débat, quels marqueurs linguistiques utilisent-elles ou -ils pour étayer leur propre autorité, pour affaiblir l'autorité de leurs adversaires et/ou pour éveiller de la sympathie pour leur cause?

L'étude des textes sélectionnés pour la section 4.4. montre qu'il y a des participants aux débats qui se servent assez souvent de la marque linguistique catégorisée comme *argumentation par autorité*.

La forme la plus fréquemment trouvée s'avèrera être l'autorité *représentée comme être discursif à image unique* par nom et titre dans le texte. L'auteur-locuteur les présente à travers un discours rapporté, direct ou indirect, référant à un discours écrit, ce qui est le cas pour trois des extraits choisis dans le corpus norvégien ; ou d'une forme qui se trouve aux confins du discours rapporté, de type « selon X » (Rosier, 2008, s. 99), comme dans l'extrait du texte français dans l'exemple (39) « ...selon l'ADÈME ... ».

Une lettre ouverte dans « Le Figaro » transforme le président de la France à qui la lettre serait destinée, en être discursif qui se manifeste en forme d'allocutaire à deux images : l'allocutaire textuel A « que vous avez porté » et l'allocutaire non représenté, allocutaire de l'énoncé « confirmant ainsi votre jugement ».

La forme d'argumentation par autorité par l'intermédiaire d'une image du locuteur présent dans le texte arrive dans un extrait d'une intervention de l'évêque émérite de Trondheim . Le locuteur

introduit cette image de lui-même comme locuteur textuel : « Après les grands discours...j'aurai attendu... »

Tous les auteurs cités dans cette section excepté le dernier, se servent des autorités sous une forme ou une autre, pour renforcer leurs énoncés et pour que le lectorat fasse caisse de résonance pour leurs arguments.

Le dernier texte de la sélection est plein de voix d'autorités de l'écriture et de références littéraires.

Les auteurs déjà discutés dans cette section suivent plus ou moins le même schéma. Ils présentent leurs points de vue, puis ils citent des paroles d'autrui pour soutenir leurs propres arguments. Finkielkraut le fait un peu différemment. D'abord il nous présente de très beaux textes des grands écrivains pour raconter l'histoire du début de la révolution industrielle jusqu'à aujourd'hui. Il n'utilise pas ces textes pour étayer sa propre autorité. Son intention semble plutôt être d'éveiller de la sympathie pour sa cause ; une écologie poétique.

Il crée une exposition rétrospective des tableaux textuels et confie à nous, lectrices et lecteurs de digérer le contenu et d'assumer les sentiments véhiculés par les magnifiques phrases des autres.

Il crée lui-même des passages textuels très littéraires entre les textes de ses maîtres, les autorités littéraires pour construire un continuum, pour nous amener à voir les éoliennes et le langage puéril des écologistes comme symboles d'une société dystopique que nous sommes en train d'accepter.

4.5 Résumé des résultats de l'analyse

Cette analyse a été effectuée sur un corpus de textes journalistiques, le corpus, comme point de départ. Le fondement théorique est la théorie scandinave de la polyphonie linguistique, abrégée en ScaPoLine (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004), avec le soutien des théories linguistiques sur le discours rapporté présentées par Laurence Rosier (Rosier, 2008).

Trois phénomènes linguistique couverts par Rosier et la ScaPoLine constituent le cadre théorique pour pouvoir répondre aux questions de recherche : les verbes introducteurs, les îlots textuels et l'argumentation par autorité. Les questions de recherche sont :

Dans des articles de journal, rédigés par des journalistes :

Est-ce que l'utilisation des verbes introducteurs divers ajoute quelque chose au niveau de l'interprétation des énoncés cités ou à l'ambiance de la situation à laquelle elles ou ils [les journalistes] réfèrent ?

Quand les journalistes se servent des îlots textuels, quels effets veulent-elles ou ils obtenir ?

Dans les interventions rédigées par un participant au débat, **quels** marqueurs linguistiques utilise l'auteur pour étayer sa propre autorité, affaiblir l'autorité de ses adversaires ou éveiller de la sympathie pour sa cause ?

Les auteurs des textes constituant le corpus se sont servis d'autres marqueurs de la polyphonie que les verbes introducteurs, les îlots textuels et l'argumentation par autorité. Cependant, pour limiter l'étendue du travail, le choix est tombé sur ces trois marqueurs comme objets d'analyse dans le mémoire présent. Les trois phénomènes choisis sont tous traités dans la ScaPo-Line avec le supplément du livre de Laurence Rosier pour une étude plus spécifique du discours rapporté. Le choix a permis de répondre aux questions de recherche, mais la dernière question ne pouvait qu'être partiellement saturée avec ce choix limité.

Le catalogage alphabétique des verbes introducteurs du corpus a montré un nombre important de verbes et une grande variation d'utilisation dans les textes français. La variation dans le corpus norvégien est pauvre quant aux verbes introduisant le discours direct. Le choix est un peu plus varié lorsque le locuteur utilise le discours indirect ou mixte.

Les auteurs des textes français examinés ne semblent pas se mêler au débat mais ils montrent leur conception de l'ambiance autour des sujets parlants qu'ils citent par leurs choix de verbes introducteurs. Ils réussissent à ajouter de la subtilité sémantique à la situation de l'énonciation en peu de mots. Quant aux journalistes norvégiens ce n'est pas par des verbes introducteurs qu'ils ajoutent de la température dans leurs descriptions. Ils se servent d'autres groupes de marqueurs linguistiques, des (groupes de) mots qui ne sont pas l'objet de l'analyse présente.

Le deuxième marqueur examiné est l'îlot textuel (ÎT). Un comptage montre que les îlots textuels sont plus nombreux dans les textes français que dans les textes norvégiens. Cela pourrait être une coïncidence. Le corpus n'est pas équilibré quantitativement entre des textes français et norvégiens et n'est pas optimal pour une analyse statistique.

L'analyse par rapport aux îlots textuels, section 4.3, est faite à partir d'un article rédigé par une journaliste française et deux interventions norvégiennes écrites par des participants au débat.

Les trois auteurs se servent des ÎT de manières différentes . La locutrice française ne se mêle pas dans le débat. Elle marque des segments avec guillemets pour montrer qu'elle n'est pas la source des expressions décrivant les participants du débat et qu'elle ne rapporte ni des expressions dont ceux-ci se servent pour décrire leurs points de vue dans le débat. Je n'ai pas remarqué d'effet ironique dans son texte.

Le premier texte norvégien analysé pour étudier les effets de l'emploi d'ÎT véhicule le point de vue d'un défenseur des éoliennes. L'auteur se distancie de ses adversaires dans deux sens : il parle à un allocutaire qui n'inclut pas son adversaire et il met entre guillemets d'une manière ironique les expressions trouvées chez ses adversaires. Un entretien au téléphone avec l'auteur a révélé qu'il met entre guillemets toutes les expressions qui selon lui sont des métaphores. En plus il crée des métaphores lui-même s'il en a besoin .

Le dernier texte objet d'une analyse des ÎT présents vient d'un défenseur des adversaires de l'éolien, selon lui un groupe complexe et meilleur que sa réputation. L'auteur utilise les guillemets tout d'abord pour marquer des expressions qui feront l'objet de son analyse des phénomènes contemporains en Norvège. Cependant, ses commentaires ne manquent pas d'ironie.

L'argumentation par autorité constitue le dernier marqueur linguistique objet d'analyse dans le présent travail. Les Français comme les Norvégiens se servent de l'argumentation par autorité pour étayer leur propre autorité et pour affaiblir celle de leurs adversaires. En plus il y en a qui se servent du même marqueur pour éveiller de la sympathie pour leur cause.

La théorie ScaPoLine distingue deux formes d'argumentation par autorité. L'une est le raisonnement par autorité, où les êtres discursifs sont présents dans l'énoncé. L'autre forme est définie comme l'autorité polyphonique. (Nølke, Fløttum, & Norén, ScaPoLine, 2004)

L'analyse montre la présence des êtres-discursifs dans les deux catégories ; à image unique et à plusieurs images. Les ê-d à image unique sont là en tant que personnages et organismes présentés sous nom et titre . Le couple a₀/Allocutaire textuel paraît dans des formes vous /votre dans une lettre ouverte au président français. Le locuteur fait appel au discours antérieur du président. Le segment « confirmant ainsi *votre jugement* » (voir l'exemple 43) représente un cas rare d'autorité polyphonique trouvé parmi les textes sélectionnés. L'allocutaire (l'autorité adressée dans l'exemple) est montré par l'instruction textuel qui se trouve dans *votre* dans le texte, il n'est pas asserté.

La paire I₀/ Locuteur textuel se trouve dans une intervention norvégienne. L'auteur, évêque émérite se réfère à lui-même comme autorité dans une intervention pour la défense des droits des Samis norvégiens.

Finalement, il y a un texte qui se distingue des autres par la chronologie dont l'auteur présente les autorités. Il cite un écrivain ou philosophe admiré, vivant ou mort. Puis il présente quelques points de vue de sa part qui sont pertinents par rapport au texte cité. Il donne l'impression que la forme du discours cité est aussi importante que son message concret

5. Conclusion

Le présent mémoire a porté essentiellement sur des phénomènes linguistiques traités sous l'angle théorique des linguistes polyphonistes. Les occurrences de ces phénomènes dans la presse contemporaine constituent l'objet d'analyse. La thématique choisie est l'éolien. *La problématique a été les conflits d'intérêt quant aux solutions pour le climat et le pouvoir du langage dans les débats.*

Les éoliennes, des moulins à vent moderne existent depuis plus longtemps en France qu'en Norvège. Mais le débat à propos des avantages et des inconvénients des éoliennes comme remède pour sauver le climat s'est intensifié pendant les deux dernières années dans les deux pays. Le débat soulève de nombreuses questions quant à la nature, le climat, la politique... et on pourrait facilement se perdre dans la thématique.

Le corpus est constitué par des textes journalistiques, dont 44 français et 27 norvégiens, trouvés par une sélection de mots-clés pertinents et neutres (comme par exemple éolien*) dans « Europresse » et sur internet. Toute sorte de points de vue arrivent dans le corpus : favorables à l'éolien, contre les éoliennes « dans mon arrière-cour », peur à cause de la perte de biodiversité par la prolifération des éoliennes, peur de réchauffement du climat sans remplacement d'énergie fossile avec des éoliennes etc.

Les auteurs des textes ont des rôles variés. Les textes du corpus français sont en grande partie rédigés par des journalistes, dans le rôle de reporter. Des participants du débat sont plus facilement trouvés dans la presse norvégienne sur des tribunes libres. Le corpus ne donne pas de raison de dire que les rédactions des journaux nationaux en France se sont engagés pour ou contre l'éolien. En Norvège, les adversaires soutiennent que quelques grands journaux tel que « Dagbladet » ont choisi le camp des défenseurs de l'éolien et qu'ils ne laissent pas les adversaires monter à la tribune. Le corpus ne peut ni confirmer ni infirmer cette assertion.

Les questions de recherche ont été présentés dans la section 1.4

L'analyse linguistique a commencé par un examen du corpus pour vérifier la fréquence de deux marqueurs polyphoniques : *les verbes introducteurs* et *les îlots textuels*. Le troisième marqueur polyphonique objet de l'analyse est *l'argumentation par autorité*. Ce dernier n'a pas été l'objet de comptage.

J'ai pu, simultanément, analyser des textes où la fréquence des phénomènes linguistiques en question était importante et des textes particulièrement intéressants pour d'autres raisons plus ou moins subjectives : un langage coloré, deux articles avec des opinions opposées.

J'ai répondu aux questions de recherche au fur et à mesure dans l'analyse du chapitre 4. Dans la section 4.5 j'ai présenté un résumé des résultats.

5.1 Pistes pour des recherches ultérieures

L'analyse n'a que partiellement répondu à la dernière question de recherche du présent mémoire à cause d'une incompatibilité implicite: Le choix de marqueurs linguistiques se limite à trois ; pourtant la question est:

quels marqueurs linguistiques utilise l'auteur pour étayer sa propre autorité, affaiblir l'autorité de ses adversaires ou éveiller de la sympathie pour sa cause ?

La question pourrait se poser dans n'importe quelle problématique discutée dans la presse. L'analyse présente montre que les journalistes français du corpus savent montrer la température ou le tempérament simplement par leur choix de verbes introducteurs du discours rapporté, sans caractériser les participants par des syntagmes adjectivaux, nominaux etc.

Une étude faite de manière plus approfondie de l'écriture journalistique française, par exemple par rapport à l'effacement énonciatif, serait intéressante. Réussissent-ils vraiment à s'effacer, à cacher leurs propres points de vue ou y-a-t-il des marqueurs polyphoniques qui les démasquent ?

Si l'on préfère rester dans la problématique des questions climatiques et les éoliennes, il y a de nombreux phénomènes polyphoniques autres que les trois discutés ici qui invitent à être analysés.

Une autre possibilité serait de sélectionner un corpus constituant des textes journalistiques d'un genre spécifique pour faire une analyse quantitative des marqueurs polyphoniques étudiés dans le présent mémoire. Une analyse quantitative étendue nécessite un plus grand nombre de textes que la sélection faite pour le présent mémoire. Si l'on voulait faire des comparaisons de textes français et norvégiens il faudrait établir deux corpus équilibrés des deux langues.

6. Bibliographie

- Authier-Revuz, J. (1978). Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés. *Documentation et recherche en linguistique allemande contemporaine*, pp. 1-87.
doi:<https://doi.org/10.3406/drlav.1978.927>
- Authier-Revuz, J. (2020). *La Représentation du Discours Autre- principes pour une description*. (Vol. 5). (F. Neveu, Éd.) Berlin/Boston, Allemagne: De Gruyter.
- Finkielkraut, A. (2019, Août 29). Plaidoyer pour une écologie poétique". (L. Figaro, Éd.) *Le Figaro*, 3. Consulté le Mars 9, 2020
- Fløttum, K., & Holm, H. (2000, Avril). Polyfoni i Knut Hamsuns novelle "En ærkeskjelm". (M. Olsen, & H. Nølke, Éds.) *Polyphonie-linguistique et littéraire*(No 1), pp. 1-14.
Consulté le Juin 26, 2020
- Gjerstad, Ø. (2011). *La polyphonie discursive. Pour une dialogisme ancré dans la langue et dans l'interaction. Thèse pour le degré de philosophiae doctor (PhD)*Bergen: Université de Bergen. Bergen: Université de Bergen.
- Güldmann, T., & Roncador, M. (2002). *Reported Discourse: A meeting ground for different linguistic domains*. Leipzig/ Bayreuth: John Benjamins Publishing Company.
Récupéré sur <https://doi.org/10.1075/tsl.52>
- Hachette. (1980). *Dictionnaire Hachette: Langue, Encyclopedie, noms propres*. Paris, France: Hachette.
- Hegge, H. (1975). Menneskets forhold til naturen i historisk og filosofisk perspektiv. Dans *Økologi Økofilosofi* (pp. 117-141). Oslo, Norvège: Gyldendal Norsk Forlag A/S.
- Helland, H. (2014). *Ny fransk grammatikk/ Morfologi, syntaks og semantikk*. (éd. 3. opplag 2014). Oslo, Norvège: Universitetsforlaget. Consulté le Juillet 2020, sur ISBN 978-82-15-00115-9

- IPBES, I. I. (06-05-2019). *Communiqué de presse: Le dangereux déclin de la nature: Un taux d'extinction des espèces "sans précédent" et qui s'accélère*. Genève.
- Le Naour, J.-Y. (2013). "La guerre! C'est une chose trop grave pour la confier à des militaires" *Georges Clemenceau, 1887*. Consulté le 30 Octobre 2020, sur [Historia.fr: https://www.historia.fr/%C2%AB-la-guerre-cest-une-chose-trop-grave-pour-la-confier-%C3%A0-des-militaires-%C2%BB-georges-clemenceau-1887](https://www.historia.fr/%C2%AB-la-guerre-cest-une-chose-trop-grave-pour-la-confier-%C3%A0-des-militaires-%C2%BB-georges-clemenceau-1887)
- Linguee Dictionary. (2016, Octobre 10). *Déverbal*, article publié sous "Creative Commons Attribution-Share-Alike License 3.0". Récupéré sur [Linguee FR-EN: fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org)
- Linguee Dictionary. (2020). Récupéré sur Linguee Dictionary French-English.
- L'ONU. (2015). *L'Accord de Paris, Nations Unies 2015*.
- L'Université de Montpellier. (s.d.). *Les genres journalistiques*. Récupéré sur uoh.univ-montp3.fr/j_ameliore_ma_maitrise_du_francais/T-COM-genres/co/genre_journalistique.html
- Marnette, S. (2004). L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine. (Persée, Éd.) *Langages*(156), pp. 51-64. doi:<https://doi.org/10.3917/lang.156.051>
- Norén, C. (2000). *L'argumentation par autorité dans les répliques de Madame Bovary*. Uppsala: Romanska institutionen. Consulté le 2020, sur <https://www.diva-portal.org/smash>
- Nølke, H. (2008). La polyphonie de la ScaPoLine 2008. Dans A. Kratschner, M. Birkelund, & R. Therkelsen, *La polyphonie: outil heuristique linguistique, littéraire et culturel*. (pp. 11-15). Leizig: Frank & Timme GmbH Verlag für wissenschaftliche Literatur Berlin 2009 .
- Nølke, H., Fløttum, K., & Norén, C. (2004). *La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris: Éditions Kimé.
- OED Det Kongelige Olje- og Energidepartement. (2015). *Meld.St 25 (2015-2016) Melding til Stortinget: Kraft til endring - Energipolitikken mot 2030*. Oslo. Récupéré sur <https://www.regjeringen.no>
- Paul Robert. (1989). *Le Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. (L. Robert, Éd.) Paris-XIe.

- Paveau, M.-A. (2014). L'alternative quantitatif/qualitatif à l'épreuve des univers discursifs numériques. (C. I. l'Ouest-CerLICO, Éd.) *Open Edition Journals*, 1-17.
doi:10.4000/corela.3598
- Rabatel, A. (2004). L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques. *Langages*(156), pp. 3-17.
- Rabatel, A. (2017). *Pour une lecture linguistique et critique des médias*. Limoges: Lambert-Lucas.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (2018). *Grammaire méthodique du français* (éd. 7, Vol. Septième édition). Paris: Presses Universitaires de France /Humensis. Récupéré sur ISBN 978-2-13-073285-3
- Rosier, L. (2008). *Le discours rapporté en français*. Paris: Ophrys, Éditions. Récupéré sur www.ophrys.fr
- Woods, J., & Walton, D. (1974, Summer). Argumentum ad Verecundiam. *Philosophy & Rhetoric*, 7(3), pp. 135-153. Récupéré sur <http://www.jstor.com/stable/40237194>

Annexes

1. Liste des tableaux

Tableau 1:Le corpus français (Abréviations : J= Journaliste, P= Participant du débat)	41
Tableau 2 : Le corpus norvégien (Abréviations : TL= Tribune libre)	43
Tableau 3 :Les 34 articles du corpus français choisi pour l'étude de verbes introducteurs	47
Tableau 4: Les 221 verbes trouvés dans le corpus français	49
Tableau 5:Les 15 verbes introducteurs les plus fréquents du corpus français	51
Tableau 6: Les dix verbes introducteurs norvégiens autre que « å si / dire »	57
Tableau 7:Répartition des îlots textuels dans les deux corpus	63
Tableau 8: Les ÎT identifiés dans les exemples 16-23, la source plausible indiqué.....	69
Tableau 9 : Les îlots textuels dans l'article de « Aftenposten » le 4 avril 2020, par Lars H. Gulbrandsen	79

2. Les genres journalistiques

(Site internet le 25 mai 2020: uoh.univ-montp3fr/j_ameliore_ma_maitrise_du_francais/T-COM-genre/co/genre_journalistique.html)

Les genres journalistiques se répartissent entre 5 grandes sous-catégories : **information stricte, récit, étude, opinion, commentaire.**

I. Les articles d'information stricte

Les articles d'information stricte	Caractéristiques
La brève	En une phrase ou deux, sans titre, la brève énonce une information brute.
Le filet	Article court, mais l'importance de l'information justifie un titre et un développement un peu plus important que pour la brève. Article strictement informatif (insiste sur le "comment" et le "pourquoi").
La synthèse	Elle présente l'événement ou la situation aussi complètement que possible.
L'écho	Filet ou brève, l'écho est une petite information de caractère anecdotique, amusant, pittoresque, insolite, rédigé de façon piquante.
La revue de presse	Collection de citations, d'informations ou de commentaires parus ou diffusés, le revue de presse est, le plus souvent, une succession de brèves ou de filets.

II. Les récits

Les types de récits	caractéristiques
Le reportage	Veut faire voir, entendre, sentir et ressentir au lecteur ce que le journaliste a lui-même vu, entendu ... Ce genre comporte une part de subjectivité.
Le portrait	Reportage à l'échelle d'une personne, le portrait dessine la personnalité de quelqu'un à travers ses caractéristiques (biographie, déclarations, manière d'être, apparence physique, ...).
La nécrologie	Retrace la vie d'une personne (personnalité locale, régionale, nationale ou internationale). Le terme s'applique aussi à la rubrique "avis d'obsèques" ! Attention par conséquent à ne pas confondre les "nécrologies" au sens de types de récit journalistique et les nécrologies que l'on trouve dans les rubriques (avis d'obsèques).
Le compte rendu	C'est la relation d'un fait (conseil municipal, assemblée, match ...) auquel le journaliste a assisté.
L'article historique ou documentaire	Demande de nombreuses recherches et exige un récit scrupuleux des faits.

III. Les études

Types d'études	caractéristiques
L'analyse	S'appuie sur des faits. Le journaliste donne une explication, pas une opinion.
L'enquête	Article ou suite d'articles partant d'une question préalable et apportant une réponse ou des informations inédites.
Le dossier	Via des angles variés, il vise à la connaissance la plus complète d'un sujet.
Le résumé de documents	Le journaliste résume, en fonction de ses lecteurs, des documents, rapports ... (dimension didactique)

IV. Les opinions extérieures

types d'opinions extérieures	caractéristiques
L'interview	Se distingue de tous les autres genres par sa forme : questions- réponses
La table ronde	Le journaliste confronte le point de vue de plusieurs personnes sur un thème.
Le micro-trottoir	Une seule question pour recueillir des témoignages.
La tribune libre	Une personnalité extérieure au journal exprime son opinion sur un sujet d'actualité.
Le communiqué	Articles courts ou non dont la source est bien identifiée (communiqué + source doivent être importants !).
Le courrier	Interaction entre le journal et ses lecteurs (lettres...).
Les bonnes feuilles	Publication en avance d'extraits significatifs d'un livre traitant d'une question d'actualité

V. Les commentaires

Types de commentaires	caractéristiques
L'éditorial	Engage tout le journal. En prise sur l'actualité, il est court, clair et souvent sur la première page.
Le billet	C'est un commentaire lié à un article ou autonome qui n'engage que son auteur. Sa chute, inattendue, est souvent humoristique, paradoxale, impertinente.
La critique	Commentaire pur ou mélange d'information et de jugement, la critique est un avis personnel sur une production culturelle.
La chronique	Journaliste, intellectuel ou personnalité donnent leur avis sur un sujet de leur choix (thème scientifique, littéraire, ...). Publiée à intervalles réguliers.

(L'Université de Montpellier, s. 1)

3. « Le Figaro » □ : Un texte

Le plaidoyer d'Alain Finkielkraut pour une «écologie poétique»

TRIBUNE - L'Académicien critique une écologie qui, laissant carte blanche aux techniciens, aggrave la dévastation dans sa façon même d'y porter remède». Il invite à respecter l'apparence sensible de la France et l'esthétique.

Par Alain Finkielkraut

Publié le 28 août 2019 à 17:36, mis à jour le 28 août 2019 à 17:36

«Pour que la terre demeure habitable, il ne faut pas concéder à la science le monopole du vrai», plaide Alain Finkielkraut. *François BOUCHON/ «Le Figaro»*

On ne saurait nier la gravité du changement climatique ni l'urgence qu'il y a à préserver notre monde, reconnaît l'auteur d'«Un cœur intelligent». Le progrès, célébré par les temps modernes, est devenu incontrôlable. Mais, si les faits donnent raison à l'écologie, la science ne saurait être son seul langage, sous peine de provoquer à son tour d'autres catastrophes, juge l'écrivain. L'écologie ne doit pas perdre de vue la beauté de la nature, célébrée par les poètes. Lutter contre le réchauffement climatique ne justifie pas de défigurer le paysage par des éoliennes et de se mettre au garde à vous devant des injonctions puériles. Ce texte est le fruit d'une intervention publique d'Alain Finkielkraut le 4 août dernier à Erbalunga, en Corse, en compagnie de Régis Debray.

Comme le remarque le poète et penseur Octavio Paz, chaque société repose sur un nom, véritable table de fondation. Le nom partage le monde en deux: chrétiens/païens ; musulmans/infidèles ; nous et les autres. Notre société aussi partage le monde en deux: le moderne/l'ancien. C'est la même chose et c'est très différent. Nous sommes les premiers qui, au lieu de proposer un principe atemporel, donnons comme idéal universel le temps et ses changements. Notre civilisation n'est pas statique, mais historique. Elle parle au futur. Elle regarde devant elle. Elle se conçoit non comme essence, mais comme devenir et comme projet: le projet défini au

XVII^e siècle par Descartes et Bacon de se rendre maîtres et possesseurs de la nature pour vaincre les fatalités et les misères de l'humanité.

Cette entreprise a quelque chose de grandiose, et, aussi critique que l'on puisse être, on ne doit jamais oublier l'hommage qui lui est rendu dans *Middlemarch*, le chef-d'œuvre romanesque de George Eliot: «Caleb Garth hochait souvent la tête en méditant sur la valeur, sur l'irremplaçable puissance de ce labeur aux myriades de têtes et de mains grâce auxquels le corps social se trouve nourri, vécu et logé. Cette force s'était emparée de son imagination dès l'enfance. Les échos du gigantesque marteau fabriquant un toit de maison ou une quille de navire, les signaux que se lancent des ouvriers, le ronflement des fourneaux, le bruissement tonitruant des machines formaient à ses oreilles une musique sublime ; l'abattage et le chargement du bois de construction, l'énorme tronc vibrant comme un astre au loin sur la grand-route, la grue fonctionnant sur le quai, les marchandises entassées dans les entrepôts, la variété et la rigueur des efforts musculaires déployés chaque fois qu'une tâche précise devait être accomplie, tous ces spectacles de sa jeunesse avaient agi sur lui comme la poésie sans l'aide des poètes ; il lui avait constitué une philosophie sans l'aide des philosophes. Sa première ambition avait été de prendre une part aussi active que possible à ce labeur sublime, auquel il conférait une dignité particulière en le désignant comme "les affaires".»

Convertie à l'écologie, la science sera d'un grand secours, mais pour que la Terre demeure habitable, il ne faut pas lui concéder le monopole du vrai

Ce qu'il y a de sublime dans ce labeur, c'est l'effort concerté pour que la Terre ne soit plus une vallée de larmes. Les bienfaits du progrès méritent notre gratitude. Mais, aujourd'hui, la terre crie grâce et le ciel fait n'importe quoi. Plus les machines sont performantes, plus l'avenir s'assombrit. De conquérant, le progrès devient incontrôlable. Tout fonctionne, et en même temps tout se dérègle, tout dépend de l'homme, même la météo, et rien ne va comme il veut.

Le 25 juillet dernier, le journal suisse *Le Temps* titrait: «L'homme a créé un monstre climatique». Le monde a déjà connu, dans le passé, des phénomènes de réchauffement ou de refroidissement, mais ils étaient régionaux, celui-ci est global, et aucun facteur naturel ne l'explique. Les activités humaines en sont la cause. Avec leur volonté d'approprier la Création à l'humanité, les Temps modernes s'étaient placés sous le signe de Prométhée, mais maintenant qu'ils créent des monstres, c'est la figure du docteur Frankenstein qui vient à l'esprit. Et, sous l'éclairage de la menace, l'écologie, qui a été longtemps une affaire d'hurluberlus, s'invite

dans l'agenda politique de la gauche, de la droite et du «en même temps». Même les progressistes se demandent comment maîtriser notre maîtrise et s'attachent à réparer les dégâts du progrès. Ils cherchent des alternatives aux énergies polluantes. D'où leur enthousiasme pour les éoliennes. C'est le moyen, disent-ils, de ralentir le réchauffement climatique, en limitant l'émission de gaz à effet de serre. Et les chiffres leur donnent raison.

Seulement voilà: les chiffres ne sont pas tout, il y a aussi l'inquantifiable: le visage des choses, les apparences avant leur traduction mathématique, la réalité telle qu'elle s'offre au regard. Convertie à l'écologie, la science sera d'un grand secours, mais pour que la Terre demeure habitable, il ne faut pas lui concéder le monopole du vrai. «Les éoliennes poussent partout comme des champignons, écrit Renaud Camus. Rien n'est plus désespérant pour l'homme que ces pales tueuses d'oiseaux. Elles lui disent qu'il est cerné, qu'il n'y a plus pour lui d'échappatoires, plus d'absence, plus de transcendance, plus de hauteurs où plus présents sont les dieux. Et c'est sa propre espèce qui lui impose cette incarcération. (...) Les agenceurs de cette épouvante prétendent qu'ils ne dressent ces barreaux de prison que pour le bien de l'humanité et pour sauver la planète, mais à quoi bon sauver la planète, si c'est pour en faire une geôle sinistre?*

Quand tout disparaît, les sarcasmes contre la hantise de la chute finale témoignent d'un panglossisme stupéfiant

Tel est le terrible paradoxe de notre temps: ceux qui veulent préserver la vie sur Terre militent pour la prolifération des éoliennes, alors qu'une vie à l'ombre de ces mastodontes vrombissants ne vaut d'être vécue ni pour les hommes ni pour les vaches. Dans cette guerre contre les nouveaux moulins à vent, la lucidité est de côté de Don Quichotte, et les écologistes sont les premiers à se moquer de lui. On se trompe donc en dénonçant leur catastrophisme. À l'heure de l'artificialisation accélérée des sols, de la démographie démente, de l'extension indéfinie de la banlieue, de la violence de l'agro-industrie, de l'agonie de la forêt amazonienne, de la montée des eaux et de la sécheresse qui fait croître le désert, on ne peut pas considérer l'effroi comme une pathologie. Quand tout disparaît, les sarcasmes contre la hantise de la chute finale témoignent d'un panglossisme stupéfiant. Ce qu'on peut, en revanche, reprocher à la politique écologique, c'est d'aggraver la dévastation dans sa façon même d'y porter remède: «Nous sommes plus près du sinistre que le tocsin lui-même», disait René Char. Voici que, par surcroît, les sonneurs de tocsin contribuent à la propagation du sinistre qu'ils annoncent. Et il ne s'agit pas seulement des éoliennes.

On n'a pas de temps à perdre avec la beauté du monde quand la planète est en péril

Il y a quelques mois paraissait un manifeste écrit par Fabrice Nicolino, journaliste à *Charlie Hebdo*: «Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est souillée. Le tiers des oiseaux ont disparu en 15 ans ; la moitié des papillons en 20 ans, les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards ; les grenouilles et les sauterelles semblent évanouies, les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre, et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots! Rendez-nous la beauté du monde!» Ce texte magnifique est deux fois désespérant: dans ce qu'il énonce et dans sa manière de l'énoncer, car celle-ci aussi est en voie de disparition. L'écologie officielle ne connaît plus la nature, ni le nom de ses habitants, mais seulement la «biodiversité» ou les «écosystèmes», ce qui veut dire que le souci de l'être s'exprime désormais dans la langue de l'oubli de l'être. On délaisse l'amour des paysages pour les problèmes de l'environnement. Et on n'a pas de temps à perdre avec la beauté du monde quand la planète est en péril.

«L'Être est ce qui exige de nous création pour que nous en ayons l'expérience», écrivait Merleau-Ponty. On pourrait dire dans son sillage: la nature a besoin de poètes pour que nous y soyons sensibles. Mais, tragédie invisible, ceux que Francis Ponge appelle les «ambassadeurs du monde muet» ont disparu. Adieu, Virgile, Ronsard, Wordsworth, Hölderlin, Ponge ou Bonnefoy! Les poètes ne sont plus là pour nous ouvrir les yeux et façonner notre âme. Et c'est Greta Thunberg qui occupe la place laissée vacante.

Cette adolescente suédoise a eu l'idée géniale d'une grève hebdomadaire des cours, car, dit-elle: «Nous ferons nos devoirs quand vous ferez les vôtres.» De l'Assemblée nationale française à l'assemblée générale de Nations unies, les adultes médusés lui font un triomphe. Au lieu d'assumer par l'autorité la responsabilité du monde, ils présentent leurs excuses pour avoir tout salopé. Au lieu d'œuvrer à élargir le vocabulaire des enfants afin d'affiner leur vision, ils écoutent religieusement les abstraites sommations de la parole puérile. Ils ne se préoccupent pas de donner, par la connaissance de l'art, une dimension esthétique à l'écologie. L'urgence met la culture en vacances, et remplace par le tri sélectif l'éducation de la sensibilité. L'écologie méritait mieux.

**Renaud Camus a tant et si bien brûlé ses vaisseaux qu'il est devenu un auteur proprement innommable. Le citer, sur quelque sujet que ce soit, c'est être immédiatement suspecté du*

pire. Je brave ici l'interdit pour deux raisons: 1. Il formule mieux que personne l'enjeu ontologique de l'installation des éoliennes. 2. Je viens d'avoir 70 ans, et une chose, une seule, compense l'approche de la vieillesse et les mille petits tracas de ses premières atteintes: l'indifférence au qu'en-dira-t-on. La liberté est le cadeau de l'âge. Quand on se sent mortel, l'essentiel prend le pas sur l'opinion.